

NORMALISATION
RAPPORT D'ACTIVITÉS
2019

TEXTILE-HABILLEMENT

BNITH

**Bureau de Normalisation
des Industries Textiles et de l'Habillement**



Remerciements

L'ensemble des personnes impliquées dans le fonctionnement du BNITH tient à remercier chaleureusement Mme Martine DASCOT, qui a fait valoir ses droits à la retraite et a quitté l'IFTH le 1^{er} avril 2020.

Pendant une trentaine d'années, en tant que support technique du bureau de normalisation, Secrétaire de commissions de normalisation du BNITH, experte ou animatrice dans les groupes de travail européens et internationaux, et avec le soutien technique de ses collègues de l'IFTH, Mme Martine DASCOT a toujours œuvré au développement des activités du BNITH au service des industries textiles et de l'habillement.

Laurent HOUILLON

PREAMBULE

Ce rapport d'activités 2019 a été réalisé par le Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement (BNITH) en collaboration avec AFNOR.

Il est présenté en deux parties :

- La première fournit les principales informations utiles aux professionnels désireux de disposer d'une base actualisée sur les principaux sujets normatifs traités au cours de l'année écoulée.
- La seconde détaille plus précisément les structures de normalisation française, européenne ou internationale.

La normalisation continue à jouer un rôle économique important : elle est prise en compte dans des projets d'innovation, elle vient en appui à la réglementation.

Dans le cadre de l'innovation, il est à noter l'implication de la filière "textile-habillement" dans la filière "électronique" en particulier dans les dispositifs électroniques embarqués dans les articles textiles.

Au niveau européen, la Directive sur la Sécurité Générale des Produits, les règlements concernant les dispositifs médicaux, les équipements de protection individuelle, l'étiquetage de composition des produits textiles ou le règlement REACH (restriction de substances chimiques) conduisent à engager continuellement des travaux normatifs.

C'est pourquoi, le présent rapport d'activités est destiné à aider les partenaires économiques tels que producteurs, distributeurs ou donneurs d'ordre, consommateurs et pouvoirs publics. Chaque acteur de la filière textile-habillement-distribution-entretien dispose ainsi d'informations relatives à son activité professionnelle.

Si vous désirez d'autres informations, n'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion ou explication complémentaire !

Nous sommes à votre disposition.

Laurent HOUILLON
BNITH

Martine DASCOT
BNITH

Gregory BERTHOU
AFNOR

Alice Rideau
AFNOR

Sommaire

1 – Les Industries du Textile et de l’Habillement	3
1.1 Enjeux et contexte économique.....	3
1.2 Les intérêts du système de normalisation	4
1.3 Les partenaires	5
2 - Bilan de la normalisation en 2019	7
2.1 Bilan stratégique.....	7
2.2 Bilan technique	10
2.2.1 Habillement.....	10
• Désignation des tailles des vêtements :	10
• Sécurité des vêtements d’enfants	11
• Allégations.....	12
• Dessins techniques.....	12
• Substances soumises à réglementation européenne	12
• Entretien des textiles et code d’entretien	13
• Textiles "intelligents"	13
• Propriétés thermorégulantes des textiles	14
• Cosmétotextiles	14
• Analyse quantitative des mélanges de fibres.....	15
• Fibres et fils.....	16
• Propriétés physiques des étoffes.....	16
• Caractérisation des étoffes lumineuses.....	17
• Transfert d’humidité	18
• Solidité des coloris.....	18
• Colorants naturels	18
• Biodégradabilité des textiles	18
• l’habillement de protection individuelle (vêtements et gants).....	19
• Protection chimique (CEN TC 162 WG3, WG13 et ISO TC94 SC13 WG3, WG6)	20
2.2.2 Textiles de maison et de loisirs	24
• Articles de couchage (gigoteuse), Couettes et Tours de lit	24
2.2.3 Textiles de santé	25
• Les dispositifs médicaux.....	25
• Textiles hospitaliers	26
• Textiles pour hygiène "grand public"	26
2.2.4 Textiles à usage technique	27
• Supports textiles revêtus, groupe européen animé par la France	27
• Textiles et nanotechnologies	27
• Cordages.....	28
2.2.5 Plumes et duvets	28
3 - Perspectives 2020.....	29
4 - Annexes	31

1 – Les Industries du Textile et de l’Habillement

1.1 Enjeux et contexte économique

Les secteurs du textile et l’habillement font particulièrement partie de ceux fortement concernés par la mondialisation. La montée en puissance non seulement de la Chine mais aussi de la Corée et du Japon s’accroît.

Plusieurs pays africains commencent à participer plus activement aux travaux de normalisation ISO comme le Botswana, l’Éthiopie ou le Kenya.

Les Britanniques affirment encore plus leur implication dans les travaux de normalisation européenne (CEN) depuis l’annonce du Brexit (BSI reste membre du CEN dans les mêmes conditions actuelles jusque fin 2020).

Les atouts des industries du textile et de l’habillement doivent continuer de se renforcer avec une substantielle capacité d’innovation et de création, des produits à forte valeur ajoutée, des processus de pointe et une main d’œuvre qualifiée.

Le contexte national des pôles de compétitivité incite également à démontrer la synergie entre l’innovation et la normalisation.

La normalisation dans les secteurs du textile et de l’habillement apporte sa contribution par l’intermédiaire du Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l’Habillement (BNITH).

Le présent rapport d’activités se place dans cet environnement, optant pour une démarche pragmatique nationale lorsque la normalisation européenne (CEN) ou internationale (ISO) ne permet pas, pour le moment, d’objectiver les performances des produits à valeur ajoutée, ou lorsque l’on souhaite opérer une différenciation nationale liée, par exemple, au savoir-faire français.

Les travaux internationaux (ISO) et européens (CEN) continuent de s’orienter de plus en plus pour répondre au besoin toujours croissant de diminution, voire de suppression des barrières techniques aux échanges.

Le bilan 2019, présenté ci-après, est décliné selon 4 domaines principaux :

- Habillement, y compris les vêtements de protection individuelle (EPI) ;
- Textile de maison ou de loisir ;
- Textile de santé (dispositifs médicaux ou hygiène) ;
- Textiles à usage technique.

1.2 Les intérêts du système de normalisation

- Être présent dans le système de normalisation permet, entre autres, aux entreprises :

- ✓ **De posséder des outils stratégiques :**

La participation aux travaux de normalisation aide l'entreprise à innover, anticiper et faire évoluer ses produits en fonction des exigences normatives mises à jour. Elle l'aide également à être compétitive, à faciliter l'insertion d'innovations sur le marché, et mieux connaître les marchés et leurs tendances.

Le thème "Innovation et Normalisation" est discuté au sein d'instances telles qu'AFNOR, les pôles de compétitivité, tels que Techtera et Up-Text, et les associations européennes représentant les industries tel que Euratex dans le secteur textile-habillement. Ce dernier a réalisé en particulier une enquête auprès des entreprises européennes du textile et de l'habillement, dans laquelle il apparaît que la normalisation est prise en compte par les services Recherche & Développement des entreprises lors de la mise au point des nouveaux produits.

- **La norme permet, entre autres :**

- ✓ **D'assurer la loyauté des transactions**

Les normes françaises, européennes ou internationales servent de référentiel commun pour préserver la loyauté de la concurrence et, de ce fait, faciliter les échanges.

L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'appuie sur la normalisation internationale pour définir ses règles.

- ✓ **De constituer un argument commercial**

La référence à la norme constitue un excellent argument de vente et favorise la réussite commerciale des produits. À titre d'exemple, les symboles d'étiquetage d'entretien des textiles, placés sur les produits, servent le consommateur et le distributeur en valorisant l'article et en les conseillant pour son entretien ; le règlement technique sur lequel sont fondés les symboles s'appuie sur la normalisation.

- ✓ **Répondre à des exigences réglementaires**

La normalisation constitue un outil de présomption de conformité aux directives ou règlements européens relatifs notamment à la santé, à la sécurité et à la protection de l'environnement.

La directive relative à la sécurité générale des produits (en cours de révision et qui deviendra un règlement) est de nature à accroître encore l'importance de la normalisation puisque les tribunaux, les autorités administratives font référence aux normes publiées.

1.3 Les partenaires

Les principaux partenaires du Bureau de Normalisation les plus actifs dans le Textile et l'Habillement sont :

- Le système français de normalisation SFN :
- AFNOR (Association Française de Normalisation)
- Les bureaux de normalisation sectoriels en liaison suivants :
 - BNBA (bois et ameublement)
 - UNM (mécanique)
 - BNPP (plastiques et polymères)
 - BNAE (aéronautique et spatial)
 - AFNOR-UTE (électricité, électronique)
- Les organisations professionnelles suivantes :
 - Association pour la Détermination de la Solidité des Teintures (ADSOL) ;
 - Comité Français pour l'Étiquetage d'Entretien des Textiles (COFREET) ;
 - Confédération Européenne du Lin et du Chanvre (CELC) ;
 - Fédération du Jouet et de la Puériculture (FJP) ;
 - Syndicat National des Matériels de Protection (SYNAMAP) ;
 - Syndicat National des Plumes et Duvets ;
 - Union Française des Industries Mode et Habillement (UFIMH), et ses différentes fédérations :
 - Fédération Française des Industries de la Chemiserie – Lingerie ;
 - Fédération Française des Industries Diverses de l'Habillement ;
 - Fédération Française des Industries du Vêtement Masculin ;
 - Fédération Française du Prêt à Porter Féminin ;
 - Union des Industries Textiles (UIT), et ses différentes fédérations ou sections professionnelles :
 - Fédération de la Maille de la Lingerie et du Balnéaire ;
 - Fédération Française des Industries Lainières et Cotonnières ;
 - Sécurofeu ;
 - Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) ;
 - Fédération Française des Dentelles et Broderies ;
 - Union des Industries Françaises de l'Ameublement (UNIFA).
- Les centres techniques suivants :
 - Centre Technique du Cuir (CTC) ;
 - Centre Technique de la Teinture et du Nettoyage (CTTN) ;
 - Institut Technologique Forêt, Cellulose, Bois, Ameublement (FCBA) ;
 - Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH).
- Les organismes de certification :
 - ASQUAL.
- Les entreprises suivantes :
 - de la distribution spécialisée ;
 - des textiles d'ameublement ;
 - des textiles enduits ;
 - de l'habillement ;
 - de l'habillement de protection ;
 - du domaine médical ;
 - les fournisseurs de collectivités (linge hospitalier, vêtements de travail).

- Les pouvoirs publics, en particulier :
 - SQUALPI ;
 - Ministère de l'agriculture ;
 - Ministère en charge de l'économie, DGE, DGCCRF ;
 - Ministère de la défense ;
 - Ministère de l'intérieur ;
 - Ministère en charge de la santé, du travail.

- Les consommateurs représentés par
 - INC.

2 - Bilan de la normalisation en 2019

2.1 Bilan stratégique

La normalisation textile, avec plus de 670 normes concernées, s'applique à l'ensemble des domaines depuis la production de fibres/fils/filaments jusqu'aux applications très diversifiées de l'industrie comme des produits de consommation.

Dans ce contexte, le Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement (BNITH) – créé à la demande des organisations professionnelles UIT et UFIMH – organise l'ensemble des travaux normatifs français, par délégation d'Afnor.

Les activités de normalisation du BNITH sont évaluées selon le référentiel NF X 50-088:2009, permettant le maintien de l'agrément ministériel. Le BNITH a été audité par des représentants du CAE (Comité d'Audit et d'Évaluation) en avril 2017 pour le renouvellement de son agrément (2018-2020). Le prochain audit du CAE est programmé pour mars 2020.

Simultanément, tous les partenaires de la filière (producteurs, distributeurs, utilisateurs, consommateurs, pouvoirs publics, ...) sont impliqués représentant 350 personnes, membres du BNITH.

Cette organisation s'inscrit évidemment dans la stratégie française de Normalisation 2019 : elle s'appuie sur des thématiques transversales telles que la transition écologique et surtout sur des thématiques sectorielles :

- la sécurité : garantir la sécurité des produits et des services et mieux protéger le consommateur ;
- l'intelligence artificielle : de multiples applications telles que les systèmes embarqués ou le e-commerce ;
- les textiles techniques et nouveaux matériaux intelligents : accélérer l'industrialisation des textiles techniques et autres dispositifs embarqués sur les vêtements et le corps, en établissant une terminologie commune, en développant des méthodes d'essai sur la performance et la résistance de ces produits et en contribuant à établir un haut niveau de sécurité.

✓ La proximité

Faciliter la contribution et la participation de toutes les parties prenantes, notamment les PME reste un objectif prioritaire.

En 2019, le BNITH a enregistré 7 nouveaux membres dont 4 PME. La répartition des PME par commission figure en annexe. Parallèlement, il y a eu 2 désinscriptions dont PME.

Le développement des réunions par webconférence, représentant plus de la moitié des réunions en 2019, permet aussi à des membres qui ne peuvent se déplacer physiquement notamment pour une journée, voire une demi-journée de réunion, de se connecter et de participer.

Si nécessaire, la diffusion d'un « Relevé des faits marquants » juste après les réunions de comité technique permet à toutes les parties prenantes d'être informées très rapidement des points qui les concernent et qui ont été traités au niveau CEN et ISO.

Le deuxième objectif est d'améliorer la lisibilité du système français de normalisation :

- La mise en place en 2009 de comités électroniques pour la gestion de toutes les commissions de normalisation du BNITH a permis de rendre le système plus lisible.
- le cycle de vie des normes est rendu plus visible avec notamment la mise en consultation systématique des revues périodiques des normes pour révision, confirmation ou annulation, des nouveaux projets proposés, etc.

- La méthode mise en place en 2013 des « Projets de décision », envoyés aux membres de la commission, lesquels ont quelques jours supplémentaires pour envoyer une objection éventuelle à la décision de vote préparée par le secrétaire de la commission, se révèle efficace et permet à certains qui ne s'étaient pas exprimés lors du vote de réagir face à la décision envisagée.

✓ L'influence internationale

Dans un contexte international toujours très tiré vers l'Asie, le renforcement de la position de la France n'est pas aisé. À noter que depuis le Brexit, la Grande-Bretagne reste toujours très présente en normalisation (un accord entre la BSI et le CEN maintient un statu quo jusqu'à fin 2020). Si l'Allemagne et les pays du Nord de l'Europe sont plus en retrait par rapport à la normalisation textile, l'Italie au contraire, renforce sa position. L'Espagne revient également sur certains thèmes.

Le nombre d'experts français désignés par le BNITH qui défendent les intérêts français au niveau européen (CEN) ou international (ISO) est de 80 en 2019. Les experts sont surtout présents au CEN, ils couvrent majoritairement le domaine des EPI et des produits textiles. De nouveaux experts se sont inscrits sur le thème des EPI et des textiles de santé. La France assure l'animation de 7 groupes de travail européens et de 9 groupes de travail internationaux. Elle a repris notamment l'animation du groupe de travail CEN TC248 WG25 *Cosmétotextiles* à la suite de sa réactivation.

La France continue d'assurer le secrétariat du sous-comité technique ISO TC38 SC24 « *Atmosphères de conditionnement et essais physiques des textiles* ». L'ISO ayant décidé la fin des jumelages, AFNOR conserve donc le secrétariat (auparavant partagé avec KATS, Corée) et la Corée prend la présidence d'ISO TC38 SC24 à partir du 1^{er} janvier 2020.

Le BNITH organise chaque fois que possible des réunions de groupe de travail en France : 3 groupes de travail CEN et 6 groupes de travail ISO en 2019.

L'incitation à l'utilisation prioritaire des normes internationales dans tous les pays conduit le plus souvent le BNITH à demander la reprise en norme française des normes ISO sauf si elles sont jugées sans intérêt par les membres des commissions.

En 2019, le BNITH constituait la délégation française participant aux réunions des comités (ou sous-comités) techniques suivants :

- ISO TC94 SC13 *Vêtements de protection*, le 22 mars à Hangzhou, Chine,
- CEN TC162 *Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage*, les 18 et 19 septembre à Haan, Allemagne ;
- CEN TC248 *Textiles et produits textiles*, le 3 octobre à Stockholm, Suède ;
- ISO TC38 *Textiles* le 18 octobre à Ponzano, Italie

et mandaté par la commission AFNOR UF124 *Technologies et Dispositifs électroniques prêts-à-porter* (pouvant notamment être intégrés dans des vêtements) :

- IEC TC124 *Dispositifs électroniques prêts-à-porter* le 17 mai à San Francisco, USA et le 19 octobre à Shanghai, Chine.



ISO TC38 à Ponzano, Italie

Pour évaluer l'influence française sur les 47 normes publiées en 2019, le BNITH s'est livré comme les années précédentes à l'exercice de donner une note de 1 à 5 (1 très importante à 5 négligeable) sur 2 critères :

- En abscisse : l'intérêt stratégique du sujet pour la France
- En ordonnée : la prise en compte des contributions françaises (le constat ne peut être effectué qu'*a posteriori*)

La cartographie finale obtenue (voir annexe) permet de conclure à une bonne influence française globalement.

- **Valoriser la norme au regard des autres documents de référence**

Les acteurs de la réglementation s'avèrent toujours de plus en plus sensibles pour utiliser les normes, par exemple :

- la directive européenne sur la Sécurité Générale des Produits (en cours de révision). Les nouvelles normes sous mandat de l'Union Européenne ne sont certes pas réglementaires mais elles donnent présomption de conformité. Par exemple, le mandat (M497) de la Commission Européenne a été donné au Comité Européen de Normalisation (CEN) relatif aux exigences de sécurité concernant les produits dans l'environnement du sommeil des jeunes enfants.
- le règlement n°1007/2011 sur l'étiquetage de composition des fibres textiles donne lieu à un mandat de la Commission Européenne M532 qui a démarré en avril 2015 pour 5 ans : l'objectif est d'établir des normes harmonisées de méthodes d'analyse qui viendront en support de cette réglementation et conduiront à supprimer à terme les méthodes analytiques décrites dans l'annexe VIII.

2.2 Bilan technique

En 2019, 47 nouvelles normes ont été publiées en normes françaises et 5 normes reprises de normes ISO déjà publiées.

Le BNITH a répondu à 363 votes pour des normes ou projets de norme européennes (146 sur 363) et internationales (217 sur 363) soit 9% de moins qu'en 2018 mais 18% de plus qu'en 2017.

L'organisation du BNITH s'appuie sur 1 groupe de coordination (GCTH) et 5 commissions techniques :

- GCTH : Groupe de coordination Textile-Habillement
- Essais textiles
- Produits textiles
- Habillement
- EPI
- Santé

Les 6 comités électroniques correspondants, hébergés sur le site d'Afnor, ouverts depuis 2009, sont opérationnels.

2.2.1 Habillement

- **Désignation des tailles des vêtements :**

Le vote réalisé au sein du comité technique CEN TC248 pour choisir entre l'option de réviser les normes EN 13402-1 et EN 13402-2 ou bien de les annuler pour reprendre les normes ISO 8559-1 et ISO 8559-2 a conduit à privilégier la deuxième option. Après de nombreuses années, la position soutenue par le BNITH d'une reprise des normes ISO a enfin convaincu une majorité des partenaires européens et sa revendication satisfaite.

La norme ISO 8559-2 est en cours de révision pour incorporer certains éléments de la norme européenne EN 13402-3 pour compléter les informations sur les tailles.

Le groupe de travail CEN TC248 WG10 n'a donc plus d'activité mais a été maintenu lors de la réunion du comité technique d'octobre en surveillance des travaux à l'ISO. Néanmoins, les experts suédois ont annoncé qu'ils abandonnaient l'animation et un appel à nouvel animateur devait être lancé.

Les trois groupes de travail du comité technique international « *Systèmes de tailles de l'habillement – désignation des tailles, méthodes de mesures des tailles et bien-être virtuel* » (ISO TC133) se sont réunis en juin 2019 à Paris :

- WG1 « *Mesures du corps humain* » (co-animation Corée- Royaume-Uni) : La nouvelle proposition sur une compilation des résultats de mensurations des populations mondiales n'a pas emporté l'adhésion des experts et un vote au sein du comité technique a confirmé qu'une majorité de pays souhaitait l'abandon de ce thème préliminaire.

Un deuxième nouveau sujet concerne des spécifications sur les formes du corps et les méthodes d'analyse des silhouettes. Il a été discuté plus en détails lors d'une deuxième réunion en novembre à Mestre, Italie.

- WG2 « *Bien-être virtuel* » (Animation Corée) : les experts ont traité les commentaires au vote interne au comité de ISO 20947-1 *Protocole d'évaluation de la performance des systèmes d'habillement virtuel- Partie 1 Fidélité de la représentation du corps humain virtuel* ainsi que les

commentaires au nouveau projet ISO 20947-3 *Protocole d'évaluation de la performance des systèmes d'habillage virtuel- Partie 3 Évaluation du bien-aller virtuel*

Deux nouveaux sujets ont été présentés ISO TS 3736-1 *Essayage virtuel- Démarche de services-prêt à porter en ligne et hors ligne* et ISO TS 3736-2 *Essayage virtuel- Démarche de services- Vêtement sur mesure en ligne et hors ligne* qui font l'objet du vote NP (nouveau projet) jusqu'au 2 janvier 2020. Le BNITH a soulevé le fait que ces projets correspondent au thème des services rendus aux clients et que les processus industriels ne sont pas destinés à être normalisés.

WG3 « *Indicateurs de mesure* » (Animation France) la norme NF ISO 8559-3 *Désignation des tailles de vêtements- Méthodologie d'élaboration des barèmes de mensuration du corps et des intervalles* (chef de projet français) a été publié en mai 2019.

Un nouveau sujet, proposé par les experts français, a été discuté sur la détermination du facteur de couverture entre les dimensions des barèmes de mensurations et celles de la population ciblée (future ISO 8559-4).

Un premier document a été présenté sur la désignation des tailles de gants ISO PWI 23757.

La réunion suivante de novembre 2019 a porté uniquement sur la révision de l'ISO 8559-2.

- **Sécurité des vêtements d'enfants**

Le groupe de travail européen (CEN TC248 WG20 animation Royaume-Uni) s'est réuni en avril, en juillet et en octobre 2019.

L'objectif est la révision de l'EN 14682 *Sécurité des vêtements d'enfants - Cordons et cordons coulissants – Spécifications* ainsi que la révision du rapport technique CEN TR 16792 *Sécurité des vêtements d'enfants - Recommandations pour la conception et la fabrication des vêtements d'enfants - Sécurité mécanique*

Le guide d'interprétation de la norme EN 14682, CEN TR 17376 *Textiles - Sécurité des vêtements d'enfants - Guide sur l'utilisation de l'EN 14682:2014 Cordons et cordons coulissants sur les vêtements d'enfants – Spécifications* a été mis en disposition par le CEN en juillet 2019 et publié par AFNOR fin décembre 2019. Ce guide remplace le précédent guide FD CEN TR 16446 qui concernait sur EN 14682 :2007.

Parallèlement, les 4 parties relatives à la sécurité des attaches ont été envoyées à l'enquête :

- CEN TS 17394 Partie 1 : *Sécurité d'attache des composants fixés aux vêtements pour enfants en bas âge - Spécification* (pour séparer les exigences des méthodes d'essais).
- EN 17394 Partie 2 : sécurité d'attache des boutons- Méthode d'essai
- CEN TS 17394 Partie 3 : sécurité d'attache des boutons pression métalliques appliqués mécaniquement - Méthode d'essai
- CEN TS 17394 Partie 4 : sécurité d'attache des composants à l'exception des boutons et des bouton-pression métalliques appliqués mécaniquement - Méthode d'essai

Les parties 1, 3 et 4 qui sont des spécifications techniques vont partir directement en publication. La partie 4 n'est pas reprise dans la collection française car les experts français restent très critiques en l'absence de validation de cette méthode qui utilise un équipement spécifique prôné par les britanniques.

Ces quatre derniers projets sont issus d'annexes présentes dans le rapport technique CEN TR 16792 :2014 *Sécurité des vêtements d'enfants - Recommandations pour la conception et la fabrication des vêtements d'enfants - Sécurité mécanique* ; ce qui entraîne *de facto* sa révision.

- **Allégations**

La norme expérimentale élaborée à la demande de la DGCCRF sur l'emploi des allégations XP G00-011 **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** a été publiée en avril 2019.

Une question subsiste sur la protection contre les UV solaires qui ne pourraient être considérés comme des conditions atmosphériques normales, et, dans certains cas, être qualifiés d'extrêmes conduisant par conséquent les vêtements revendiquant une protection contre ces UV-solaires « extrêmes » dans le cadre des EPI catégorie 2 : la Commission Européenne devrait prendre une position officielle en janvier 2020.

- **Dessins techniques**

La norme révisée NF G05-003 *Industries de l'habillement-Représentation des machines et du matériel dans les dessins d'implantation* a fait l'objet de l'enquête publique en 2019 et devrait être publiée tout début 2020. Elle intègre de nouveaux modes d'assemblage ainsi que la mise à disposition des données en format numérique.

- **Substances soumises à réglementation européenne**

Le groupe de travail européen (CEN TC248 WG26), animé par le Royaume-Uni s'est réuni en février et en octobre 2019.

- La norme NF EN 16711-3 *Textiles - Détermination de la teneur en métaux - Partie 3 : Dosage du plomb libéré par une solution de salive artificielle* a été publiée fin août 2019 ;
- Le nouveau rapport technique CEN TR 17222 *Produits textiles et nanotechnologies - Orientation pour la réalisation d'essais de simulation de nanoparticules libérées - Exposition à la peau* a été publié en octobre 2019.
- Un certain nombre de projets de normes ont été repris de la collection cuir et adaptées aux textiles, concernant notamment la détermination du diméthylfumarate DMFu EN 17130, du diméthylformamide DMF EN 17131, de certains agents de conservation EN 17134 et des hydrocarbures aromatiques polycycliques HAP EN 17132. Tous ces projets ont été publiés dans la collection française en septembre 2019.
La révision de l'EN 17134 a été discutée au sein du groupe de travail afin d'introduire une méthode pour le chlorophénol (future partie 2) ainsi que pour la perméthrine (future partie 3, voir protection contre les morsures des tiques dans la partie d'habillement de protection (EPI).
- Les normes NF EN ISO 21084 *Textiles – Méthode pour la détermination des alkylphénols (AP)* et NF EN ISO 18254-2 *Textiles – Méthode de détection et de détermination des alkylphénols ethoxylés (APEO) Partie 2 Méthode utilisant la CLPN* ont été publiées en mars 2019.
- La norme NF EN 17137 *Textiles- Détermination de la teneur en composés à base de chlorobenzènes et chlorotoluènes* a été publiée en avril 2019.
- La norme EN ISO 22744-1 *Détermination des composés organostanniques - Partie 1 : Méthode utilisant la chromatographie en phase gazeuse* a fait l'objet d'une deuxième enquête publique en 2019 qui a encore suscité de nombreux commentaires.
- Le groupe de travail élabore également un projet de norme (chef de projet suédois) sur la détermination des composants fluorés

- **Entretien des textiles et code d'entretien**

Le groupe de travail "Nettoyage professionnel" ISO TC38 SC2 WG1 (animation France) s'est réuni en mai 2019 à Paris.

- . Les commentaires à l'enquête des nouveaux projets ISO 3175-5 *Mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au dibutoxymethane* et ISO 3175-6 *Mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au décaméthylpentacyclosiloxane* ont été traités. Les projets ont été envoyés en publication directe et publiés à l'ISO en septembre 2019.

Le groupe de travail n'ayant plus de sujet actif a été mis en sommeil lors de la session plénière du sous-comité ISO TC38 SC2 en octobre 2019.

Le groupe de travail « Lavage et séchage domestiques » (animation USA) s'est réuni en mai 2019 à Paris puis en octobre pour réviser la norme EN ISO 6330 Textiles - Méthodes de lavage et de séchage domestiques en vue des essais des textiles (avec une cheffe de projet suédoise).

Le groupe de travail « *Code d'entretien* » (animation France) s'est réuni en mai 2019 à Paris puis en octobre 2019 à Ponzano pour réviser la norme EN ISO 3758 *Textiles - Code d'étiquetage d'entretien au moyen de symboles*. L'accord initial ISO-Ginetex pour l'utilisation des symboles (marque déposée par le Ginetex) est i remis en cause par ISO qui constate des disparités dans les droits d'utilisation de la marque entre les différents pays ressortissants du Ginetex. Les experts des différents pays ont bien insisté auprès du secrétariat central de l'ISO sur l'importance de cette norme pour les parties prenantes. L'ISO menace d'annuler cette norme si aucun accord n'est trouvé avec le GINETEX.

La norme ISO 30023 *Textiles - Symboles de qualification pour l'étiquetage des vêtements de travail* destinés à être lavés de manière industrielle est en cours de révision : les procédures de lavage doivent être alignées sur la version révisée de 2017 de l'ISO 15797 *Textiles - Méthodes de blanchissage et de finition industriels pour les essais des vêtements de travail*.

- **Textiles "intelligents"**

Le groupe de travail « Textiles intelligents » CEN TC248 WG31 (animation Belgique) en conjonction avec le groupe de travail ISO TC38 WG32 (même animatrice qu'au CEN) s'est réuni en mars et en novembre 2019.

Le rapport technique CEN TR 16298 *Textiles et produits textiles – Textiles intelligents - Définitions, catégorisation, applications et besoins de normalisation* a été repris à l'ISO pour lui donner une assise internationale sous le numéro ISO TR 23383. Il a fait l'objet d'un vote pour l'enregistrer à l'étape CD (projet de comité) en novembre 2019.

L'élaboration du rapport technique européen sur les textiles incluant de l'électronique devrait être finalisé fin décembre 2019.

Le groupe de travail a également discuté du nouveau projet chinois ISO 24584 *Textiles - Détermination de la résistance de surface des textiles conducteurs utilisant une méthode sans contact* sur lequel la France a voté négativement car il y aurait un risque de duplication avec des travaux de l'IEC. Après une recherche sur des normes existantes sur ce sujet, il apparaît que cette méthode a fait l'objet de normes ISO (et non IEC) ; ce qui lèvera l'objection française initiale pour une application aux produits textiles.

Le groupe de travail CEN TC248 WG31 apporte sa contribution aux travaux relatifs à la "demande de normalisation" M/553 (anciennement désignée comme "mandat") de la Commission Européenne sur les

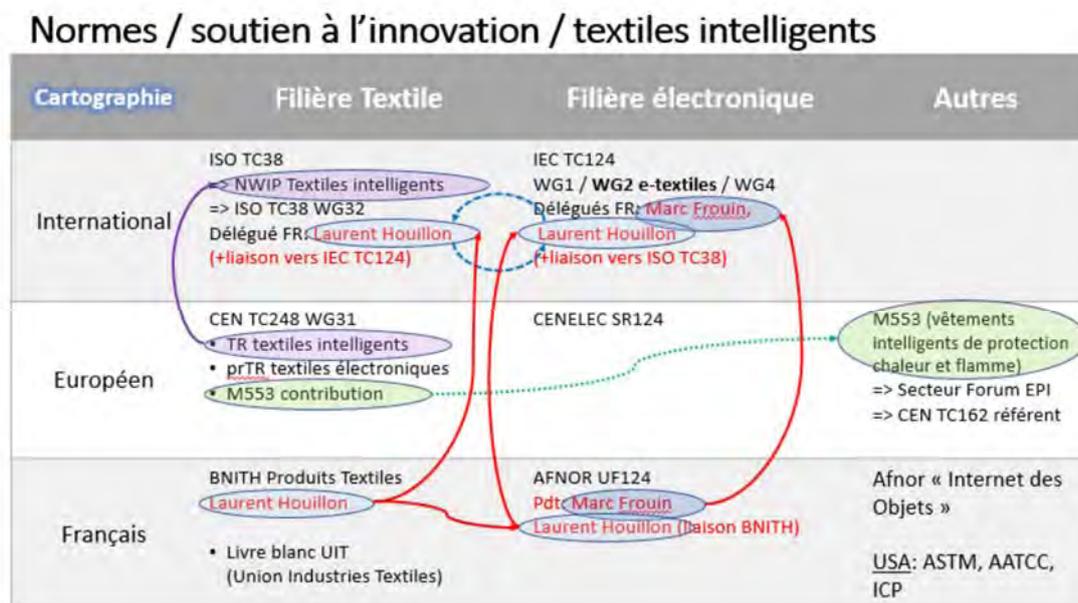
vêtements intelligents de protection contre chaleur et flamme (programme placé sous l'égide du secteur forum des EPI).

L'adoption du nouveau rapport technique "SUCAM" (acronyme issu de l'anglais « *Selection, Use, Care and Maintenance* » qui signifie « *Sélection, Utilisation, Entretien et Maintenance* ») concernant l'habillement de protection contre la chaleur et la flamme dans le cadre des vêtements intelligents a fait l'objet d'un vote jusqu'à fin octobre 2019.

Côté de la filière électronique, le comité technique international IEC TC 124 sur les dispositifs portables intelligents s'est réuni à San Francisco, USA en mai 2019 et à Shangai, Chine en octobre 2019.

Pour rappel, la commission AFNOR UF124, présidée par Marc Frouin, Bioserenity, est le "groupe miroir" de ce TC.

Le groupe de travail IEC TC124 WG1 *Terminologie*, co- animé par Laurent Houillon a développé le projet de norme IEC 63203-101-1 - *Technologies et Dispositifs Électroniques prêts à porter Terminologie*. Pour appréhender de façon générale les interactions entre les filières "textiles" et "électroniques", les niveaux nationaux, européens et internationaux, le BNITH a établi la cartographie suivante :



• Propriétés thermorégulantes des textiles

Le groupe de travail CEN TC248 WG28 s'est réuni en avril 2019.

Il reprend les travaux du CEN TC248 WG31 sur les textiles contenant des matériaux à changement de phase PCM en travaillant sur la caractérisation des étoffes.

Il révisé également le rapport technique CEN TR 16422 *Classification des propriétés thermorégulantes*.

Les deux projets *Textiles- Effets physiologiques- Mesure de la réserve et du transport de sueur liquide* et *Textiles- Effets physiologiques- mesure de la résistance évaporative à l'aide du mannequin transpirant* ont été activés dans le programme de travail du CEN.

Pour ces différents thèmes, la France manque d'expert français qui puisse participer aux travaux.

• Cosmétotextiles

Le groupe de travail CEN TC248 WG25 *Cosmétotextiles* (animation France) a été officiellement réactivé lors de la session plénière du comité pour réviser le rapport technique CEN TR 17917 *Textiles – Cosmétotextiles* pour une mise à jour rendue nécessaire à la suite du remplacement de la directive « Biocides » par le Règlement « Biocides ».

- **Analyse quantitative des mélanges de fibres**

Groupes international et européen animés par la France.

Le groupe de travail européen CEN TC248 WG30 s'est réuni en février et en septembre 2019 pour continuer à travailler sur le mandat de la Commission Européenne afin d'harmoniser les normes qui viendront en appui du règlement 1007/2011. Les travaux comparatifs entre les méthodes de l'annexe VIII du règlement et les parties correspondantes de l'EN ISO 1833 ont conduit à réviser la plupart des parties de l'ISO 1833 :

Les parties suivantes ont été publiées en 2019 :

- EN ISO 1833-6 *mélanges de viscose ou de certains types de cupro, modal ou lyocell avec certaines autres fibres (méthode à l'acide formique et au chlorure de zinc)*
- EN ISO 1833-12 *Mélanges d'acrylique, certains modacryliques, certaines chlorofibres, certains élasthannes avec certaines autres fibres (méthode à la diméthylformamide)* EN ISO 1833-20 *mélanges d'élasthanne avec certaines autres fibres (méthode au diméthylacétamide)*
- EN ISO 1833-3 *Mélanges d'acétate et de certaines autres fibres (méthode à l'acétone)* ,
- EN ISO 1833-10 *Mélanges de triacétate ou de polylactide avec certaines autres fibres (méthode au dichlorométhane)*
- EN ISO 1833-16 *Mélanges de fibres de polypropylène avec certaines autres fibres (méthode au xylène)*
- EN ISO 1833-18 *Mélanges de soie avec d'autres fibres protéiques (méthode à l'acide sulfurique)*
- EN ISO 1833-21 *mélanges de chlorofibres, certains modacryliques, certains élasthannes, acétates, triacétates avec certaines autres fibres (méthode à la cyclohexanone)*

Cependant, la Commission Européenne après lecture des normes révisées une fois publiées seulement, a demandé quelques modifications qui obligent à réviser à nouveau les parties 3, 12 et 18 car les modifications concernent le domaine d'application.

La partie 26 *mélange de fibres de mélamine avec fibres de coton ou d'aramide (méthode à l'acide formique chaud)* est révisée également avec changement de titre.

- Les parties 9 *Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'alcool benzylique)*, partie 13 *Mélanges de certaines chlorofibres avec certaines autres fibres (méthode au sulfure de carbone/acétone)*, partie 14 *Mélanges d'acétate avec certaines chlorofibres (méthode à l'acide acétique glacial)* partie 17 *Mélanges de fibres cellulosiques et certaines fibres avec certaines chlorofibres et certaines autres fibres (méthode à l'acide sulfurique concentrée)* et partie 15 *Mélanges de jute et de certaines fibres animales (méthode par dosage de l'azote)* ont été publiées entre septembre et novembre 2019.

Les parties 1 et 2 qui comportent les principes généraux des essais et les exemples de mélanges ternaires (et plus) de fibres ont fait l'objet de l'enquête publique en 2019.

La nouvelle partie 29 *Mélanges de polyamide avec bicomposant polypropylène/polyamide (méthode à l'acide sulfurique)* a fait l'objet de l'enquête publique fin 2019.

Certaines parties de l'ISO 1833 qui ne sont pas incluses dans l'annexe VIII du règlement sont aussi révisées et proposées pour harmonisation :

- EN ISO 1833-22 *Mélanges de viscose ou de certains types de cupro, modal ou lyocell avec des fibres de lin (méthode à l'acide formique et au chlorure de zinc)* qui fait l'objet d'essais interlaboratoires
- EN ISO 1833-25 *Mélanges de polyester avec certaines autres fibres (méthode à l'acide trichloracétique et au chloroforme)* qui a été envoyée à l'enquête publique fin 2019.

Par ailleurs, la nouvelle norme NF EN ISO 1833-27 *mélanges de cellulose avec certaines autres fibres (méthode au sulfate d'aluminium)* a été publiée en octobre 2019.

Le groupe ISO continue de travailler sur les méthodes « anti-fraude » concernant l'étiquetage « cachemire » :

- la norme NF ISO 20418-2 : *Textiles - Analyse protéomique qualitative et quantitative de certaines fibres animales -Partie 2 : détection des peptides par MALDI-TOF MS* a été publiée en mars 2019.
- la norme EN ISO 20418- 3: - *détection des peptides par LC-ESI-MS sans réduction protéinique* a fait l'objet de l'enquête publique en 2019.

Les deux nouveaux projets d'analyse par méthode microscopique proposés par la France:

- ISO 20705 *Textiles — Analyse quantitative par microscopie — Principes généraux des essais*
- ISO 20706-1 *Textiles — Analyses qualitative et quantitative de certaines fibres libériennes (lin, chanvre, ramie) et de leurs mélanges — Partie 1: Identification des fibres utilisant des méthodes microscopiques*

ont été publiées fin novembre et début décembre 2019.

Deux autres documents vont être révisés à la suite de la revue systématique :

- ISO 2076 *Textiles - Fibres chimiques - Noms génériques*
- ISO TR 11827 *Textiles - Essai de composition - Identification des fibres*

• Fibres et fils

Plusieurs normes françaises sont des reprises de normes ISO déjà publiées :

- NF ISO 2403 *Textiles - Fibres de coton - Détermination de l'indice micronaire* publiée en février 2019
- NF ISO 4913 *Textiles - Fibres de coton - Détermination de la longueur pincée (span length) et de l'indice d'uniformité* publiée en février 2019
- NF ISO 3790 *Filets de pêche - Détermination de l'allongement des fils pour filets* publiée en avril 2019.

La norme révisée ISO 2648 *Laine. Détermination des paramètres de distribution de longueur des fibres. Méthode électronique* a fait l'objet de l'enquête publique en 2019.

La norme révisée ISO 2647 *Laine — Détermination du pourcentage de fibres médulleuses au microscope à projection* a été envoyée à l'enquête fin 2019. Les experts français ont déploré que les commentaires émis au vote précédent n'aient pas été discutés par l'ensemble des experts du groupe de travail ISO TC38 SC23 WG5 mais traités uniquement par le chef de projet chinois.

La norme révisée ISO 5079 *Fibres textiles - Détermination de la force de rupture et de l'allongement de rupture des fibres individuelles* partira à l'enquête début 2020.

La norme révisée NF ISO 2370 *Textiles -- Détermination de la finesse des fibres de lin -- Méthodes perméométriques* a été publiée en juillet 2019.

Le nouveau sujet ISO 24180 *Textiles - Fibres synthétiques - Détermination de la résistance électrique des fils de filaments* a suscité beaucoup de controverse et de vives discussions lors de la session plénière de l'ISO TC38 SC23.

• Propriétés physiques des étoffes

Pour rappel, le sous-comité technique ISO TC38 SC24 était présidé par la France jusqu'à fin 2018 avec un co-secrétariat France/Corée. L'ISO ayant pris la décision de mettre fin aux jumelages en cours, la France a gardé le secrétariat du SC24 et la présidence est assurée par la Corée à partir de 2019.

Les groupes de travail ISO TC38 SC24 WG2 *Étoffes- Essais physiques* et WG5 *Mesure numérique de l'aspect des étoffes* se sont réunis en avril 2019 en Allemagne puis en octobre en Italie.

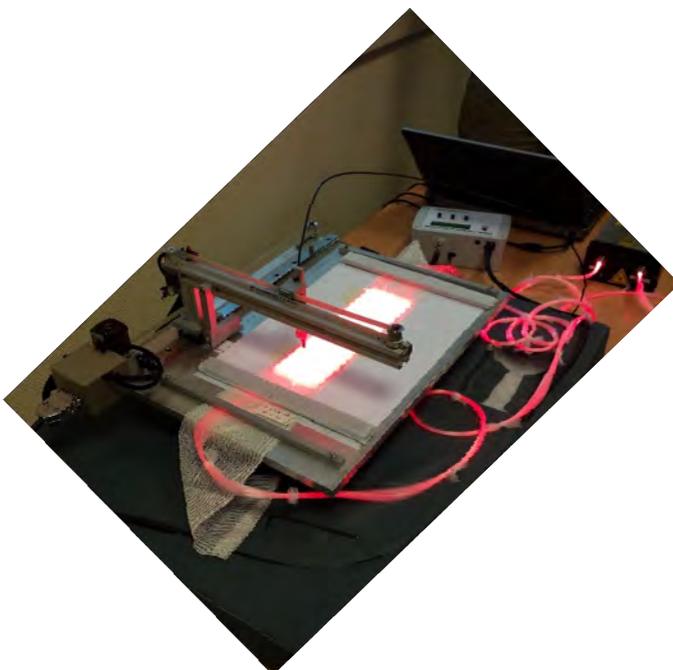
Le WG2 travaille sur les sujets suivants :

- Les 4 parties de l'ISO 12945 sur le boulochage (trois méthodes de simulation et une partie 4 pour l'évaluation visuelle) ont fait l'objet de l'enquête publique en 2019.
- Le nouveau projet ISO 21765 *Textiles- Textiles de renforcement- détermination automatique de drapabilité sur tissus et étoffes non frisées pour composites renforcés de fibres continues* a été discuté et l'envoi à enquête approuvé en 2019. L'enquête publique devrait démarrer tout début 2020.
- Les 2 parties de la norme ISO 2313-2 *Textiles- Détermination de l'auto-défroissabilité d'une éprouvette pliée par mesure de l'angle rémanent après pliage- Partie 2: Méthode de l'éprouvette pliée verticalement* (nouvelle méthode proposée par la Chine) et ISO 2313-1 *Textiles - Détermination de l'auto-défroissabilité d'une éprouvette pliée par mesure de l'angle rémanent après pliage - Partie 1 : Méthode de l'éprouvette pliée horizontalement* ont fait l'objet d'essais interlaboratoires comparatifs en 2019.
- Le nouveau projet proposé par KATS (Corée) ISO 24281 *Textiles Propriétés biaxiales des tissus- Détermination de la force maximale et de l'élongation par la méthode d'arrachement* a été accepté au programme de travail mais les experts français ont demandé et obtenu que les textiles enduits soient exclus du domaine d'application.
- Une étude a été lancée sur l'abrasion (norme ISO 12947-2) pour voir l'influence de certains paramètres : abrasif (positions et lots de fabrication), séquences d'évaluation de la détérioration de la surface, pressions exercées lors de la préparation des éprouvettes.

Le groupe de travail ISO TC38 SC24 WG5 *Mesure numérique de l'aspect des étoffes* discute du nouveau projet proposé par UNI (Italie) sur la détermination objective du boulochage qui va devenir la partie 5 de l'ISO 12945 et des essais interlaboratoires sont en cours.

• Caractérisation des étoffes lumineuses

Un groupe de projet français a travaillé à l'élaboration d'une nouvelle norme NF G20-030 *Textiles - Textiles lumineux - Détermination de l'éclairement énergétique et de la luminance d'étoffes lumineuses*. Après l'enquête au sein de la commission BNITH ESSAIS TEXTILES, la norme a été envoyée à l'enquête publique fin décembre 2019.



(capteur optoélectronique de mesure de l'éclairement énergétique ou de la luminance d'une étoffe lumineuse)

- **Transfert d'humidité**

- La norme ISO 20158 *Textiles - Détermination du temps d'absorption d'eau et de la capacité d'absorption d'eau des étoffes* a été publiée à l'ISO en août 2018 et sa reprise en NF a été publiée en

La norme ISO 20852 *Textiles - Détermination de l'échange thermique total à travers les textiles en environnement simulé* (utilisation du "skin model" modifié) a fait l'objet du vote final en 2019 et devrait partir en publication fin 2019.

- **Solidité des coloris**

La révision de la norme ISO 105- B06 *Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie B06 : solidité et vieillissement des teintures à la lumière artificielle à hautes températures : essai avec lampe à arc au Xénon* a fait l'objet de l'enquête publique en 2019. Les commentaires ont été traités lors de la réunion du groupe de travail ISO TC38 SC1 WG1 en octobre 2019 en Italie.

La norme révisée ISO 105-A03 *Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie A03 : échelle de gris pour l'évaluation des décolorations* a été publiée à l'ISO fin 2019.

Une nouvelle méthode de solidité au frottement ISO 105-X19 a été envoyée à l'enquête malgré l'opposition des experts français qui considèrent que cette méthode n'apporte aucune valeur ajoutée aux 2 méthodes déjà publiées, à savoir, ISO 105-X12 et ISO 105-X16.

- **Colorants naturels**

Le groupe de travail ISO TC38 WG31 discute de nouveaux projets coréens et indiens sur l'identification de certains colorants naturels. Ces sujets ne sont pas considérés comme prioritaires par les membres de la commission française car ils n'apportent rien (les experts français doutent de la validité des méthodes proposées pour conclure sur l'origine naturelle desdits colorants). Les projets de normes ISO 22195-1 *Textiles-Détermination d'indicateurs d'ingrédients de textiles colorés : Garance* (recherche d'alizarine) et ISO 22195-2 *Textiles- Détermination d'indicateurs d'ingrédients de textiles colorés : Curcuma* (recherche de curcumine) ont fait l'objet de l'enquête publique en 2019 : la France s'est abstenue.

- **Biodégradabilité des textiles**

La norme ISO 21701 *Textiles- Méthode d'essai pour l'hydrolyse accélérée des matériaux textiles et la biodégradation de l'hydrolysate dans des conditions de compostage contrôlées* a été publiée à l'ISO. Ce projet n'a pas été repris en norme nationale.

Il est difficile d'identifier des experts français sur ce sujet dans la filière textile. Le BNITH a sollicité et consulté le BNPP (bureau de normalisation de la filière plastique et polymères) pour disposer d'un retour d'information de ses experts (filière concernée par la biodégradation des matériaux). Cette démarche est importante pour assurer une cohérence de cette norme "textile" avec les normes "plastiques".

Les commentaires fournis par des experts du BNPP, rejoints par ceux d'un expert belge de la filière plastique et polymères et spécialisé dans la biodégradation des matériaux (ingénierie de stations industrielles de compostage) ont notamment permis de recentrer le débat sur une méthode valide pour l'obtention d'un hydrolysate de certains matériaux textiles (réaction chimique qui n'existe pas dans les conditions réelles d'exploitation d'une station industrielle de compostage), afin d'éviter de conclure que ... "le polyester est biodégradable"...

- **l'habillement de protection individuelle (vêtements et gants)**

Les **vêtements et gants de protection** sont des Équipements de Protection Individuelle soumis, sur le territoire européen, au marquage CE via un règlement 2016/425 du 9 mars 2016 qui remplace la directive 89/686/CEE à partir d'avril 2018.

Les normes traitant des vêtements et gants de protection sont inscrites aux programmes du comité technique européen **CEN TC162** et du comité technique international **l'ISO TC94 SC13**. Ces normes restent d'application volontaires, les **normes européennes harmonisées** (CEN TC162) apportent présomption de conformité au Règlement EU 2016/425 lorsqu'elles sont publiées au **journal officiel de l'Union européenne**.

À noter qu'au niveau international, les équipements spécifiquement pour sapeurs-pompiers (dont les vêtements et gants) sont suivis par l'ISO TC 94 SC 14 (non couvert par le BNITH). Les normes produites par ce comité technique ne sont pas des normes européennes harmonisées au titre de la directive EPI.

Le secteur normalisation des vêtements et gants de protection reste très large et varié, les domaines suivis par le BNITH concernent les grandes familles de protection suivantes :

- protection contre les intempéries et le froid;
- protection contre les risques mécaniques;
- protection contre la chaleur et la flamme;
- protection contre les risques chimiques ou les agents infectieux;
- protection contre la contamination radioactive non ionisante;
- protection contre les morsures des tiques
- la dissipation de charges électrostatiques (risques dits électrostatiques);
- la signalisation (haute-visibilité).

Le cas des UV solaires « extrêmes » qui ne seraient donc pas considérés comme des "conditions atmosphériques normales" est en cours de discussion : les vêtements de protection contre ces UV solaires « extrêmes » entreraient donc dans le cadre EPI catégorie 2 ; la Commission Européenne devrait prendre une position en janvier 2020.

Pour chaque famille de protection, il peut exister une ou plusieurs normes permettant de qualifier :

- Les performances des matériaux, accessoires constitutifs ou coutures ;
- Les performances du vêtement/gant dans sa globalité ;
- Le confort, l'ergonomie et la conception du produit ;
- Si applicable, la compatibilité du vêtement/gant avec d'autres EPI complémentaires tels que casques, chaussures, appareils de protection respiratoire, autres vêtements....

✓ **Exigences générales - Propriétés électrostatiques - Protection contre les morsures de tiques (CEN TC162 WG1 et ISO TC38 SC13 WG1, animation France)**

La norme NF EN 1149-5 *Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performance des matériaux et de conception* a été publiée en mars 2019.

Le rapport technique de terminologie CEN ISO TR 11610 *Vêtements de protection- Vocabulaire* est en cours de révision pour le transformer en norme.

Le nouveau projet de norme EN 17487 *Habillement de protection – Vêtements de protection traités à la perméthrine contre les morsures de tiques* a été finalisé courant 2019 et devrait partir à l'enquête début 2020. Ce sujet est lié à la maladie de Lyme et intéresse le ministère de l'agriculture et des forêts. la solution technique proposée est d'utiliser des étoffes traitées à la perméthrine ; les vêtements

fabriqués à partir de ces étoffes traitées sont aussi sujets à une obligation de conformité aux exigences du règlement européen concernant les "biocides".

✓ Chaleur et flamme (CEN TC 162 WG2 et ISO TC94 SC13 WG2)

La révision de la norme EN 469 *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie* a été actée comme thème de travail préliminaire en 2016. Pour mémoire, la norme a été publiée en septembre 2014. La référence a été listée au JOUE, mais la norme a été publiée avec des coquilles. La norme corrigée avait fait l'objet d'un nouveau vote UAP (Unique Procédure d'Acceptation) qui avait conduit à un résultat négatif ! La consultation pour activer la révision de la norme au programme de travail du CEN TC162 avait été lancée fin 2017. La norme révisée a fait l'objet de l'enquête publique courant 2018.

Avec le retour en force de l'implication des sapeurs-pompiers une commission dédiée AFNOR Sapeurs-pompiers S70B a été recréée en 2018.

La norme NF EN ISO 18640-1 *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Effet physiologique - Partie 1 : mesurage du transfert couplé de chaleur et d'humidité à l'aide du torse transpirant* a été publiée en février 2019 et la norme NF EN ISO 18640-2 *Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Impact physiologique - Partie 2 : détermination de la déperdition de chaleur provoquée par les vêtements de protection portés par les sapeurs-pompiers* a été publiée en mars 2019.

Un amendement à chacune de ces 2 normes a fait l'objet d'une enquête publique en 2019.

Un nouveau sujet concerne la révision d'EN ISO 11611 *Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes* : le risque d'exposition aux UV artificiels a été réévalué à la suite de nombreux constats de brûlures liées aux UV d'arcs électriques de soudure ; des essais interlaboratoires pour valider la méthode d'essai et des limites de spécifications proposées sont en cours.

• Protection chimique (CEN TC 162 WG3, WG13 et ISO TC94 SC13 WG3, WG6)

✓ Perméation aux produits chimiques :

La norme NF EN 16523-2+A1 et NF EN 16523-2/A1 (feuille instruction) *Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 2 : perméation par des produits chimiques gazeux potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu* ont été publiées en juin 2019.

✓ Vêtements de protection chimique :

L'amendement A1 consolidé avec la norme NF EN 943-1 *Vêtements de protection contre les produits chimiques solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 1: Exigences de performance des combinaisons de protection chimique ventilées et non ventilées "étanches au gaz" (Type 1)* a été publié en avril 2019.

La révision de la norme NF EN 943-2 *Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 2 : Exigences de performance relatives aux combinaisons étanches au gaz (Type 1) pour les équipes d'intervention d'urgence* a été publiée en juillet 2019.

Une approche modulaire de protection contre les produits chimiques est actuellement considérée avec la définition d'un profil de risques et d'un niveau de performance pour donner de la cohérence à l'ensemble.

✓ Protection contre les agents infectieux

Voir Textiles de santé, concernant la norme ISO 22610.

✓ Protection contre les pesticides :

En parallèle, le comité technique international ISO TC94 SC13 a inscrit à son programme de travail un sujet sur les gants de protection contre les pesticides, en confiant l'élaboration de celui-ci à une cheffe de projet américaine (USA).

L'amendement A1 à la norme EN ISO 27065 *Habillement de protection - Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée* - Amendement 1: *Produit chimique de substitution d'essai* a fait l'objet de l'enquête puis du vote final en 2019. Il est prépublié par AFNOR en anglais depuis fin octobre 2019. La solution de substitution au pesticide Prowl 3.3® est à base d'un colorant dispersé jaune ayant des caractéristiques de perméation similaires au Prowl 3.3®.

La révision de la norme ISO 22608 *Vêtements de protection - Protection contre les produits chimiques liquides - Mesurage de la répulsion, de la rétention et de la pénétration des formulations de pesticides liquides à travers les matériaux des vêtements de protection* a fait l'objet d'une consultation en 2019 : elle a été approuvée et inscrite au programme de travail.

Protection contre le froid et les intempéries (CEN TC248 WG4)

La norme NF EN 343 *Habillement de protection - Protection contre la pluie* a été publiée en septembre 2019.

Le guide FD CEN TR 17330 *Guide pour la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des vêtements de protection contre les intempéries, le vent et le froid* a été publié en septembre 2019.

À noter l'absence d'expert français dans ce groupe de travail.

Protection corporelle (CEN TC248 WG5 et ISO TC94 SC13 WG5)

Les parties 1 et 3 de l'EN ISO 11393 ont été pré - publiées en octobre 2018 et les versions françaises ont été publiées en février 2019 :

- *Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main* - Partie 1: *Banc d'essai à volant d'inertie pour les essais de résistance à la coupure par une scie à chaîne*
- *Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main* - Partie 3: *Méthodes d'essai pour chaussures*

Les parties 2, 4, 5 et 6 ont été publiées à l'ISO en septembre et octobre 2018 :

- La norme NF EN ISO 13393-2 *Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main* - Partie 2: *Exigences de performance et méthodes d'essai pour protège-jambes* a été publiée en décembre 2019.
- La norme NF EN ISO 11393-4 *Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main* - Partie 4: *Exigences de performance et méthodes d'essai pour les gants de protection* a également été publiée en décembre 2019.
- Les normes NF EN ISO 11393-5 *Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main* - Partie 5: *Exigences de performance et méthodes d'essai pour guêtres de*

protection et NF EN ISO 11393-6 *Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 6: Exigences de performance et méthodes d'essai pour protecteurs du haut du corps* devraient être publiées début 2020.

Les 3 parties du projet de norme sur la protection corporelle prEN 16448-1 *Vêtements de protection- Protection corporelle- Partie 1 Exigences générales*, prEN 16448-2 *Vêtements de protection- Protection corporelle- Partie 2 Résistance aux balles-Exigences et méthodes d'essai* et prEN 16448-3 *Vêtements de protection- Protection corporelle- Partie 3 Résistance aux coups de couteau et de poinçon, exigences et méthodes d'essai* sont toujours en attente après l'enquête publique en 2012, aucun progrès n'a été réalisé par les chefs de projets suédois successifs. Cependant, il existe un intérêt français sur ces sujets, notamment pour les résistances aux balles : en effet, les employeurs des utilisateurs potentiels de ce type de protection (convoyeurs de fonds, gardes du corps, journalistes, etc.) ne sont pas toujours conscients de devoir fournir des équipements de protection individuelle certifiés.

La révision de la norme EN 14404+A1 *Équipements de protection individuelle - Protection des genoux pour le travail à genoux*, a été éclatée en six parties qui ont fait l'objet de l'enquête publique en 2019/

- Partie 1 Méthodes d'essais
- Partie 2 Exigences relatives aux protections de genoux portables (type 1)
- Partie 3 Exigences relatives à la combinaison de genouillères et de vêtements (type 2)
- Partie 4 Exigences relatives à la combinaison de genouillères interopérables et de vêtements avec poches de genou interopérables (type 2)
- Partie 5 Exigences relatives aux tapis pour genoux (type 3)
- Partie 6 Exigences relatives aux systèmes d'agenouillement (type 4)

Signalisation (CEN TC 162 WG7 & ISO TC 94 SC13)

Le projet de norme NF EN 17353 *Habillement de protection- Habillement de visualisation à utilisation non professionnelle - Méthodes d'essai et exigences* a fait l'objet de l'enquête publique en 2019.



(conception libre du dessin et du placement des matériaux fluorescents et rétro réfléchissants)

À noter que des experts japonais ont proposé fin 2018 un nouveau projet de norme ISO sur le même thème.

La norme française sur les activités de chasse NF S74-567 *Vêtements de protection – Articles d'habillement de visualisation adaptés pour la pratique de la chasse - Exigences et méthodes d'essais*, a été révisée fin 2019 afin d'apporter les corrections techniques nécessaires. Elle fera l'objet de l'enquête en 2020.

Motocyclistes (CEN TC 162 WG9)

La norme révisée EN 1621-3 *Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour motocyclistes - Partie 3 : Exigences et méthodes d'essai pour protecteurs de poitrine* a été pré-publiée en décembre 2018. La norme NF EN 1621-3 a été publiée en juin 2019.

Pour rappel, la norme EN 1621-4 *Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour les motocyclistes- Partie 4 Protecteurs gonflables pour motocyclistes-Exigences et méthodes d'essai* a été publiée en mai 2013 malgré l'opposition fondamentale de la France sur la méthode d'évaluation des « airbags ». Une objection formelle de la part de l'administration française en 2013 a eu pour conséquence ne pas citer la référence de la norme publiée au Journal Officiel de l'Union Européenne. La révision immédiate de la norme demandée par la commission française avait été actée mais le chef de projet européen avait proposé d'en discuter seulement au cours du deuxième trimestre 2014. Ces travaux ont effectivement démarré en 2014 et se sont poursuivis depuis 2015 mais les experts français ne sont pas satisfaits de ce qui se passe au sein de ce groupe de travail. En 2018, le projet de révision a été activé et inscrit au programme de travail du CEN. Entre temps l'administration française a levé l'objection formelle après la forte pression de la Commission Européenne pour faire lever cette objection. La norme a été publiée au J.O.U.E. au titre de la directive mais pas du règlement EPI.

En parallèle, une méthode française a été développée pour caractériser les coussins gonflables ("airbags") quelle que soit l'utilisation (motocycliste, cavalier, skieur, personnes âgées pour éviter casser le col du fémur) en collaboration avec la commission Afnor S70C EPI pour activités sportives. La norme correspondante NF S74-604 *Vêtements de protection - Détermination de la mise à disposition de la capacité d'absorption d'énergie de coussins gonflables* a été publiée en septembre 2017. Les experts français ont souhaité que cette méthode soit intégrée dans la révision de la norme EN 1621-4. Ce qui a finalement été accepté (après quelques années de revendication, en passant par l'objection formelle des autorités françaises...). La révision de la norme EN 1621-4 est de nouveau au programme et elle sera consacré aux dispositifs de déclenchement mécanique (cette information sera présente dans son titre). En effet, pour répondre aux besoins de disposer d'une norme de spécifications pour les coussins gonflables avec déclenchement électronique, une nouvelle partie (Partie 5) d'EN 1621 est en cours également.

La norme EN 13595 *Vêtements de protection pour les motocyclistes professionnels - Vestes, pantalons et combinaisons une ou deux pièces* en 2 parties est annulée et remplacée par une norme en six parties EN 17092.

Le consultant "Normes Harmonisées" a donné un avis défavorable sur les parties d'EN 17092 concernant les vêtements. Cependant, des discussions ont été tenues début décembre 2018 entre l'animateur, le consultant, le cabinet Ernst & Young (contractant auprès de la commission européenne pour l'évaluation des normes harmonisables), des représentants de la commission européenne pour résoudre cette situation.

Les 6 parties d'EN 17092-1 *Vêtements de protection pour les motocyclistes* ont fait l'objet du vote final en 2019 :

- Partie 1 : *Méthodes d'essai*
- Partie 2 *Vêtements avec un niveau de protection élevé - Exigences*
- Partie 3 *Vêtements avec un niveau de protection moyen - Exigences*
- Partie 4 *Vêtements avec un niveau de protection léger - Exigences*
- Partie 5 *Vêtements avec un niveau de protection léger contre l'abrasion - Exigences*
- Partie 6 *Ensembles de protection contre les chocs – Exigences*

Gants de protection (CEN TC 162 WG8 et ISO TC94 SC13 WG8, animation française)

L'amendement A1 de la norme EN 388 proposé pour préciser les caractéristiques du tissu serré utilisé comme matériau de référence pour le "coupe-test" (appareil de résistance à la coupe), consolidé dans la norme NF EN 388 *Gants de protection contre les risques mécaniques* a été publié en juillet 2019.

Il y a internationalisation des exigences générales de la norme EN 420 *Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai*, qui devient EN ISO 21420. La norme fait l'objet d'un vote final en 2019.

La norme ISO 18889 *Gants de protection pour les opérateurs appliquant des pesticides- Exigences de performance* a été envoyée au vote final début 2019 et publiée à l'ISO en avril 2019. Sa reprise en tant que norme européenne n'a pas abouti à la suite de la rupture de l'Accord de Vienne, étant donné que le vote des membres européens au CEN a conduit à une désapprobation.

La norme EN 407 *Gants de protection contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu)* est révisée pour inclure les gants de protection de four et de barbecue. Un pictogramme spécifique (pour les gants de four) indiquant une protection seulement contre la chaleur a été demandé. La norme a fait l'objet du vote final en 2019.

2.2.2 Textiles de maison et de loisirs

- **Articles de couchage (gigoteuse), Couettes et Tours de lit**

Les 3 projets de norme sous mandat de la Commission Européenne :

- EN 16779-1 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essais pour les couettes de lit d'enfants - Partie 1: Couette (excluant les housses de couette)*
- EN 16780 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essais pour les tours de lit d'enfants*
- EN 16781 *Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essais pour gigoteuses*

ont été mises à disposition par le CEN le 1^{er} août 2018. La période de transition pour l'application de ces normes est de 18 mois à partir de cette date. A fin décembre 2018, les normes françaises correspondantes n'étaient toujours pas publiées par AFNOR, elles l'ont été début janvier 2019.

La décision avait été prise à la session plénière du CEN TC248 *Textiles* de 2017 de réviser ces normes dès leur publication. Les travaux continuent sous la responsabilité seule du CEN TC248 avec les experts du CEN TC252 qui veulent bien coopérer.

Les travaux de révision de la norme EN 16781 sur les gigoteuses ont démarré en 2019 au cours de 3 réunions du CEN TC248 WG34 (animation française) en avril, en septembre et en décembre 2019.

Hors mandat, le complément sur les housses de couette (future EN 16779-2) a fait l'objet d'une d'activation au programme de travail du CEN TC248 en 2018 mais qui n'a pas été suivie d'effet par le secrétariat du CEN !

Le projet d'élaboration d'un guide s'appuyant notamment sur des photos, pour illustrer les types de produits, la compréhension (en raison de la traduction des termes dans les langues européennes) et l'application des futures normes EN 16779-1 et -2, EN 16780 et EN 16781 est controversé au sein du groupe de travail CEN TC248 WG34. Certains experts pensent qu'il pourrait être détourné de son usage. Néanmoins, la traduction de certains termes dans différentes langues européennes est une demande de plusieurs parties prenantes.

2.2.3 Textiles de santé

- **Les dispositifs médicaux**

Les produits de ce secteur sont soumis au règlement européen 2017/745 conduisant à un marquage CE.

Le remboursement par la Sécurité Sociale est également prévu pour certains d'entre eux.

Les principaux articles impliqués se nomment :

- les **objets de pansements (CEN TC205 WG15)**: pansements (primaires en contact avec la plaie ou secondaires pour recouvrement, fixation et maintien), coton hydrophile, gaze, bandes, compresses, mèches, sparadraps ;

Une consultation a été lancée en 2019 sur l'activation au programme de travail du CEN du projet de norme révisé EN 13726 *Méthodes d'essai pour les pansements primaires en contact avec la plaie- Absorption, perméabilité à la vapeur d'eau, résistance à la pénétration de l'eau, conformabilité.*

L'annulation de la partie 6 de la norme EN 13726-6:2003 *Dispositifs médicaux non-actifs - Méthodes d'essai pour les pansements primaires en contact avec la plaie - Partie 6 : Contrôle de l'odeur* a fait l'objet d'une consultation fin 2019.

Le projet EN 16756 *Pansements antimicrobiens - Exigences et méthodes d'essai* a été réinscrit comme thème préliminaire afin de laisser du temps pour procéder à de nouveaux essais interlaboratoires qui se sont poursuivis en 2019.

- les **orthèses** : bas et bandes de contention, ceintures abdominales ou lombaires, colliers cervicaux, genouillères, chevillières, bandages herniaires, contention rigide, couvre-moignons, vêtements compressifs.

La Haute Autorité de Santé (HAS), sur la base des recommandations de sa Commission Nationale d'Évaluation des Dispositifs Médicaux et des Technologies de Santé (CNEDIMTS), a émis un avis en 2010 sur les conditions d'inscription des dispositifs de compression/contention dans la liste des produits et prestations remboursables (LPPR) du code de la Sécurité Sociale. Elle recommande notamment aux industriels de s'organiser afin de mettre en place un processus de normalisation. Sur cette base, un certain nombre de normes ont été publiées depuis (bas de compression médicale, bandes de contention/compression, manchons et orthèses de compression médicale).

Le SNITEM a demandé la révision de la norme NF S97-115 *Bandes textiles de compression et de contention médicales - Spécifications techniques* suite à la revue systématique AFNOR et la norme révisée a été publiée en juillet 2019. Cependant, il y a une erreur dans la formule de reprise élastique qu'il conviendra d'abord de corriger dans la norme ISO 20932-1 *Textiles - Détermination de l'élasticité des étoffes - Partie 1: Essais sur bande* (un amendement a été proposé dans ce sens en octobre 2019 au sous-comité technique ISO TC38 SC24), avant de la corriger dans NF S 97-115.

- les **implants**: les prothèses vasculaires, les ligaments artificiels, les plaques de hernie, les fils résorbables ou non

En liaison avec la commission Afnor en charge des implants chirurgicaux, le BNITH a sollicité l'homologation de la norme expérimentale XP S 94-167-2:1998 *Implants chirurgicaux - Ligaments artificiels - Partie 2 : caractérisation mécanique* qui a été supprimée en 2010, car cette norme pour la détermination de la résistance et de l'allongement à la traction directe (méthode A) ou à la traction indirecte (méthode B) et de l'allongement résiduel (méthode C) est toujours utilisée.

les **textiles « bloc opératoire »** : la partie « bloc opératoire » est aussi active pour les vêtements et champs chirurgicaux (réutilisables ou non), les masques chirurgicaux.

Les deux parties de la norme révisée EN 13795 *Vêtements et champs chirurgicaux - Exigences et méthodes d'essai* :

- Partie 1 : *Champs et casaques chirurgicaux*

- Partie 2 : *Tenues de bloc*

ont été publiées en août 2019. Les tenues de bloc ne sont pas considérées par les experts français comme des dispositifs médicaux (en se fondant sur un avis de l'ANSM, Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé). Cette position n'a pas été retenue.

La norme ISO 22610 *Champs chirurgicaux, casaques et tenues de bloc, utilisés en tant que dispositifs médicaux, pour les patients, le personnel et les équipements - Méthode d'essai de résistance à la pénétration de la barrière bactérienne à l'état humide* a été publiée à l'ISO en septembre 2018 (norme élaborée dans le groupe de travail ISO TC94 SC13 WG6). De nouveaux essais interlaboratoires sont prévus en 2019 pour exploiter de nouvelles pistes d'amélioration de la répétabilité et de la reproductibilité de la méthode.

La norme révisée EN 14683 *Masques à usage médical- Exigences et méthodes d'essai* a été publiée en août 2019. Elle fait l'objet d'un corrigendum dont la publication française est attendue début 2020 ;

Le comité technique "*Dispositifs médicaux non actifs*" CEN TC205 s'est réuni en juin 2019 à Bruxelles toujours sans présence française faute de disponibilité.

- **Textiles hospitaliers**

Les textiles à usage hospitalier se placent dans plusieurs applications telles que la literie (draps, taies d'oreillers, alèses, couvertures ou dessus de lit), la toilette (serviettes et gants), l'ameublement, les vêtements de patients (chemises, ...), du personnel (blouses, ...)

La norme NF EN 14065 *Textiles traités en blanchisserie- Système de maîtrise de la biocontamination* a été publiée fin 2016 mais la notification par AFNOR n'est intervenue qu'en mars 2017.

La norme sert à qualifier les blanchisseries hospitalières. A la dernière session plénière du CEN TC248, il a été décidé de lancer une consultation pour avoir un retour d'information des pays européens sur l'application de cette norme. La consultation a été lancée fin 2019 jusqu'au 30 avril 2020.

Le document de spécifications techniques CEN TS 14237 *Textiles dans les établissements de santé et de services sociaux* fait l'objet d'une révision comme résultat de la revue systématique, ce qui a conduit à réactiver le groupe de travail CEN TC248 WG16 animé par la Tchéquie. Une consultation a été lancée pour connaître l'appréciation des experts sur les spécifications existantes et voir s'il y aurait d'autres groupes de produits à introduire dans ce document. Des experts français ont notamment relevé l'utilisation plus fréquente dans les hôpitaux d'articles textiles lavables tels que des couches pour bébés, des serviettes hygiéniques (menstruelles).

- **Textiles pour hygiène "grand public"**

La norme révisée NF ISO 18184 *Textiles - Détermination de l'activité virucide de produits textiles* a été publiée en octobre 2019.

Le titre du groupe de travail ISO TC38 WG23 "*Méthodes d'essais pour l'activité antimicrobienne et odeurs*", animé par le Japon a fait l'objet d'une consultation en 2019 pour être modifié et devenir « *Propriétés biologiques des textiles* ».

Un nouveau sujet sur l'analyse des protéines dérivées de pollen et d'autres sources sur des produits textiles (allergènes) proposé par le Japon a fait l'objet d'une consultation fin 2019.

À noter que les sujets traités sont souvent issus des programmes d'innovation et de recherche menés sous l'égide du ministère japonais de l'industrie (METI), qui exprime ainsi sa volonté de diffuser les produits japonais en utilisant la normalisation comme outil de valorisation.

2.2.4 Textiles à usage technique

• Supports textiles revêtus, groupe européen animé par la France

Le groupe de travail CEN TC248 WG4 se réunit deux fois par an.

La norme NF EN 17117-1 *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique — Méthodes d'essais mécaniques sous contraintes biaxiales - Partie 1 : Propriétés de rigidité sous traction* a été publiée en avril 2019.

La partie 2 pour définir les valeurs de compensations des pièces découpées (exploitation des caractéristiques des supports textiles revêtus mesurées dans la partie 1) est en cours d'élaboration

La norme révisée NF EN ISO 32100 *Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais physiques et mécaniques - Détermination de la résistance à la flexion à l'aide d'un flexomètre* a été publiée en janvier 2019.

• Textiles et nanotechnologies

Les nanotechnologies font partie des nouveaux domaines de recherche et de développement, et sur lesquelles de nombreuses entreprises s'appuient pour innover et fabriquer des produits incorporant des nanoparticules.

De multiples projets d'applications de nanoparticules existent dans le domaine des produits textiles. Comme par exemples :

- L'incorporation de nanoparticules d'argent destinées à donner des propriétés antibactériennes, pour un effet permanent tout en renforçant son efficacité par l'augmentation des surfaces spécifiques ;
- L'utilisation de nanoparticules conduisant à la mise au point de produits textiles neutralisants d'odeurs ;
- La mise au point de nanostructures à la surface de supports textiles, à l'instar de la structure des feuilles de lotus, apportant des propriétés hydrophobes ;
- L'addition de nanotubes de carbone permettant de donner des propriétés conductrices de l'électricité, mais aussi de chaleur ;
- Etc.

Néanmoins, les produits textiles contenant des nanoparticules peuvent présenter un aspect préoccupant pour la santé, les risques liés à par ces nouveaux matériaux sont en cours d'évaluation.

Au niveau du BNITH, sur cet aspect relatif à la santé, la commission BNITH Essais Textiles suit en particulier un thème de travail européen, initié par le comité technique "Textiles et produits textiles" et confié au groupe de travail en charge des méthodes d'essais sur les substances chimiques des produits textiles (CEN TC248 WG26). Le rapport technique FD CEN TR 17222 *Produits textiles et nanotechnologies- Orientation pour la réalisation d'essais de simulation de nanoparticules libérées- Exposition à la peau* a été publié en octobre 2019.

Quels que soient les modes de production et d'utilisation des nanoparticules, les aspects relatifs à l'innocuité de ces matériaux sont en cours de discussion au sein de groupes de travail international et européen de normalisation.

Au niveau du BNITH, sur l'aspect de la manipulation de ces nanoparticules, la commission BNITH EPI suit les travaux concernant l'élaboration d'une norme de spécification de vêtements de protection contre les nanoparticules. Ce sujet est inscrit au programme de travail du comité technique européen CEN TC162 et dont le chef de projet est français.

Dans le cadre du suivi de l'ensemble des travaux de normalisation sur ces sujets, le BNITH participe au sein de la commission Afnor X457 "Nanotechnologies".

• Cordages

Le groupe de travail international « *Cordes, cordages, élingues et filets de pêche* » dont le secrétariat est assuré par Eurocord est toujours très actif et s'est réuni 2 fois en 2019

- La norme NF EN ISO 10325 *Cordages en fibres - Polyéthylène à haut module - Cordages tressés à 8 torons, cordages tressés à 12 torons et cordages avec couverture* a été publiée en mars 2019.
- Les normes NF ISO 18692-1 *Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines* -- Partie 1: *Spécification générale* et NF ISO 18692 Partie 2: *Polyester* ont été publiées en mai 2019.
- Les normes révisées ISO 9554 *Cordages- Spécifications générales* et ISO 2307 *Cordages- Détermination de certaines propriétés physiques et mécaniques* ont fait l'objet du vote final en 2019.
- La norme ISO 18692-3 *Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines* — Partie 3 : *Polyéthylène à haut module* a fait l'objet de l'enquête publique en 2019.

Sur le plan français, un nouveau projet de norme est en cours d'élaboration à la demande de Sécurifeu NF G36-201 *Cordages en fibres et Filets - Réaction au feu - Exigences de performances et méthodes d'essais*.



Essai de propagation de flamme horizontale



Essai à la goutte

2.2.5 Plumes et duvets

La norme EN 13088 *Articles manufacturés garnis de plumes et duvets — Méthode pour la détermination de la masse totale d'un produit garni et de la masse du matériau de garnissage* a été prépubliée en août 2018. La norme nationale a été publiée en février 2019.

La norme NF EN 12131 *Plumes et duvets - Méthodes d'essai - Détermination de la composition quantitative des plumes et duvets (méthode manuelle)*, a été publiée en mars 2019.

Le projet de révision de l'EN 12934 *Plumes et duvets - Étiquetage de composition des plumes et duvets traités pour utilisation comme unique produit de garnissage* a été annulé : pour rappel, le secrétaire allemand du groupe de travail a prétexté de l'échéance de date du projet de norme pour annuler la réunion du groupe de travail programmée alors que la révision était presque finalisée. Les experts français ont exprimé leur mécontentement au BNITH qui a adressé un courrier au service central du CEN en 2017, sans résultat. Nous sommes face à une difficulté de partialité car la filière allemande des plumes et duvets exerce une forte pression.

Toutes les autres normes ayant été publiées, DIN (Allemagne) a annoncé qu'elle renonçait à présider le comité technique et à en tenir le secrétariat ; une consultation est en cours pour recueillir les candidatures d'autres organismes de normalisation.

3 - Perspectives 2020

Pour mémoire, dans le cadre du système français de normalisation (décret 2009/697), le BNITH a des responsabilités centrées sur la délégation d'AFNOR (votes directs au CEN et à l'ISO, désignation des experts français aux groupes de travail européens et internationaux, maîtrise de la version française, etc. En contrepartie, les activités de normalisation du BNITH sont évaluées selon le référentiel NF X 50-088:2009, permettant le maintien de l'agrément ministériel. L'agrément du BNITH a été renouvelé jusqu'à fin 2020. Le BNITH sera donc audité à nouveau fin mars 2020.

Le travail normatif européen mais aussi international prévu en 2020 continuera à évoluer vers des bases d'une normalisation « plus proche des marchés », plus proche de l'utilisateur final des produits et soucieuse de répondre à des exigences de santé et de sécurité. De nouveaux thèmes liés au développement durable et au bien-être animal apparaissent.

Les organisations professionnelles se mobilisent en effet dans ce sens en relation avec le BNITH pour répondre au plus près des besoins des entreprises de la filière textile – habillement - distribution - entretien.

L'actualité internationale 2020 sera marquée par les réunions :

- du groupe de travail "Composition et essais chimiques" ISO TC38 WG22 en janvier à Paris, France
- du sous-comité technique "*Vêtements de protection*" ISO TC94 SC13 et groupes de travail associés en mars à Lyon, France
- du groupes de travail « *Code d'entretien* » ISO TC38 SC2 WG12 en mars à Milan, Italie et « *Méthodes de lavage et séchage domestiques* » ISO TC38 SC2 WG3 en mai à Paris, France ;
- du comité technique *Désignation et mesure des tailles et habillage virtuel* ISO TC133 et groupes de travail associés en avril à Séoul, Corée ;
- du comité technique *Dispositifs électroniques prêts à porter* IEC TC124 avec deux réunions en mai et octobre.

Si des propriétés traditionnellement abordées au sein de la filière continueront de faire l'objet de travaux déjà planifiés : composition chimique de mélanges textiles, méthodes d'entretien et solidité des coloris, aspect des étoffes, propriétés physiques des étoffes, textiles enduits, cordages, les travaux sur d'autres propriétés plus innovantes seront poursuivis ou initiés en 2020, notamment :

- La révision du rapport technique européen concernant les "textiles intelligents" et l'élaboration d'un rapport technique sur les textiles électroniques ;
- La caractérisation des textiles contenant des polymères à changement de phase ;
- Les propriétés thermorégulantes des produits textiles ;
- La révision du rapport technique européen sur les cosmétotextiles ;
- L'analyse des microplastiques d'origine textile ;
- L'évolution de l'entretien domestique et professionnel des produits textiles ;
- La mesure numérique de l'aspect des étoffes, notamment le boulochage ;
- Le bien-être animal : spécifications pour la production, la préparation et la traçabilité des fibres de lapin angora ;
- L'analyse des protéines dérivées de pollen et d'autres sources sur des produits textiles (allergènes).

Sur le plan européen, le mandat de la Commission Européenne sur des normes harmonisées venant en appui du règlement n°1007/2011 sur la composition des fibres textiles va se terminer en 2020.

L'application de la Directive sur la sécurité générale des produits (dans l'attente du futur règlement) retient toujours une forte attention professionnelle.

Les travaux relatifs à la sécurité des utilisateurs s'intensifient sur deux principaux axes :

- les risques mécaniques, en particulier vis-à-vis des produits textiles destinés aux enfants : risques de strangulation liés aux cordons, risques de suffocation liés aux boutons et autres petits éléments arrachés, risques posés par les articles de couchage situés dans l'environnement du couchage de l'enfant.
- les risques chimiques, avec les produits chimiques soumis à réglementation, des organostanniques, des paraffines chlorées à courte et moyenne chaîne SCCP-MCCP, des perfluorés (PFOA, PFOS), etc.

Dans le domaine des EPI, au-delà du domaine des vêtements et des gants de protection qui concerne le BNITH, des thèmes importants apparaissent comme la compatibilité de l'ensemble des équipements utilisés par un individu ou l'interopérabilité de ces équipements, sans oublier les aspects relatifs à l'intégration de "systèmes intelligents".

Le domaine de la santé se développe fortement, pas seulement dans le cadre des dispositifs médicaux (propriétés antimicrobiennes des pansements) mais dans un champ plus large, qu'il s'agisse de la qualité hygiénique du linge hospitalier ou des propriétés des produits textiles.

La communication sur les aspects écologiques ou sur des propriétés qui permettent de différencier les produits reste une forte préoccupation qui demande une rationalisation et des définitions claires des termes marketing employés, associées à des méthodes de contrôle des allégations figurant sur les étiquettes.

Sur le plan français, les thèmes de travail suivants seront poursuivis ou développés pour élaborer :

- Mesure d'irradiance et d'éclairement énergétique pour textiles lumineux dans la commission BNITH Essais textiles ;
- Exigences de performance et méthodes d'essai pour l'inflammabilité des cordages en fibres et filets dans la commission BNITH Produits textiles ;
- Caractérisation des fils pour dispositifs médicaux implantables dans la commission BNITH Santé ;
- Révisions de normes franco-françaises concernant les bas et les orthèses de compression médicales dans la commission BNITH Santé.

Le BNITH, en tant que relai du Système Français de Normalisation auprès des pôles de compétitivité Techtera et Up-tex (EuraMaterials à la suite du rapprochement en juillet 2019 avec Matikem), continuera en 2020 comme les années précédentes ses efforts pour l'implication de la normalisation dans l'innovation supportée par ces pôles.

4 - Annexes

Annexe 1 : La carte d'identité du BNITH

Annexe 2 : Thèmes abordés en normalisation et Influence française

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

Annexe 5 : Structure du BNITH – Domaines d'activités des commissions

Annexe 6 : Les structures européennes et internationales du Textile et de l'Habillement (CEN TC248, ISO TC38 et ISO TC133) et des commissions françaises de suivi.

Annexe 7 : Les structures européennes et internationales des Vêtements et gants de protection (CEN TC162 et ISO TC94 SC13) et des commissions françaises de suivi.

Annexe 8 : La structure européenne des Dispositifs médicaux non-actifs (CEN TC205) et des commissions françaises de suivi. (Laurent)

Annexe 9 : Le système de normalisation

Annexe 10 : Le processus d'élaboration d'une norme française, européenne et internationale

Annexe 11 : Lexique

Annexe 1 :

Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement

- Domaine d'intervention du BNITH**

Le Bureau de Normalisation de l'Industrie Textile (BNIT) a été créé en 1989 à la demande de l'Union des Industries Textiles (UIT) puis sa compétence s'est étendue au domaine de l'Habillement en 1991, pour devenir le Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement (BNITH) à la demande de l'Union Française des Industries de l'Habillement (UFIH, devenue en 2016 UFIMH).

Intégré à l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH), son champ de compétences concerne les fibres, fils, étoffes, matières premières pour l'industrie textile, les produits textiles à usage d'ameublement et à usage technique, les produits textiles à usage d'habillement y compris les vêtements de travail et de protection. Son champ d'activité s'est élargi par la suite aux plumes et duvets et au domaine de la santé.

Domaine d'intervention, tel que défini dans l'agrément ministériel du 10 février 2011 :

"Normalisation dans le domaine des matières premières pour l'industrie textile, des fibres, fils, étoffes, et des produits issus de la transformation de ces matières, à usage d'habillement, y compris vêtements de travail et de protection, à usages d'ameublement, à usages techniques et à usages dans le domaine de la santé y compris les dispositifs médicaux."

- Information financière simplifiée**

RECETTES 2019		CHARGES 2019	
Subventions		Frais de Personnel	
<ul style="list-style-type: none"> Part de Dotation Budgétaire de l'État de l'IFTH pour le BNITH Subventions Ministères 	239 k€ 0 k€	<ul style="list-style-type: none"> Temps passé personnel du BNITH 	250 k€
Contributions des membres		Déplacement	32 k€
<ul style="list-style-type: none"> Contribution financière des membres Contribution support projet 	73 k€ 0 €	Autres frais de fonctionnement	
Rémunération d'AFNOR (Convention)	26 k€	<ul style="list-style-type: none"> Traduction sous-traitance AFNOR (Convention AFNOR/BNITH) Divers 	55 k€ 1 k€
TOTAL		338k€	

NB : Le périmètre de ce budget simplifié est circonscrit aux seules activités du BNITH avec son personnel dédié et représente une partie du budget de l'IFTH consacrée de façon plus générale aux activités de normalisation. Son seul objectif est de donner une indication sur le coût des activités du BNITH, en tant que bureau de normalisation, s'il était une entité juridique propre.

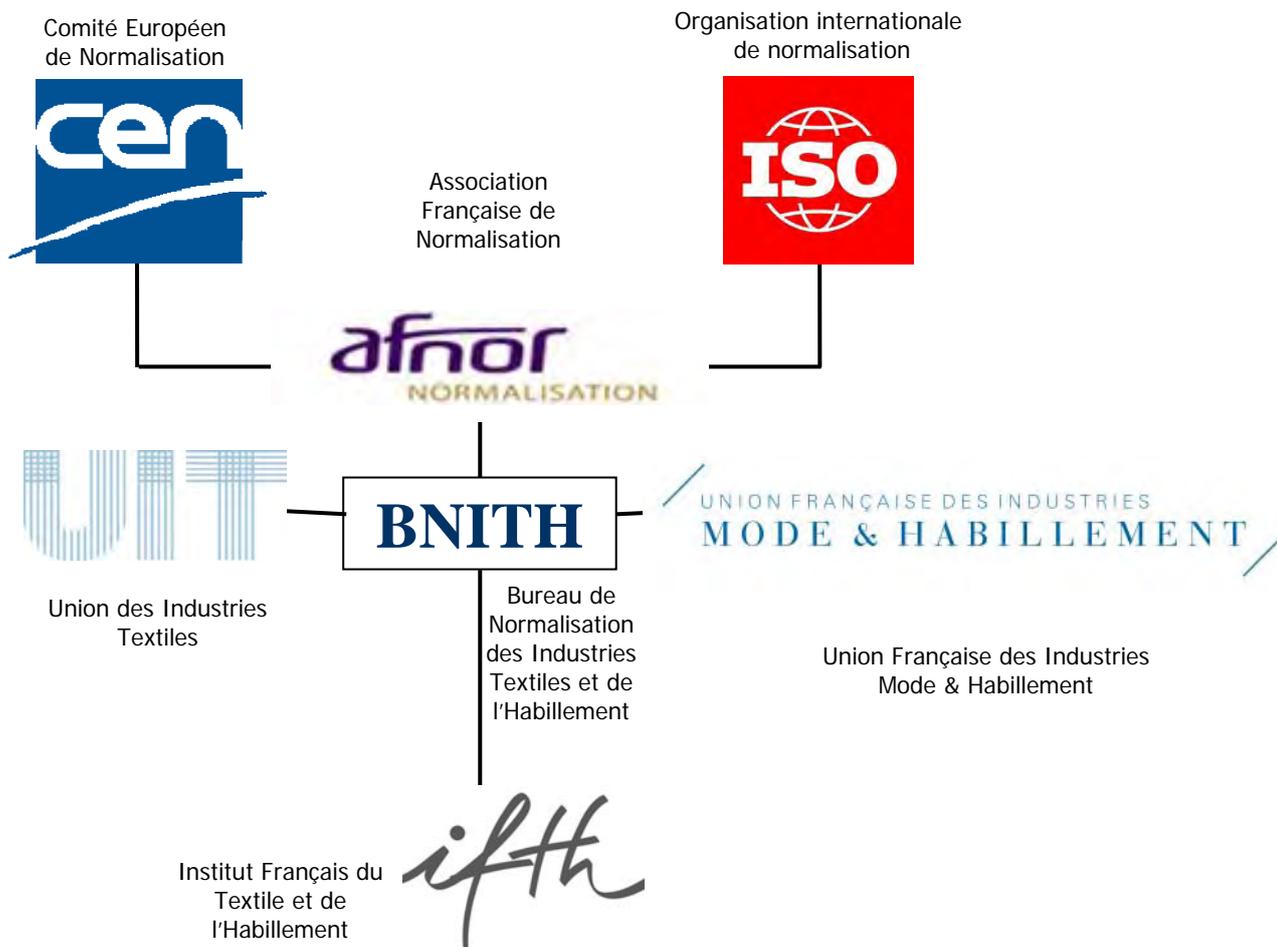
Le modèle économique actuel du BNITH conduit à ce qu'environ 70% des ressources provient de l'IFTH (239 k€) et 21% des membres des commissions.

L'application du modèle économique communément rencontré dans les commissions de normalisation de la plupart des organismes nationaux de normalisation, conduirait à ce que l'ensemble des ressources (338 k€) proviennent d'une répartition d'entre les membres (identique ou à la hauteur de leur moyens).

- Effectifs du BNITH (exprimés en équivalent temps plein)**

Personnel	2019
Encadrement	2,0
Assistants	1,0

- Les partenaires du BNITH

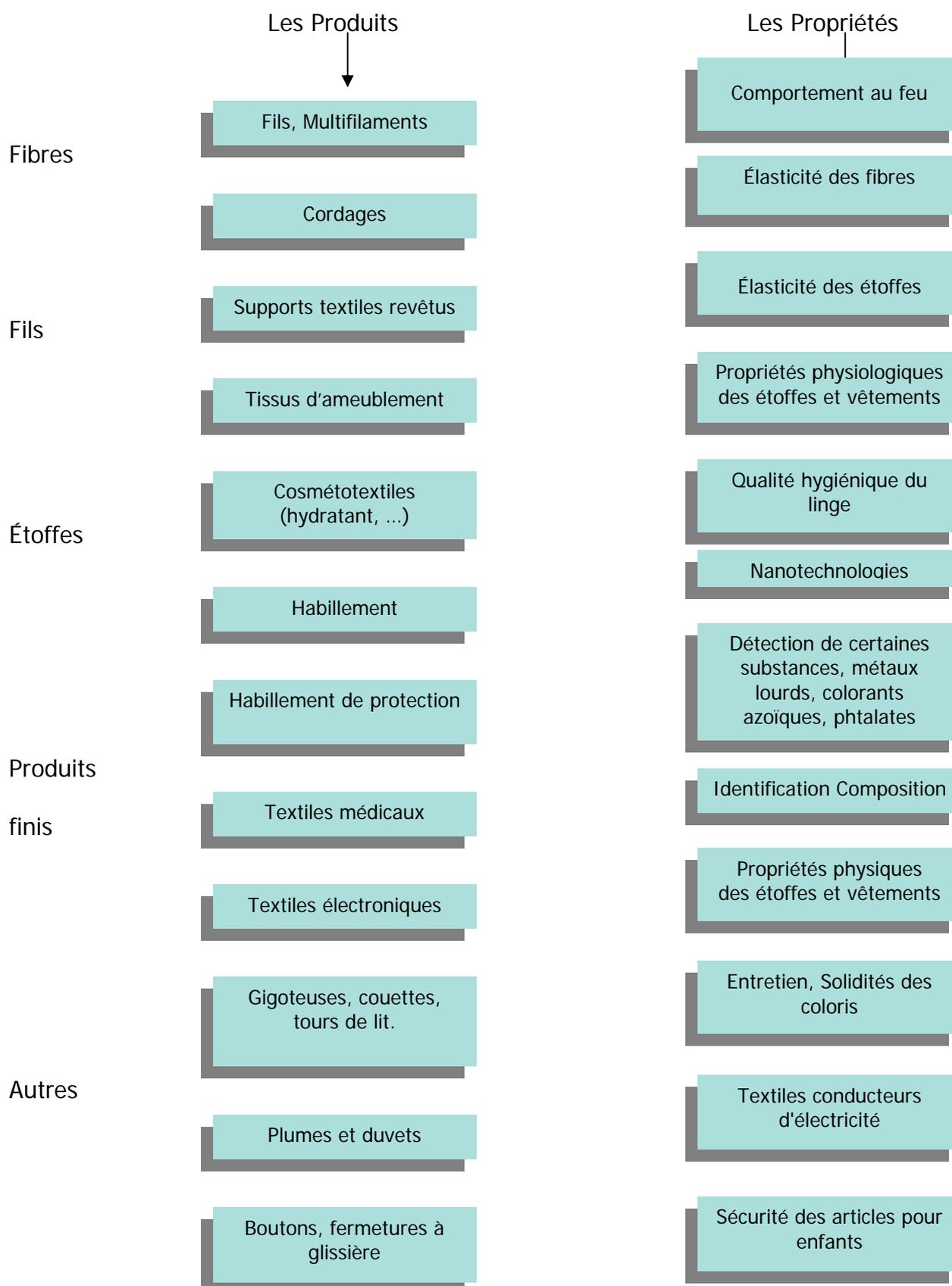


- Au sein du système français de normalisation

En liaison avec les bureaux de normalisation suivants :

AFNOR	Revêtements de sols, de murs et plafonds, vêtements de protection pour activités sportives ou pour sapeur-pompier, nanotechnologies, affichage environnemental, etc.
BNAAH , Bureau de Normalisation des Activités Aquatiques et Hyperbares	Vêtements de protection de plongée
BNAE , Bureau de Normalisation de l'Aéronautique et de l'Espace	Cordages, tresses, parachutes
BNBA , Bureau de Normalisation du Bois et de l'Ameublement	Recouvrement de sièges, articles funéraires
BNPP , Bureau de Normalisation des Plastiques et de la Plasturgie	Fibres textiles de renfort de composites
UNM , Union de Normalisation de la Mécanique et du Caoutchouc	Supports textiles revêtus
AFNOR-UTE , Union Technique de l'Electricité	Revêtements de sol, vêtements de protection dans l'environnement électrique

Annexe 2 : Thèmes abordés en normalisation, Guide pour l'utilisation des normes et Influence française



Guide pour l'utilisation des normes

Le BNITH a repris et mis à jour en 2012 le guide pour l'utilisation des normes européennes et/ ou internationales dans le textile et l'habillement afin de permettre aux entreprises et à toutes les parties intéressées de mieux se familiariser avec les normes européennes.

Cet ouvrage à caractère pédagogique explicite une cinquantaine de normes (principalement des normes européennes) les plus couramment utilisées dans le domaine du textile et de l'habillement.



Influence française

Dans le cadre des réflexions sur les moyens à mettre en œuvre permettant une évaluation objective de l'influence française en normalisation, le BNITH a défini et applique les principes décrits ci-après.

L'influence française en normalisation européenne et internationale se fonde sur l'évaluation de l'influence française sur chaque norme publiée, qui s'appuie sur 2 critères se déclinant eux-mêmes sur 5 niveaux.

Les critères sont :

- D'une part, l'importance stratégique du projet pour la France.
- D'autre part, l'importance de la prise en compte des contributions françaises.

Pour les 2 critères, les niveaux sont classés par ordre d'importance et une cotation de 1 à 5 est attribuée (par convention, la cotation "1" est attribuée pour l'aspect "le plus important").

Ainsi, pour le critère relatif à l'importance stratégique du projet, la cotation "1" représente un projet très stratégique pour lequel la France tient le "leadership"; la cotation "5" représente l'absence d'intérêt stratégique du projet.

Et, pour le critère relatif à l'importance de la prise en compte des contributions françaises, la cotation "1" représente la reprise complète des contributions françaises au projet; la cotation "4" représente l'ignorance des contributions françaises; la cotation "5" représente l'absence de contributions françaises.

L'estimation de l'influence française d'un projet peut donc être faite par les 2 niveaux de chacun des 2 critères et peut être représentée graphiquement sur une grille (de 5 x 5 – abscisse: aspect stratégique, ordonnée: prise en compte des contributions). Par convention, des zones "d'influence" sont associées aux cases de cette grille: la zone comprenant les 9 cases définies par la cotation de "1" à "3" de chaque critère peut être qualifiée de zone "influence française", dans laquelle, la case ("1","1") indique l'influence française "très significative".

Cet outil permet à une commission, au BNITH de faire une compilation des données relatives aux projets de son programme de travail permettant de visualiser la cartographie de l'influence française, mais également, comme outil de prise de décision, d'engager des actions pour "déplacer" certains positionnements.

Sur **la base de 51 normes NF EN, NF EN ISO ou NF ISO publiées en 2019**

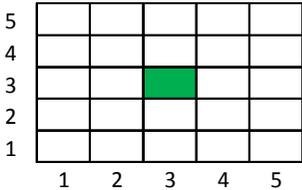
(hors 5 NF ISO reprises d'ISO publiées antérieurement), les résultats globaux sont les suivants :

**Sur les 51 normes NF EN, NF EN ISO ou NF ISO publiées
(hors 5 NF ISO reprises d'ISO publiées antérieurement)**

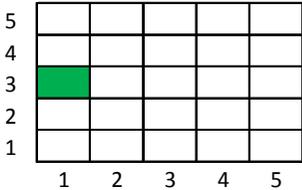
5					
4	1				
3	12	2	3	1	
2	8	1			
1	17	3	1	2	
	1	2	3	4	5

Pour chacune des normes prises en compte :

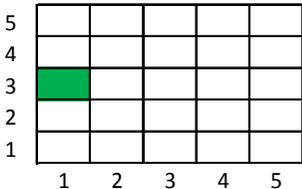
NF EN ISO 32100 - Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais physiques et mécaniques - Détermination de la résistance à la flexion à l'aide d'un flexomètre



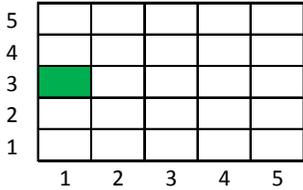
NF EN ISO 18640-1 - Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Effet physiologique - Partie 1 : mesurage du transfert couplé de chaleur et d'humidité à l'aide du torse transpirant



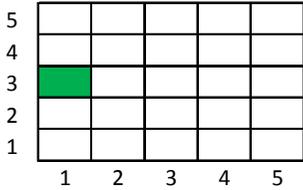
NF EN ISO 11393-1 - Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 1 : banc d'essai à volant d'inertie pour les essais de résistance à la coupure par une scie à chaîne



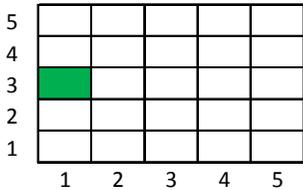
NF EN ISO 11393-2 - Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 2 : exigences de performance et méthodes d'essai pour protège-jambes



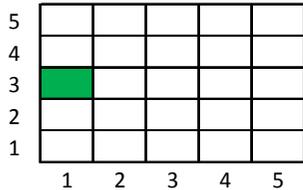
NF EN ISO 11393-3 - Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 3 : méthodes d'essai pour chaussures



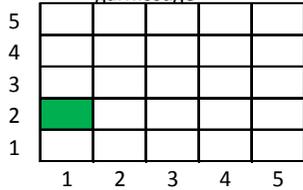
NF EN ISO 11393-4 - Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 4 : exigences de performance et méthodes d'essai pour les gants de protection



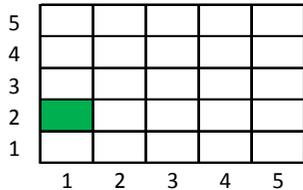
NF EN ISO 18640-2 - Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Impact physiologique - Partie 2 : détermination de la déperdition de chaleur provoquée par les vêtements de protection portés par les sapeurs-pompiers



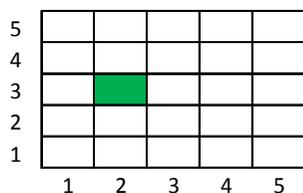
NF EN 13088 - Articles manufacturés garnis de plumes et duvets - Méthode pour la détermination de la masse totale d'un produit garni et de la masse du matériau de garnissage



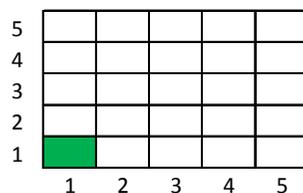
NF EN 12131 - Plumes et duvets - Méthodes d'essai - Détermination de la composition quantitative des plumes et duvets (méthode manuelle)



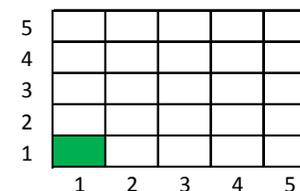
NF ISO 20158 - Textiles - Détermination du temps d'absorption d'eau et de la capacité d'absorption d'eau des étoffes



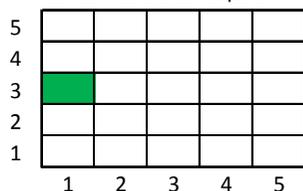
NF EN 17117-1 - Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Méthodes d'essais mécaniques sous contraintes biaxiales - Partie 1 : propriétés de rigidité à la traction



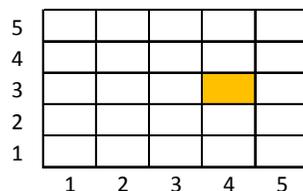
NF EN ISO 21084 - Textiles - Méthode de détermination de la teneur en alkylphénols (AP)



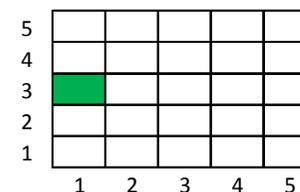
NF EN 1149-5 - Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performance des matériaux et de conception



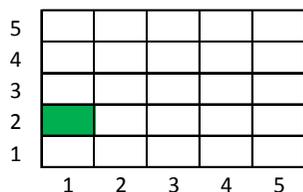
NF ISO 20418-2 - Textiles — Analyse protéomique qualitative et quantitative de certaines fibres animales — Partie 2 : détection des peptides par MALDI-TOF MS



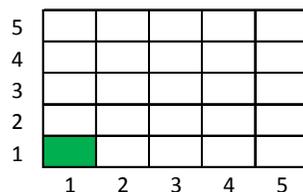
FD CEN/TR 14560 - Guide pour la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des vêtements de protection contre la chaleur et la flamme



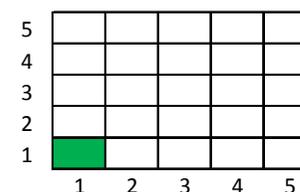
NF EN ISO 10325 - Cordages en fibres - Polyéthylène à haut module - Cordages tressés à 8 torons, cordages tressés à 12 torons et cordages avec couverture



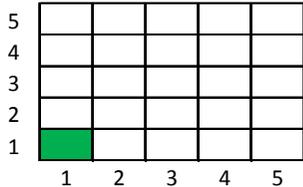
NF EN ISO 18254-2 - Textiles - Méthode de détection et de détermination des alkylphénols éthoxylés (APEO) - Partie 2 : méthode utilisant la CLPN



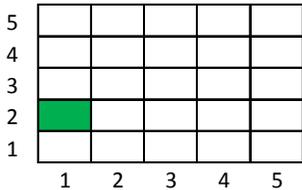
NF EN 17137 - Textiles - Détermination de la teneur de composés à base de chlorobenzènes et chlorotoluènes



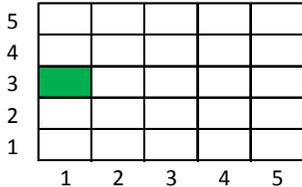
NF EN 943-1+A1 - Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 1 : exigences de performance des combinaisons de protection chimique étanches aux gaz (type 1)



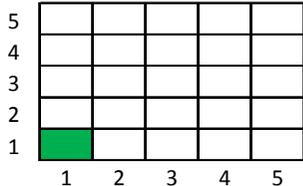
NF ISO 18692-1 - Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 1 : spécification générale



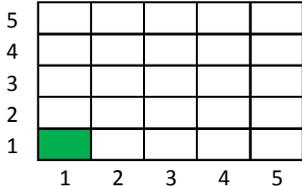
NF EN ISO 9092 - Nontissés - Vocabulaire



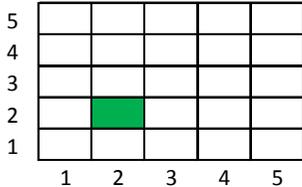
NF EN ISO 1833-6 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 6 : mélanges de viscose, certains types de cupro, modal ou lyocell avec certaines autres fibres (méthode à l'acide formique et au chlorure de zinc)



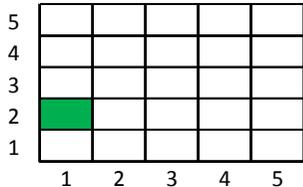
NF EN ISO 1833-20 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 20 : mélanges d'élasthanne avec certaines autres fibres (méthode au diméthylacétamide)



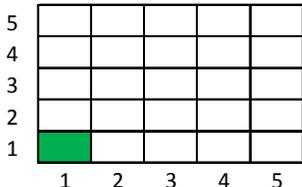
NF EN 1621-3 - Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour motocyclistes - Partie 3 : protecteurs de poitrine pour motocyclistes - Exigences et méthodes d'essai



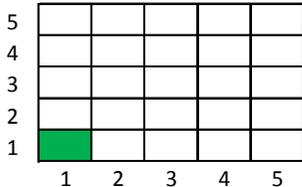
NF ISO 18692-2 - Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 2 : polyester



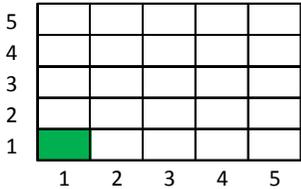
NF ISO 8559-3 - Désignation des tailles des vêtements - Partie 3 : méthodologie de création des barèmes de mensuration du corps et des intervalles



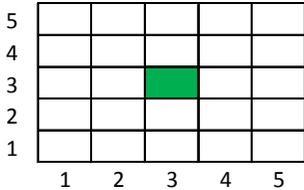
NF EN 16523-2+A1 - Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 2 : perméation par des produits chimiques gazeux potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu



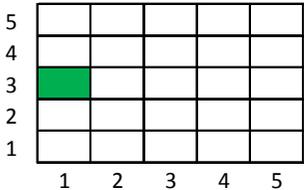
NF EN 388+A1 - Gants de protection contre les risques mécaniques



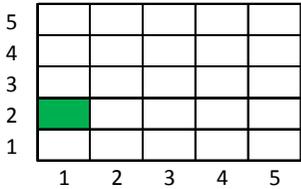
NF ISO 2370 - Textiles - Détermination de la finesse des fibres de lin - Méthodes perméamétriques



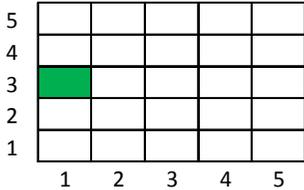
NF EN 13795-1 - Vêtements et champs chirurgicaux - Exigences et méthodes d'essai - Partie 1 : champs et casques chirurgicaux



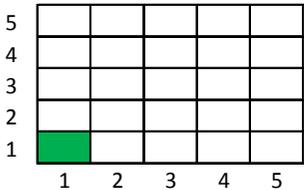
NF EN 943-2 - Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 2 : exigences de performance des combinaisons des protections chimiques étanches aux gaz (Type 1) destinés aux équipes de secours (ET)



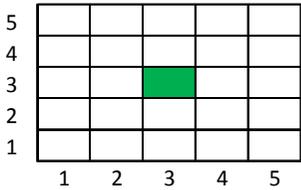
NF EN 14683 - Masques à usage médical - Exigences et méthodes d'essai



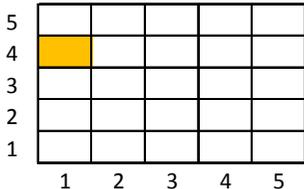
FD CEN/TR 17222 - Produits textiles et nanotechnologies - Orientation pour la réalisation d'essais de simulation de nanoparticules libérées - Exposition de la peau



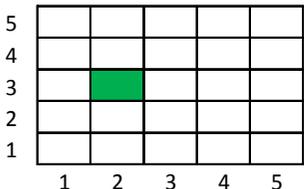
NF EN 343 - Habillement de protection - Protection contre la pluie



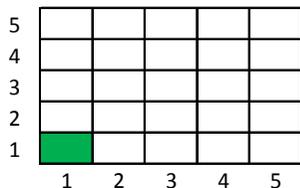
NF EN 13795-2 - Vêtements et champs chirurgicaux - Exigences et méthodes d'essai - Partie 2 : tenues de bloc



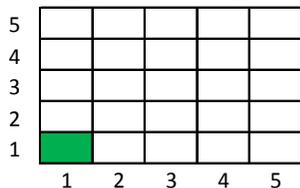
FD CEN/TR 17330 - Guide pour la sélection, l'utilisation, l'entretien et la maintenance des vêtements de protection contre les intempéries, le vent et le froid



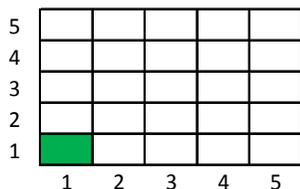
NF EN 16711-3 - Textiles - Détermination de la teneur en métaux - Partie 3 : dosage du plomb libéré par une solution de salive artificielle



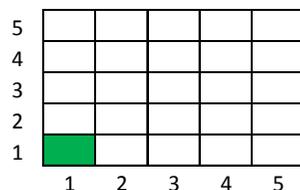
NF EN 17131 - Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylformamide (DMF), méthode par chromatographie en phase gazeuse



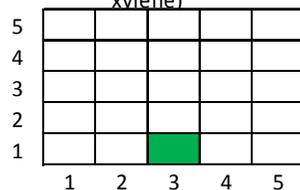
NF EN 17132 - Textiles et produits textiles - Détermination des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), méthode par chromatographie en phase gazeuse



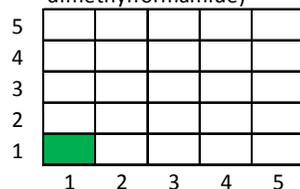
NF EN 17134 - Textiles et produits textiles - Détermination de certains agents de conservation, méthode par chromatographie en phase liquide



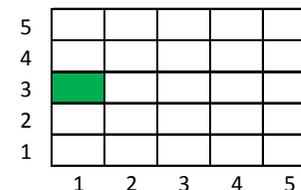
NF EN ISO 1833-16 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 16 : mélanges de fibres de polypropylène avec certaines autres fibres (méthode au xylène)



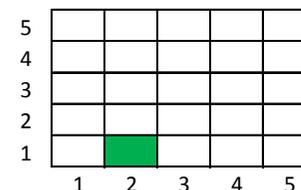
NF EN ISO 1833-12 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 12 : mélanges d'acrylique, certains modacryliques, certaines chlorofibres, certains élasthannes avec certaines autres fibres (méthode au diméthylformamide)



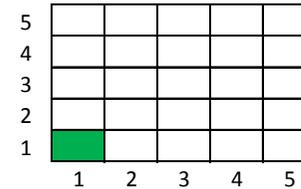
NF EN ISO 1833-27 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 27 : mélanges de fibres cellulosiques avec certaines autres fibres (méthode au sulfate d'aluminium)



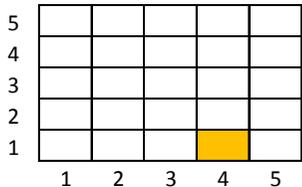
NF ISO 18184 - Textiles - Détermination de l'activité virucide de produits textiles



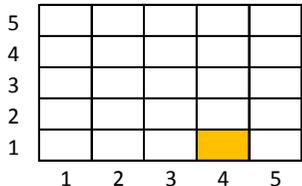
NF EN ISO 1833-18 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 18 : mélanges de soie avec d'autres fibres protéiques (méthode à l'acide sulfurique)



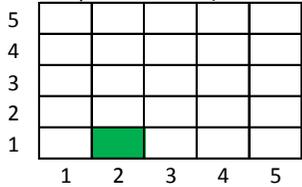
NF EN ISO 1833-10 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 10 : mélanges de triacétate ou de polylactide avec certaines autres fibres (méthode au dichlorométhane)



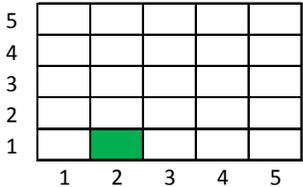
NF EN ISO 1833-3 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 3 : Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'acétone)



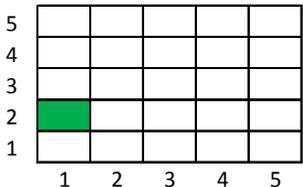
NF EN ISO 1833-21 - Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 21 : Mélanges de chlorofibres, certains modacryliques, certains élasthannes, acétates, triacétates avec certaines autres fibres (méthode à la cyclohexanone)



NF EN ISO 2307 - Cordages en fibres - Détermination de certaines caractéristiques physiques et mécaniques



FD CEN TR 17376 - Textiles - Sécurité des vêtements d'enfants - Recommandations relatives à l'utilisation de l'EN 14682:2014 Cordons et cordons coulissants sur les vêtements d'enfants - Spécifications



Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

1- Programme de travail français (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Normes françaises d'origine nationale				
ESSAIS TEXTILES		NF G20-030	G20-030	Textiles - Textiles lumineux - Détermination de l'éclairage énergétique et de la luminance d'étoffes lumineuses
HABILLEMENT		NF G05-003	G05-003	Industries de l'habillement - Représentation des machines et du matériel dans les dessins d'implantation
HABILLEMENT		NF G32-311	G32-311	Habillement - Accessoires pour vêtements - Boutons teints- Essais de solidité des coloris au nettoyage à sec
Reprise de normes ISO en normes françaises				
ESSAIS TEXTILES	ISO TC38 WG27	NF ISO 20852	G07-229	Textiles - Détermination du transfert de chaleur total à travers les textiles dans des simulations d'environnements
ESSAIS TEXTILES	ISO TC38 SC23	NF ISO 2648	G07-094	Laine - Détermination des paramètres de distribution de longueur des fibres - Méthode capacitive
ESSAIS TEXTILES	ISO TC38 SC24	NF ISO 7211-6	G07-154-6	Textiles - Tissus - Construction - Méthodes d'analyse - Partie 6 : Détermination de la masse des fils de chaîne et de trame par unité de surface dans un tissu

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

1- Programme de travail français (publication AFNOR) - Suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Reprise de normes ISO en normes françaises (suite)				
HABILLEMENT	ISO TC133 WG1	NF ISO 8559-1	G03-002-1	Désignation des tailles de vêtements - Partie 1 : Définitions anthropométriques pour la mesure du corps
HABILLEMENT	ISO TC133 WG3	NF ISO 8559-2	G03-002-2	Désignation des tailles de vêtements - Partie 2 : Indicateurs des dimensions principales et secondaires
PRODUITS TEXTILES	ISO TC38 WG21	NF ISO 18692-3	G32-020	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 3 : Polyéthylène à haut module

2- Programme de travail du CEN TC162 (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
EPI	CEN TC162 WG9	NF EN 17092-1	S74-549-1	Vêtements de protection pour les motocyclistes - Partie 1 : Méthodes d'essai
EPI	CEN TC162 WG9	NF EN 17092-2	S74-549-1	Vêtements de protection pour les motocyclistes - Partie 2 : Vêtements avec un niveau de protection élevé - Exigences
EPI	CEN TC162 WG9	NF EN 17092-3	S74-549-1	Vêtements de protection pour les motocyclistes - Partie 3 : Vêtements avec un niveau de protection moyen - Exigences
EPI	CEN TC162 WG9	NF EN 17092-4	S74-549-1	Vêtements de protection pour les motocyclistes - Partie 4 : Vêtements avec un niveau de protection léger - Exigences

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

2- Programme de travail du CEN TC162 (publication AFNOR) - Suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
EPI	CEN TC162 WG9	NF EN 17092-5	S74-549-1	Vêtements de protection pour les motocyclistes - Partie 5 : Vêtements avec un niveau de protection léger contre l'abrasion - Exigences
EPI	CEN TC162 WG9	NF EN 17092-6	S74-549-1	Vêtements de protection pour les motocyclistes - Partie 6 : Ensembles de protection contre les chocs - Exigences
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN 407	S75-503	Gants de protection et autres équipements protecteur de la main contre les risques thermiques (chaleur et/ou feu)
EPI	CEN TC162 WG2	NF EN 469	S74-517	Habillement de protection pour sapeurs-pompiers — Exigences de performance pour les vêtements de protection pour la lutte contre l'incendie
EPI	CEN TC162 WG	NF EN 510	S74-520	Spécification pour l'habillement de protection destiné à être utilisé en cas de risque de happement par des pièces de machines en mouvement
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN ISO 11393-5	S74-509-5	Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main – Partie 5 : Exigences de performance et méthodes d'essai pour guêtres de protection (ISO 11393-5:2018)
EPI	CEN TC162 WG5	NF EN ISO 11393-6	S74-509-6	Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 6 : exigences de performance et méthodes d'essai pour protecteurs du haut du corps

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

2- Programme de travail du CEN TC162 (publication AFNOR) - Suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
EPI	CEN TC162 WG2	NF EN ISO 18640-1/A1	S74-539-1/A1	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Effet physiologique - Partie 1 : Mesurage du transfert couplé de chaleur et d'humidité à l'aide du torse transpirant - Amendement 1 (ISO 18640-1:2018/Amd 1:2019)
EPI	CEN TC162 WG2	NF EN ISO 18640-2/A1	S74-539-2/A1	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Impact physiologique - Partie 2 : Détermination de la charge thermo physiologique provoquée par les vêtements de protection portés par les sapeurs-pompiers - Amendement 1 (ISO 18640-2:2018/Amd 1:2019)
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN ISO 21420	S75-504	Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai
EPI	CEN TC162 WG3	NF EN ISO 27065/A1	S74-601/A1	Habillement de protection - Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée - Amendement 1 : Produit chimique de substitution d'essai (ISO 27065:2017/Amd 1:2019)
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN ISO 374-2	S75-501-2	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes Partie 2 : Détermination de la résistance à la pénétration (ISO 374-2:2019)
EPI	CEN TC162 WG8	NF EN ISO 374-4	S75-501-4	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 4 : Détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques (ISO 374-4:2019)

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

3- Programme de travail du CEN TC205 (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Santé	CEN TC205 WG14	NF EN 14683	S97-166	Masques à usage médical - Exigences et méthodes d'essai

4- Programme de travail du CEN TC248 (publication AFNOR)

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Essais Textiles	CEN TC248 WG20	XP CEN/TS 17394-1	G30-112-1	Textiles et produits textiles - Partie 1 : Sécurité des vêtements d'enfants - Sécurité d'attache des composants fixés aux vêtements pour enfants en bas âge - Spécification
Essais Textiles	CEN TC248 WG20	XP CEN/TS 17394-3	G30-112-3	Textiles et produits textiles - Partie 3 : Sécurité des vêtements d'enfants - Sécurité d'attache des boutons-pression métalliques appliqués mécaniquement - Méthode d'essai
Essais Textiles	CEN TC248 WG20	XP CEN/TS 17394-4	G30-112-4	Textiles et produits textiles - Partie 4 : Sécurité des vêtements d'enfants - Sécurité d'attache des composants à l'exception des boutons et des boutons-pression métalliques appliqués mécaniquement - Méthode d'essai
Essais Textiles	CEN TC248	NF EN ISO 13938-1	G07-112-1	Textiles - Propriétés de résistance à l'éclatement des étoffes – Partie 1 : Méthode hydraulique pour la détermination de la résistance et de la déformation à l'éclatement (ISO 13938-1:2019)
Essais Textiles	CEN TC248	NF EN ISO 13938-2	G07-112-2	Textiles - Propriétés de résistance à l'éclatement des étoffes – Partie 207322 : méthode pneumatique pour la détermination de la résistance et de la déformation à l'éclatement
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 1833-13	G06-006-13	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 13 : Mélanges de certaines chlorofibres avec certaines autres fibres (méthode au sulfure de carbone/acétone)

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

4- Programme de travail du CEN TC248 (publication AFNOR) suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 1833-14	G06-006-14	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 14 : Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'acide acétique glacial)
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 1833-15	G06-006-15	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 15 : Mélanges de jute avec certaines fibres animales (méthode par dosage de l'azote)
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 1833-17	G06-006-17	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 17 : Mélanges de fibres de cellulose et certaines fibres avec des chlorofibres et certaines autres fibres (méthode à l'acide sulfurique concentré)
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 1833-29	G06-006-29	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 29 : Mélanges de polyamide avec bi composant polypropylène/polyamide (méthode à l'acide sulfurique)
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 1833-9	G06-006-9	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 9 : Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'alcool benzylique)
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 20705	G06-008	Textiles - Analyse quantitative par microscopie - Principes généraux des essais
Essais Textiles	CEN TC248 WG30	NF EN ISO 20706-1	G06-009-1	Textiles - Analyses qualitative et quantitative de certaines fibres libériennes (lin, chanvre, ramie) et de leurs mélanges - Partie 1 : Identification des fibres à l'aide de méthodes microscopiques (ISO 20706-1:2019)

Annexe 3 : Programme des publications des normes prévues en 2020

4- Programme de travail du CEN TC248 (publication AFNOR) suite

Commission	Structure associée	Norme	Indice de classement	Titre
Essais Textiles	CEN TC248	NF EN ISO 20932-1	G07-200-1	Textiles - Détermination de l'élasticité des étoffes - Partie 1 : Essais sur bande
Essais Textiles	CEN TC248	NF EN ISO 20932-2	G07-200-2	Textiles - Détermination de l'élasticité des étoffes - Partie 2 : Essais multiaxiaux
Essais Textiles	CEN TC248	NF EN ISO 20932-3	G07-200-3	Textiles - Détermination de l'élasticité des étoffes - Partie 3 : Étoffes étroites
Essais Textiles	CEN TC248 WG26	NF EN ISO 22744-1	G08-029-1	Textiles et produits textiles - Détermination des composés organostanniques - Partie 1 : Méthode utilisant la chromatographie en phase gazeuse
Essais Textiles	CEN TC248 WG26	NF EN ISO 3071	G06-036	Textiles - Détermination du pH de l'extrait aqueux
Produits Textiles	CEN TC136 WG3	NF EN ISO 9554	G36-014	Cordages en fibres - Spécifications générales

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

1- Publication des normes françaises d'origine nationale - Reprise de normes internationales

Norme	Indice de classement	Titre	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF ISO 18184	G39-021	Textiles - Détermination de l'activité virucide de produits textiles	11/2019	Santé
NF ISO 2370	G07-074	Textiles - Détermination de la finesse des fibres de lin - Méthodes perméamétriques	07/2019	Essais Textiles
NF ISO 2959	G07-106	Textiles - Désignation des tissus	07/2019	Essais Textiles
NF ISO 18692-1	G36-020-1	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 1 : spécification générale	05/2019	Produits Textiles
NF ISO 8559-3	G03-002-3	Désignation des tailles des vêtements - Partie 3 : méthodologie de création des barèmes de mensuration du corps et des intervalles	05/2019	Habillement
NF ISO 3790	G36-152	Filets de pêche - Détermination de l'allongement des fils pour filets	03/2019	Produits Textiles
NF ISO 18692-2	G36-020-2	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 2 : polyester	05/2019	Produits Textiles
NF ISO 1833-27	G06-006-27	Textiles - Analyse chimique quantitative – Partie 27 : mélanges de fibres cellulosiques avec certaines autres fibres (méthode au sulfate d'aluminium)	02/2019	Essais Textiles
NF ISO 2403	G07-073	Textiles - Fibres de coton - Détermination de l'indice micronaire	01/2019	Essais Textiles
NF ISO 3005	G07-126	Textiles — Détermination de la variation, dans la vapeur saturante, des dimensions des étoffes	01/2019	Essais Textiles
NF ISO 4913	G07-309	Textiles — Fibres de coton — Détermination de la longueur pincée (span length) et de l'indice d'uniformité	01/2019	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

1- Publication des normes françaises d'origine nationale - Reprise de normes internationales (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF S97-115	S97-115	Bandes textiles de compression et de contention médicales - Spécifications techniques	07/2019	Santé
XP G00-011	G00-011	Textiles et produits textiles – Allégations – Emploi des termes	04/2019	Produits Textiles
NF G30-102/A1	G30-102/A1	Textiles - Articles de bonneterie - Détermination de la pression de contention	04/2019	Santé

2- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN 343	S74-502	Habillement de protection - Protection contre la pluie	03/2019	09/2019	EPI
NF EN 943-2	S74-527-2	Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 2 : exigences de performance des combinaisons des protections chimiques étanches aux gaz (Type 1) destinés aux équipes de secours (ET)	03/2019	07/2019	EPI
NF EN 388+A1	S75-502	Gants de protection contre les risques mécaniques	12/2018	07/2019	EPI
NF EN 1621-3	S74-538-3	Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour motocyclistes - Partie 3 : protecteurs de poitrine pour motocyclistes - Exigences et méthodes d'essai	12/2018	06/2019	EPI

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

2- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN 16523-2+A1	S74-511-2	Détermination de la résistance des matériaux à la perméation par des produits chimiques - Partie 2 : perméation par des produits chimiques gazeux potentiellement dangereux dans des conditions de contact continu	12/2018	06/2019	EPI
NF EN 943-1+A1	S74-527-1	Vêtements de protection contre les produits chimiques dangereux solides, liquides et gazeux, y compris les aérosols liquides et les particules solides - Partie 1 : exigences de performance des combinaisons de protection chimique étanches aux gaz (type 1)	03/2019	04/2019	EPI
NF EN 1149-5	S74-532-5	Vêtements de protection - Propriétés électrostatiques - Partie 5 : exigences de performance des matériaux et de conception	09/2018	03/2019	EPI
NF EN 13795-1	S97-165-1	Vêtements et champs chirurgicaux - Exigences et méthodes d'essai - Partie 1 : champs et casques chirurgicaux	04/2019	08/2019	Santé
NF EN 13795-2	S97-165-2	Vêtements et champs chirurgicaux - Exigences et méthodes d'essai - Partie 2 : tenues de bloc	04/2019	08/2019	Santé

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

2- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN 14683	S97-166	Masques à usage médical - Exigences et méthodes d'essai	07/2017	08/2019	Santé
NF EN 16779-1	G30-109-1	Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les couettes pour lit à nacelle - Partie 1 : couette (excluant les housses de couette)	08/2018	01/2019	Produits Textiles
NF EN 16780	G30-110	Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les tours de lit à nacelle	08/2018	01/2019	Produits Textiles
NF EN 16781	G30-111	Articles textiles de puériculture - Exigences de sécurité et méthodes d'essai pour les gigoteuses destinées à être utilisées dans un lit à nacelle	08/2018	01/2019	Produits Textiles
NF EN 13088	D90-221	Articles manufacturés garnis de plumes et duvets - Méthode pour la détermination de la masse totale d'un produit garni et de la masse du matériau de garnissage	08/2018	02/2019	Produits Textiles
NF EN 12131	D90-203	Plumes et duvets - Méthodes d'essai - Détermination de la composition quantitative des plumes et duvets (méthode manuelle)	08/2018	03/2019	Produits Textiles
NF EN 10325	G36-061	Cordages en fibres - Polyéthylène à haut module - Cordages tressés à 8 torons, cordages tressés à 12 torons et cordages avec couverture	10/2018	03/2019	Produits Textiles
NF EN 17137	G08-023	Textiles - Détermination de la teneur de composés à base de chlorobenzènes et chlorotoluènes	11/2018	04/2019	Essais Textiles
NF EN 17117-1	G37-143-1	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Méthodes d'essais mécaniques sous contraintes biaxiales - Partie 1 : propriétés de rigidité à la traction	11/2018	04/2019	Produits Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

2- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN 16711-3	G08-019-3	Textiles - Détermination de la teneur en métaux - Partie 3 : dosage du plomb libéré par une solution de salive artificielle	05/2019	08/2019	Essais Textiles
NF EN 17130	G08-025	Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylfumurate (DMFu), méthode par chromatographie en phase gazeuse	07/2019	09/2019	Essais Textiles
NF EN 17131	G08-024	Textiles et produits textiles - Détermination du diméthylformamide (DMF), méthode par chromatographie en phase gazeuse	07/2019	09/2019	Essais Textiles
NF EN 17132	G08-026	Textiles et produits textiles - Détermination des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), méthode par chromatographie en phase gazeuse	07/2019	09/2019	Essais Textiles
NF EN 17134	G08-027	Textiles et produits textiles - Détermination de certains agents de conservation, méthode par chromatographie en phase liquide	07/2019	09/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 32100	G37-138	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais physiques et mécaniques - Détermination de la résistance à la flexion à l'aide d'un flexomètre	11/2018	01/2019	Produits Textiles
NF EN ISO 21084	G08-028	Textiles - Méthode de détermination de la teneur en alkylphénols (AP)	03/2019	03/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 1833-6	G06-006-6	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 6 : mélanges de viscose, certains types de cupro, modal ou lyocell avec certaines autres fibres (méthode à l'acide formique et au chlorure de zinc)	03/2019	04/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 9092	G07-173	Nontissés - Vocabulaire	04/2019	05/2019	Produits Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

2- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN ISO 1833-20	G06-006-20	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 20 : mélanges d'élasthanne avec certaines autres fibres (méthode au diméthylacétamide)	03/2019	05/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 2307	G36-051	Cordages en fibres - Détermination de certaines caractéristiques physiques et mécaniques	09/2019	09/2019	Produits Textiles
NF EN ISO 1833-21	G06-006-21	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 21 : mélanges de chlorofibres, certains modacryliques, certains élasthanes, acétates, triacétates avec certaines autres fibres (méthode à la cyclohexanone)	05/2019	12/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 1833-3	G06-006-3	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 3 : mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'acétone)	05/2019	12/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 1833-12	G06-006-12	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 12 : mélanges d'acrylique, certains modacryliques, certaines chlorofibres, certains élasthanes avec certaines autres fibres (méthode au diméthylformamide)	07/2019	10/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 1833-10	G06-006-10	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 10 : mélanges de triacétate ou de polylactide avec certaines autres fibres (méthode au dichlorométhane)	05/2019	10/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 1833-18	G06-006-18	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 18 : mélanges de soie avec d'autres fibres protéiques (méthode à l'acide sulfurique)	05/2019	10/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 1833-27	G06-006-27	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 27 : mélanges de fibres cellulosiques avec certaines autres fibres (méthode au sulfate d'aluminium)	06/2019	10/2019	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

2- Publication des normes françaises d'origine EN ou EN ISO (suite)

Norme	Indice de classement	Titre	Disponibilité en EN (DAV)	Date de publication en NF	Commission BNITH
NF EN ISO 1833-16	G06-006-16	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 16 : mélanges de fibres de polypropylène avec certaines autres fibres (méthode au xylène)	07/2019	10/2019	Essais Textiles
NF EN ISO 18640-2	S 74-539-2	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Impact physiologique - Partie 2 : Détermination de la déperdition de chaleur provoquée par les vêtements de protection portés par les sapeurs-pompiers	05/2018	03/2019	EPI
NF EN ISO 18640-1	S 74-539-1	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Effet physiologique - Partie 1 : Mesurage du transfert couplé de chaleur et d'humidité à l'aide du torse transpirant	06/2018	03/2019	EPI
NF EN ISO 11393-1	S74-509-1	Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 1 : banc d'essai à volant d'inertie pour les essais de résistance à la coupure par une scie à chaîne	10/2018	02/2019	EPI
NF EN ISO 11393-2	S97-509-2	Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 2 : exigences de performance et méthodes d'essai pour protège-jambes	09/2019	12/2019	EPI
NF EN ISO 11393-3	S74-509-3	Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 3 : méthodes d'essai pour chaussures	10/2018	02/2019	EPI
NF EN ISO 11393-4	S74-509-4	Vêtements de protection pour utilisateurs de scies à chaîne tenues à la main - Partie 4 : exigences de performance et méthodes d'essai pour les gants de protection	09/2019	12/2019	EPI

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

3- Publication des normes internationales par l'ISO

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 27065	Habillement de protection - Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides et pour les travailleurs de rentrée - Amendement 1 : Produit chimique de substitution pour essai	01/2019	EPI
ISO 21701	Textiles - Méthode d'essai pour hydrolyse accélérée des matières textiles et la biodégradation dans des conditions de compostage contrôlées de l'hydrolysates résultant	09/2019	Essais Textiles
ISO 21326	Textiles - Méthodes d'essai pour déterminer l'efficacité des produits contre les acariens	06/2019	Santé
ISO 21084	Textiles - Méthode de détermination de la teneur en alkylphénols (AP)	02/2019	Essais Textiles
ISO 20921	Textiles - Détermination du rapport isotopique stable de l'azote dans les fibres de coton	02/2019	Essais Textiles
ISO 20706-1	Textiles - Analyses qualitative et quantitative de certaines fibres libériennes (lin, chanvre, ramie) et de leurs mélanges - Partie 1 : Identification des fibres à l'aide de méthodes microscopiques	12/2019	Essais Textiles
ISO 20705	Textiles - Analyse quantitative par microscopie - Principes généraux des essais	12/2019	Essais Textiles
ISO 18889	Gant de protection pour les opérateurs manipulant des pesticides et les travailleurs de rentrée - Exigences de performances	04/2019	EPI
ISO 18692-2	Cordages en fibres pour le maintien en position des structures marines - Partie 2 : Polyester	01/2019	Produits Textiles
ISO 18640-1 /Amd 1	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Effet physiologique - Partie 1 : Mesurage du transfert couplé de chaleur et d'humidité à l'aide du torse transpirant - Amendement 1	11/2019	EPI

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

3- Publication des normes internationales par l'ISO (suite)

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 18640-2 /Amd 1	Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers - Impact physiologique - Partie 2 : Détermination de la charge thermo physiologique provoquée par les vêtements de protection portés par les sapeurs-pompiers - Amendement 1	11/2019	EPI
ISO 18184	Textiles - Détermination de l'activité virucide de produits textiles	06/2019	Santé
ISO 17492	Vêtements de protection contre la chaleur et la flamme - Détermination de la transmission de chaleur lors de l'exposition simultanée à une flamme et à une source de chaleur radiante	11/2019	EPI
ISO 9554	Cordages en fibres - Spécifications générales	07/2019	Produits Textiles
ISO 9092	Nontissés - Vocabulaire	03/2019	Produits Textiles
ISO 3175-5	Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements - Partie 5 : Mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au dibutoxyméthane	09/2019	Essais Textiles
ISO 3175-6	Textiles - Entretien professionnel, nettoyage à sec et nettoyage à l'eau des étoffes et des vêtements - Partie 6 : Mode opératoire pour évaluer la résistance au nettoyage et à la finition lors du traitement au décaméthylpentacyclosiloxane	09/2019	Essais Textiles
ISO 2370	Textiles - Détermination de la finesse des fibres de lin - Méthodes perméamétriques	01/2019	Essais Textiles
ISO 2307	Cordages en fibres - Détermination de certaines caractéristiques physiques et mécaniques	07/2019	Produits Textiles
ISO 1833-3	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 3 : Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'acétone)	11/2019	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

3- Publication des normes internationales par l'ISO (suite)

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 1833-9	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 9 : Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'alcool benzylique)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-10	Textiles - Analyse chimique quantitative – Partie 10 : Mélanges de triacétate ou de polylactide avec certaines autres fibres (méthode au dichlorométhane)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-12	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 12 : Mélanges d'acrylique, certains modacryliques, certaines chlorofibres, certains élasthannes avec certaines autres fibres (méthode au diméthylformamide)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-13	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 13 : Mélanges de certaines chlorofibres avec certaines autres fibres (méthode au sulfure de carbone/acétone)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-14	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 14 : Mélanges d'acétate avec certaines autres fibres (méthode à l'acide acétique glacial)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-15	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 15 : Mélanges de jute avec certaines fibres animales (méthode par détermination de la teneur en azote)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-16	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 16 : Mélanges de fibres de polypropylène avec certaines autres fibres (méthode au xylène)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-17	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 17 : Mélanges de fibres de cellulose et certaines fibres avec des chlorofibres et certaines autres fibres (méthode à l'acide sulfurique concentré)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-18	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 18 : Mélanges de soie avec d'autres fibres protéiques (méthode à l'acide sulfurique)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1833-21	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 21 : Mélanges de chlorofibres, certains modacryliques, certains élasthannes, acétates, triacétates avec certaines autres fibres (méthode à la cyclohexanone)	11/2019	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

3- Publication des normes internationales par l'ISO (suite)

Norme	Titre	Publication en ISO	Commission BNITH
ISO 1833-28	Textiles - Analyse chimique quantitative - Partie 28 : Mélanges de chitosane avec certaines autres fibres (méthode à l'acide acétique dilué)	11/2019	Essais Textiles
ISO 1419	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essais de vieillissement accéléré	05/2019	Produits Textiles
ISO 374-2	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 2 : Détermination de la résistance à la pénétration	12/2019	EPI
ISO 374-4	Gants de protection contre les produits chimiques dangereux et les micro-organismes - Partie 4 : Détermination de la résistance à la dégradation par des produits chimiques	12/2019	EPI
ISO 105-A03	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie A03 : Échelle de gris pour l'évaluation des dégorgements	12/2019	Essais Textiles

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

4- Normes en revue systématique de la commission BNITH Essais textiles

a. Normes françaises - commission BNITH Essais textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G32-313	1979	Habillement - Accessoires pour vêtements - Boutons teints - Essai de solidité de teinture au vaporisage.	Confirmation
G07-053	1989	Textiles - Essais des tissus - Détermination des variations dimensionnelles des étoffes lors de leur immersion dans l'eau froide.	Confirmation
NF G07-132	1984	Textiles - Essais des tissus - Détermination de la résistance à l'effilochage - Essai à sec	Confirmation
NF G07-133	1984	Textiles - Essais des tissus - Détermination de la résistance à l'effilochage au cours du lavage	Confirmation
NF G07-315	1984	Textiles - Essais des fils - Méthode de détermination de certaines caractéristiques des fils par tricotage.	Confirmation
NF G32-103	1994	Habillement - Essais des vêtements - Détermination du serrage des ceintures élastiques.	Confirmation
NF G07-168	1994	Textiles - Essais des tricots - Appréciation du vrillage par mesure de l'écart angulaire.	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

b. Normes européennes - commission BNITH Essais textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision du CEN
EN 13895	2003	Textiles - Monofilaments - Détermination des propriétés en traction	Confirmation	Confirmation
EN 15586	2008	Textiles - Méthodes d'essai des tissus pour l'étanchéité aux fibres : essai par frottement	Confirmation	Confirmation
EN 14704-3	2007	Détermination de l'élasticité des étoffes - Partie 3 : étoffes étroites	Annulation (remplacée par EN ISO 20932-3)	Annulation
CEN/TS 15968	2010	Détermination du sulfonate de perfluorooctane (SPFO) extractible dans des articles solides couchés et imprégnés, des liquides et des mousses anti-incendie - Méthode d'échantillonnage, d'extraction et d'analyse par LC-MS ou LC-MS/MS.	Confirmation	En attente de décision

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 2076	2013	Textiles - Fibres chimiques - Noms génériques	Révision	Révision
ISO 105-C09	2001	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie C09 : solidité des teintures aux lavages domestiques et industriels - Blanchiment par oxydation utilisant un détergent de référence sans phosphate comprenant un activateur de blanchiment à basse température	Révision	Révision
ISO 4880	1997	Comportement au feu des textiles et des produits textiles. Vocabulaire	Confirmation	Confirmation
ISO 105-A04	1989	Textiles. Essais de solidité des teintures. Partie A04 : méthode instrumentale pour l'évaluation du degré de dégorgeement des tissus témoins	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 105-A05	1996	Textiles. Essais de solidité des teintures. Partie A05 : évaluation instrumentale de la dégradation pour la détermination du degré de l'échelle de gris	Confirmation	Confirmation
ISO 9866-1	1991	Textiles - Effet de la chaleur sèche sur des tissus sous basse pression - Partie 1 : procédé pour le traitement à la chaleur sèche de tissus	Confirmation	Confirmation
ISO 9866-2	1991	Textiles - Effet de la chaleur sèche sur des tissus sous basse pression - Partie 2 : détermination de la variation des dimensions de tissus exposés à la chaleur sèche	Confirmation	Confirmation
ISO 16322-1	2005	Textiles - Détermination du vrillage après lavage - Partie 1 : pourcentage de la variation du vrillage des colonnes de mailles pour les vêtements tricotés	Confirmation	Confirmation
ISO 16322-2	2005	Textiles - Détermination du vrillage après lavage - Partie 2 : étoffes tissées et tricotées	Confirmation	Révision
ISO 16322-3	2005	Textiles - Détermination du vrillage après lavage - Partie 3 : vêtements tissés et tricotés	Confirmation	Révision
ISO 920	1976	Laine. Détermination de la longueur de barbe et de la hauteur des fibres sur appareil à peignes	Confirmation	Confirmation
ISO 2646	1974	Laine. Mesurage de la longueur des fibres travaillées sur système "laine peignée", par un appareil donnant un graphique de distribution de longueur des fibres	Confirmation	Confirmation
ISO 2916	1975	Laine. Détermination de la teneur en alcali	Confirmation	Confirmation
ISO 3073	1975	Laine. Détermination de l'acidité	Confirmation	Confirmation
ISO 5084	1996	Textiles. Détermination de l'épaisseur des textiles et produits textiles	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 2403	2014	Textiles - Fibres de coton - Détermination de l'indice micronaire	Confirmation	Confirmation
ISO 13934-2	2014	Textiles - Propriétés des étoffes en traction - Partie 2 : détermination de la force maximale par la méthode d'arrachement (Grab test)	Confirmation	Confirmation
ISO 13935-1	2014	Textiles - Propriétés de résistance à la traction des coutures d'étoffes et d'articles textiles confectionnés - Partie 1 : Détermination de la force maximale avant rupture des coutures par la méthode sur bande	Confirmation	Confirmation
ISO 13935-2	2014	Textiles - Propriétés de résistance à la traction des coutures d'étoffes et d'articles textiles confectionnés - Partie 2 : détermination de la force maximale avant rupture des coutures par la méthode d'arrachement (Grab test)	Confirmation	Confirmation
ISO 6941	2003	Textiles - Comportement au feu - Détermination des propriétés de propagation de flamme d'éprouvettes orientées verticalement	Confirmation	Confirmation
ISO 11721-2	2003	Textiles - Détermination de la résistance aux micro-organismes des textiles contenant de la cellulose - Essai d'enfouissement - Partie 2 : identification de la résistance à long terme d'un traitement d'imputrescibilité	Confirmation	Confirmation
ISO 16373-2	2014	Textiles - Colorants - Partie 2 : méthode générale pour la détermination de colorants extractibles, notamment les colorants allergènes et cancérigènes (méthode utilisant un mélange pyridine/eau)	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 16373-3	2014	Textiles - Colorants - Partie 3 : méthode de détermination de certains colorants cancérigènes (méthode à la triéthylamine et au méthanol)	Confirmation	Confirmation
ISO 23606	2009	Textiles - Étoffes tricotées - Représentation et mise en carte	Confirmation	Confirmation
ISO 10306	2014	Textiles - Fibres de coton - Évaluation de la maturité par la méthode à courant d'air	Confirmation	Confirmation
ISO 15625	2014	Soie - Méthode d'essai électronique pour les défauts et la régularité de la soie brute	Confirmation	Confirmation
ISO 17202	2002	Textiles - Détermination de la torsion de filés de fibres simples - Méthode de détorsion/retorsion	Confirmation	Confirmation
ISO 139	2005	Textiles - Atmosphères normales de conditionnement et d'essai	Confirmation	Confirmation
ISO 14389	2014	Textiles - Détermination de la teneur en phtalates - Méthode au tétrahydrofurane.	Révision	Révision
ISO 11092	2014	Textiles - Effets physiologiques - Mesurage de la résistance thermique et de la résistance à la vapeur d'eau en régime stationnaire (essai de la plaque chaude gardée transpirante)	Révision	Révision
ISO 16533	2014	Textiles - Mesurage des propriétés exothermiques et endothermiques de textiles sous conditions d'humidité changeantes	Confirmation	Confirmation
ISO 105-B01	2014	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie B01 : solidité des coloris à la lumière : lumière du jour	Confirmation	En attente de décision
ISO 105-B02	2014	Textiles - Essais de solidité des coloris - Partie B02 : solidité des coloris à la lumière artificielle : lampe à arc au xénon	Confirmation	En attente de décision
ISO 105-F10	1989	Textiles - Essais de solidité des teintures - Partie F10 : spécification pour le tissu témoin : multifibre	Confirmation	En attente de décision

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH Essais textiles (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 7768	2009	Textiles - Méthode d'essai pour évaluation de la régularité d'aspect des étoffes après nettoyage	Confirmation	Confirmation
ISO 7769	2009	Textiles - Méthode d'essai pour l'évaluation de l'aspect des plis des étoffes après nettoyage	Confirmation	Confirmation
ISO 7770	2009	Textiles - Méthode d'essai pour l'évaluation de la régularité d'aspect des coutures sur les étoffes après nettoyage	Confirmation	Confirmation
ISO 8388	2004	Étoffes à mailles - Types - Vocabulaire	Confirmation	Confirmation
ISO 8499	2003	Étoffes à mailles - Description des défauts - Vocabulaire	Confirmation	Confirmation
ISO 3074	2014	Laine - Méthode détermination de l'extrait dichlorométhanique dans un ruban de laine peignée	Confirmation	En attente de décision
ISO 18068	2014	Fibres de coton - Méthode d'essai pour la teneur en sucre - Spectrophotométrie	Confirmation	En attente de décision

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

5- Normes en revue systématique de la commission BNITH Produits textiles

a. Normes françaises - commission BNITH Produits textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G36-100	1969	Filets de pêche - Fils pour filets - Désignation en système tex	Confirmation
NF G36-102	1969	Filets de pêche - Armement des nappes de filet - Vocabulaire	Confirmation
NF G36-105	1974	Filets de pêche - Montage et assemblage des nappes de filets -Vocabulaire - Schémas	Confirmation
NF G36-106	1974	Filets de pêche - Dessins - Directives générales	Confirmation
NF G36-031	1974	Textiles - Essais des sangles - Méthode de détermination de certaines caractéristiques	Confirmation

b. Normes européennes - commission BNITH Produits textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision du CEN
EN 13773	2003	Textiles et produits textiles - Comportement au feu - Rideaux et tentures - Plan de classification	Confirmation	Révision
EN 13780	2003	Fermetures auto-agrippantes - Détermination de la résistance à la traction longitudinale	Confirmation	Confirmation
EN 14465	2003	Textiles - Étoffes pour ameublement - Spécification et méthodes d'essai	Confirmation	Révision
EN 15619	2014	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - sécurité des structures temporaires (tentes) - spécification des supports textiles revêtus destinés aux tentes et structures similaires	Confirmation	Confirmation
EN 16315	2014	Textiles - Tissus en soie destinés aux vêtements féminins, foulards, écharpes et cravates - Exigences et méthodes d'essai	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH Produits textiles

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 1530	2003	Filets de pêche - Description et désignation des nappes de filet nouées	Confirmation	Confirmation
ISO 16663-2	2003	Filets de pêche - Méthode d'essai pour la détermination des dimensions de la maille - Partie 2 : longueur de maille	Confirmation	Confirmation
ISO 9073-10	2003	Textiles - Méthodes d'essai pour nontissés - Partie 10 : relargage de peluches et autres particules à l'état sec	Confirmation	Confirmation
ISO 2231	1989	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Atmosphères normales de conditionnement et d'essai	Confirmation	Confirmation
ISO 4646	1989	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Essai de choc à basse température	Confirmation	Confirmation
ISO 5979	1982	Supports textiles revêtus de caoutchouc ou de plastique - Détermination de la souplesse - Méthode de la boucle plate	Confirmation	Confirmation
ISO 6451	1982	Supports textiles revêtus de plastique - Revêtements en polychlorure de vinyle - Méthode rapide de contrôle de gélification	Confirmation	Confirmation
ISO 16663-1	2009	Filets de pêche - Méthode d'essai pour la détermination des dimensions de la maille - Partie 1 : ouverture de maille	Confirmation	Confirmation
ISO 4167	2006	Ficelles agricoles en polyoléfine	Confirmation	En attente de décision

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

6- Normes en revue systématique de la commission BNITH Habillement

a. Normes françaises - commission BNITH Habillement

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G32-300	1974	Habillement - Accessoires pour vêtements – Boutons - Classification et désignation.	Révision (Examen Syst. 2014)
NF G91-010	1979	Fermetures à glissière - Détermination de la variation de longueur au lavage.	Confirmation
NF G91-000	1979	Fermetures à glissière - Vocabulaire - Généralités	Confirmation
NF G91-006	1984	Fermetures à glissière - Classification - Caractéristiques mécaniques	Annulation (remplacée par NF EN 16732:2016)
NF G91-005	1984	Fermetures à glissière - Méthodes d'essais - Caractéristiques mécaniques	Annulation (remplacée par NF EN 16732:2016)
NF G05-004	2014	Habillement - Dessin technique pour industrie du vêtement	Confirmation

b. Normes européennes - commission BNITH Habillement

Aucune

c. Normes internationales - commission BNITH Habillement

Aucune

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

7- Normes en revue systématique de la commission BNITH EPI

a. Normes françaises - commission BNITH EPI

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF S74-567	2014	Vêtements de protection - Articles d'habillement de visualisation adaptés pour la pratique de la chasse Exigences et méthodes d'essais	Révision

b. Normes européennes - commission BNITH EPI

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision CEN
EN 16350	2014	Gants de protection - Propriétés électrostatiques	Confirmation	En attente de décision
EN 1621-2	2014	Vêtements de protection contre les chocs mécaniques pour motocyclistes - Partie 2 : protecteurs dorsaux - Exigences et méthodes d'essai	Révision	En attente de décision

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH EPI

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 6530	2005	Vêtements de protection - Protection contre les produits chimiques liquides - Méthode d'essai pour la résistance des matériaux à la pénétration par des liquides	Révision	En attente de décision
ISO 13998	2003	Vêtements de protection - Tabliers, pantalons et vestes de protection contre les coupures et les coups de couteaux à main	Confirmation	En attente de décision
ISO 13999-3	2002	Vêtements de protection - Gants et protège-bras contre les coupures et les coups de couteaux à main - Partie 3 : Essai de coupe par impact pour étoffes, cuir et autres matériaux	Confirmation	En attente de décision
ISO 14877	2002	Vêtements de protection utilisés lors des opérations de projection d'abrasifs en grains	Confirmation	En attente de décision
ISO 16603	2004	Vêtements de protection contre les contacts avec le sang et les fluides corporels - Détermination de la résistance des matériaux des vêtements de protection à la pénétration par le sang et les fluides corporels - Méthode d'essai utilisant un sang synthétique	Confirmation	En attente de décision
ISO 16604	2004	Vêtements de protection contre les contacts avec le sang et les fluides corporels - Détermination de la résistance à la pénétration par des pathogènes véhiculés par le sang des matériaux entrant dans la fabrication des vêtements de protection - Méthode d'essai utilisant le bactériophage Phi-X 174	Confirmation	En attente de décision
ISO 22609	2004	Vêtements de protection contre les agents infectieux - Masques faciaux médicaux - Méthode d'essai de la résistance à la pénétration par un sang synthétique (volume fixe, projection horizontale)	Confirmation	En attente de décision
ISO 22612	2005	Vêtements de protection contre les agents infectieux - Méthode d'essai de la résistance à la pénétration microbienne par voie sèche	Confirmation	En attente de décision

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

8- Normes en revue systématique de la commission BNITH Santé

a. Normes françaises - commission BNITH Santé

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH
NF G39-011	2009	Propriétés des textiles - Textiles et matériaux polymériques à propriétés antiacariennes - Caractérisation et mesure de l'activité antiacarienne	Confirmation
NF S97-117	2014	Orthèses de compression médicale - Spécifications techniques	Confirmation
NF S97-160	2014	Orthèses externes - Terminologie	Confirmation

b. Normes européennes - commission BNITH Santé

Aucune

c. Normes internationales - commission BNITH Santé

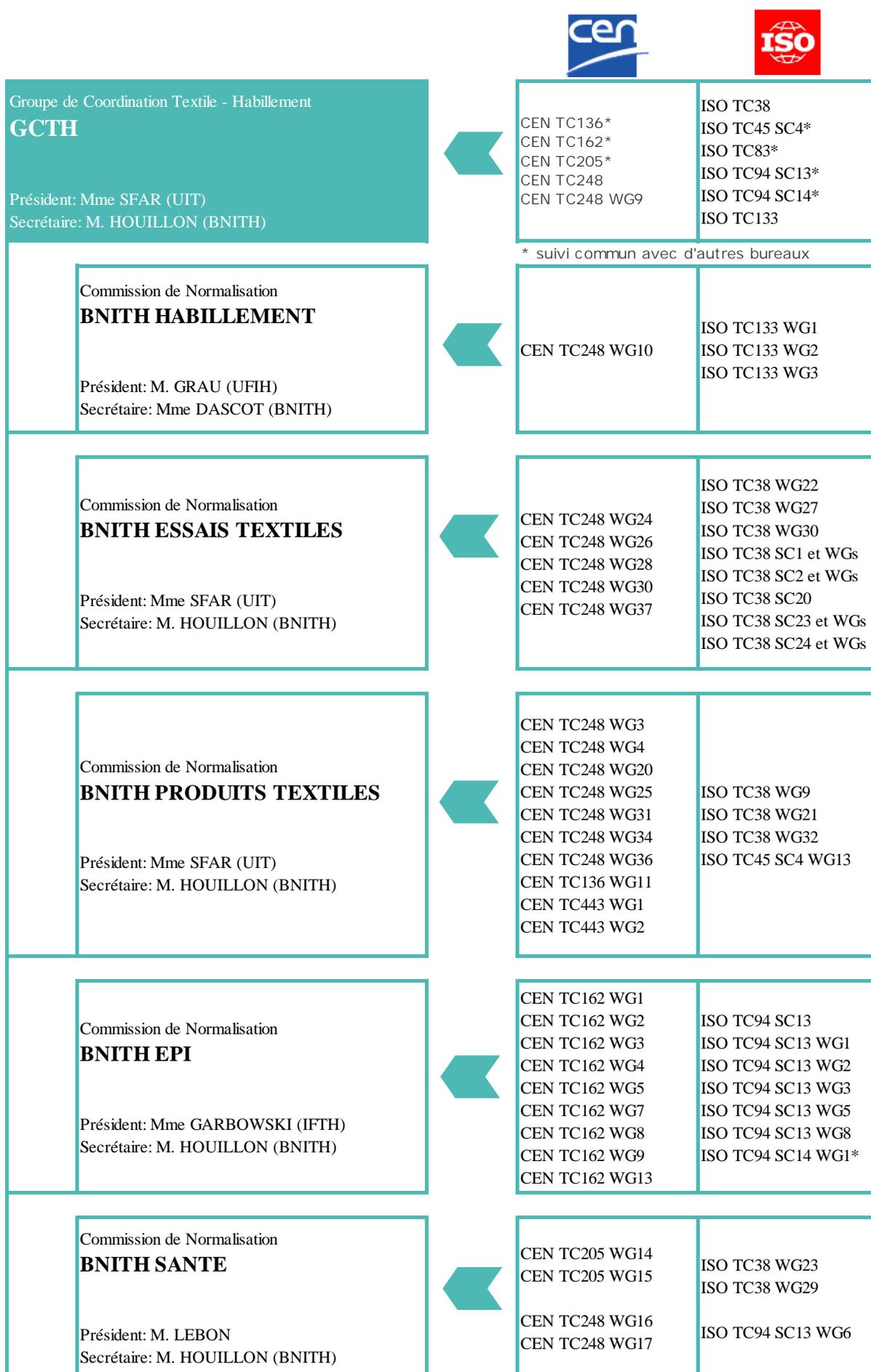
Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 17299-1	2014	Textiles - Détermination des propriétés de neutralisation d'odeurs - Partie 1 : principe général	Confirmation	Confirmation
ISO 17299-2	2014	Textiles - Détermination des propriétés de neutralisation d'odeurs - Partie 2 : méthode du tube détecteur	Confirmation	Confirmation
ISO 17299-3	2014	Textiles - Détermination des propriétés de neutralisation d'odeurs - Partie 3 : méthode par chromatographie en phase gazeuse	Confirmation	Confirmation

Annexe 4 : Normes publiées et Normes en revue systématique en 2019

c. Normes internationales - commission BNITH Santé (suite)

Norme	Année	Titre	Décision du BNITH	Décision ISO
ISO 17299-5	2014	Textiles - Détermination des propriétés du déodorant - Partie 5 : Capteurs d'oxydes métalliques semi-conducteurs	Confirmation	Confirmation
ISO 13629-2	2014	Textiles - Détermination de l'activité antifongique des produits textiles - Partie 2 : méthode par dénombrement sur plaque de gélose	Confirmation	Confirmation
ISO 16603	2004	Vêtements de protection contre les contacts avec le sang et les fluides corporels - Détermination de la résistance des matériaux des vêtements de protection à la pénétration par le sang et les fluides corporels - Méthode d'essai utilisant un sang synthétique	Confirmation	En attente de décision
ISO 16604	2004	Vêtements de protection contre les contacts avec le sang et les fluides corporels - Détermination de la résistance à la pénétration par des pathogènes véhiculés par le sang des matériaux entrant dans la fabrication des vêtements de protection - Méthode d'essai utilisant le bactériophage Phi-X 174	Confirmation	En attente de décision
ISO 22609	2004	Vêtements de protection contre les agents infectieux - Masques faciaux médicaux - Méthode d'essai de la résistance à la pénétration par un sang synthétique (volume fixe, projection horizontale)	Confirmation	En attente de décision
ISO 22612	2005	Vêtements de protection contre les agents infectieux - Méthode d'essai de la résistance à la pénétration microbienne par voie sèche	Confirmation	En attente de décision

Annexe 5 : Structure du BNITH – Domaines d'activités des commissions



Groupe de Coordination BNITH GCTH

Activité

- Coordination de l'ensemble des commissions techniques du BNITH : Essais textiles, Produits textiles, Habillement, EPI (Vêtements et gants de protection), Santé
- Définition des priorités du programme de normalisation
- Préparation des comités techniques européens et internationaux

Secteur d'application

- Textiles (fibres, fils, étoffes, etc.)
- Habillement (vêtements)
- Sports et Loisirs (sacs de couchage)
- Vêtements et gants de protection en relation avec le groupe de coordination AFNOR S70A
- Dispositifs médicaux textiles en relation avec le groupe de coordination AFNOR

À l'exclusion de : Vêtements de protection pour activités sportives (AFNOR S70C) ou aquatiques et hyperbares (BNAAH), de protection électrique (AFNOR DELEC-UF78), produits textiles destinés à l'aérospatiale (BNAE), revêtements de sols (AFNOR P62A), de murs (AFNOR Q33A) et plafonds tendus (AFNOR Q33B).

Aspects couverts

Aspects stratégiques et économiques

Informations complémentaires

Suivi de la stratégie et du programme de travail :

- À l'international : Comités techniques « *Textiles* » (ISO TC38) , « *Systèmes de tailles de l'habillement – désignation des tailles, méthodes de mesures des tailles et bien aller virtuel* » (ISO TC133), « *Vêtements de protection* » (ISO TC94 SC13), « *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs* » (ISO TC83)
- Au plan européen : Comités techniques « *Textiles et produits textiles* » (CEN TC248) et « *Plumes et Duvets* » (CEN TC443). Comités techniques « *Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage* » (CEN TC162), « *Dispositifs médicaux non actifs* » (CEN TC205) et « *Matériel et équipements de sports et autres activités de loisirs* » (CEN TC136) en commun pour ces derniers avec d'autres bureaux de normalisation.

En 2019, la commission BNITH GCTH comporte 120 experts de 74 sociétés dont 28% de PME.

Commission de normalisation BNITH HABILLEMENT

Activité

Famille de travaux : Taille des vêtements, caractérisation des éléments d'élaboration et de confection d'un vêtement, bien-être virtuel

Secteur d'application

Tous vêtements, hommes, femmes et enfants

Aspects couverts

Dessins techniques de vêtements, points de couture...

Mensurations du corps humain, mesure des vêtements, systèmes de tailles, désignation des tailles des vêtements

Contrôle de l'adaptation à la taille indiquée

Nouvelles technologies de communication appliquées aux vêtements

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs aux systèmes de taille et à la désignation des tailles de vêtements, de l'application aux vêtements des nouvelles technologies de communication – mannequins et vêtements numériques - (ISO TC133)

Suivi des travaux européens relatifs à la désignation des tailles (CEN TC248 WG10)

En 2019, la commission BNITH Habillement comporte 103 experts de 54 sociétés dont 31% de PME.

Commission de normalisation BNITH ESSAIS TEXTILES

Activité

Famille de travaux : Caractérisation de produits textiles au moyen de méthodes d'essai mécaniques, thermiques, optiques, chimiques ainsi qu'essais d'usage et d'entretien.

Secteur d'application

Fibres, fils, étoffes et produits issus de la transformation des matières textiles, vêtements. À l'exclusion des fibres textiles de renfort de composites (BNPP T57A et T57L)

Aspects couverts

Terminologie, Qualification et Quantification des produits textiles et de substances chimiques présentes, Comportement à l'usage et à l'entretien des produits textiles

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs :

- aux solidités des coloris (ISO TC38 SC1)
- aux apprêts, à l'entretien et à la résistance à l'eau (ISO TC38 SC2)
- à la description des étoffes (ISO TC38 SC20)
- aux fibres et fils (ISO TC38 SC23)
- aux atmosphères de conditionnement et essais physiques des étoffes (ISO TC38 SC24)
- à l'identification des fibres, à la composition des mélanges de fibres et aux essais chimiques (ISO TC38 WG22)

Suivi des travaux européens relatifs :

- aux méthodes d'essai d'inflammabilité (CEN TC248 WG24)
- aux substances chimiques soumises à réglementation (CEN TC248 WG26)
- aux analyses qualitatives et quantitatives des fibres et de leurs mélanges (CEN TC248 WG30)
- aux microplastiques d'origines textiles (CEN TC248 WG37)

Dans le domaine des essais, des normes sont élaborées en support au règlement européen REACH et au règlement européen 1007/2011/UE sur la composition des produits textiles.

En 2019, la commission BNITH Essais textiles comporte 149 experts de 84 sociétés dont 30% de PME.

Commission de normalisation BNITH PRODUITS TEXTILES

Activité

Famille de produits : Cordes et cordages, Nontissés, Supports textiles revêtus, Articles textiles destinés aux enfants, Articles en soie, Textiles intelligents, Plumes et Duvets, etc.

Secteur d'application

Produits issus de la transformation des matières textiles, vêtements

À l'exclusion de l'habillement de protection (EPI)

Aspects couverts

Exigences de sécurité, catégorisation, spécifications de construction, de performance, de durabilité des familles de produits.

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs :

- aux nontissés (ISO TC38 WG9)
- aux cordes, cordages, élingues et filets de pêche (ISO TC38 WG21 et JWG28)
- aux supports textiles revêtus (ISO TC45 SC4 WG13)
- aux sacs de couchage (ISO TC83)

Suivi des travaux européens relatifs

- aux sacs de couchage (CEN TC136 WG11)
- aux cordes, ficelles et filets de pêche (CEN TC248 WG3)
- aux supports textiles revêtus (CEN TC248 WG4)
- à la sécurité des vêtements d'enfants (CEN TC248WG20)
- aux cosmétotextiles (CEN TC248 WG25)
- aux textiles « intelligents » (CEN TC248 WG31)
- aux risques dans l'environnement du sommeil de l'enfant (CEN TC248 WG34)
- aux plumes et duvets (CEN TC443 WG1 et WG2)

Dans le domaine de l'enfant, des normes sont élaborées en support de la directive européenne 2001/95/CE sur la sécurité générale des produits.

En 2019, la commission BNITH Produits Textiles comporte 181 experts de 93 sociétés dont 34% de PME.

Commission de normalisation BNITH EPI (Habillement de protection)

Activité

Familles de protection contre :

- les intempéries et le froid
- les risques mécaniques
- la chaleur et la flamme
- les risques chimiques ou les agents infectieux
- la contamination radioactive non ionisante
- la dissipation de charges électrostatiques
- les risques liés à la signalisation (haute visibilité)

Secteur d'application

Vêtements et gants de protection

À l'exclusion de : Vêtements de protection pour activités sportives (AFNOR S70C) ou aquatiques et hyperbares (BNAAH), de protection électrique (AFNOR DELEC-UF78), équipements spécifiques aux sapeurs pompiers (hors vêtements et gants)

Aspects couverts

Exigences de sécurité, de performance des matériaux, accessoires constitutifs et vêtements/gants, de confort, d'ergonomie et de conception de produit

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs :

- aux exigences générales des vêtements de protection (ISO TC94 SC13 WG1)
- aux vêtements de protection contre la chaleur et la flamme (ISO TC94 SC13 WG2)
- aux vêtements de protection contre les produits chimiques (ISO TC94 SC13 WG3)
- aux vêtements de protection contre les chocs mécaniques (ISO TC94 SC13 WG4)
- aux vêtements de protection contre les agents infectieux (ISO TC94 SC13 WG6)
en liaison avec BNITH SANTÉ
- aux gants de protection (ISO TC94 SC13 WG8)

Suivi des travaux européens relatifs :

- aux exigences générales des vêtements de protection (CEN TC162 WG1)
- à la résistance à la flamme et à la chaleur (CEN TC162 WG2)
- à la résistance aux produits chimiques (CEN TC162 WG3)
- à la protection contre les intempéries, le vent et le froid (CEN TC162 WG4)
- à la résistance aux chocs mécaniques (CEN TC162 WG5)
- à la visibilité (CEN TC162 WG7)
- aux gants de protection (CEN TC162 WG8)
- aux équipements de protection pour motocyclistes (CEN TC162 WG9)
- à la résistance à la perméation (CEN TC162 WG13)

Dans le domaine des vêtements et des gants de protection, des normes sont élaborées en support du règlement européen 2016/425 sur les Équipements de Protection Individuelle.

En 2019 la commission BNITH-EPI comporte 183 experts de 101 sociétés dont 47% de PME.

Commission de normalisation BNITH SANTÉ

Activité

Famille de produits :

- Dispositifs médicaux (pansements, orthèses, bas de compression, bandes de contention, blocs opératoires etc.
- Textiles à usage hospitalier (literie, toilette, vêtements patients et personnel)
- Textiles pour hygiène « grand public »

Secteur d'application

Produits issus de la transformation des matières textiles, vêtements

À l'exclusion des gants à usage médical

Aspects couverts

Dispositifs médicaux : Exigences générales pour les fabricants et les produits, méthodes d'essai, spécifications et niveaux de performance

Autres produits : Caractérisation des propriétés antibactériennes, antifongiques, virucides, des produits textiles neutralisants d'odeurs ou contre les acariens ...

Informations complémentaires

Suivi des travaux internationaux relatifs aux essais pour déterminer l'activité de microorganismes (bactéries, champignons, virus, etc.) et pour caractériser l'efficacité des produits textiles neutralisants d'odeurs des textiles de l'ISO TC38 WG23 ou contre les acariens (ISO TC38 WG29) mais également aux vêtements de protection contre les agents infectieux (ISO TC94 SC13 WG6) - en liaison avec BNITH EPI.

Suivi des travaux européens relatifs :

- aux textiles destinés aux blocs opératoires (CEN TC205 WG14)
- aux caractéristiques des pansements (CEN TC205 WG15)
- aux textiles de santé - usage hospitalier (CEN TC248 WG16)
- à la qualité hygiénique des textiles utilisés dans les secteurs où le contrôle de la biocontamination est nécessaire (CEN TC248 WG17)

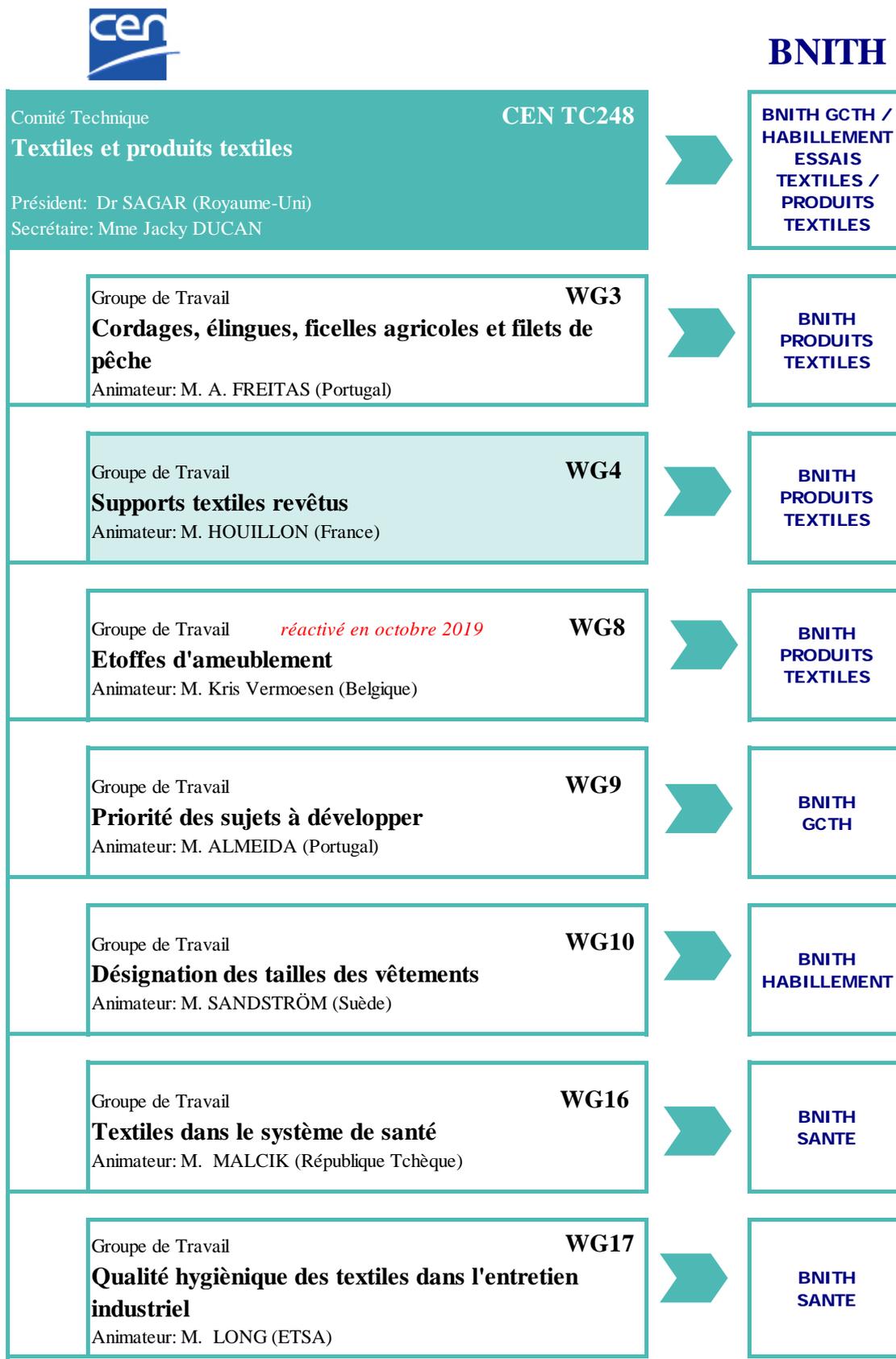
Travaux sur les dispositifs médicaux en support de la directive européenne 93/42/CE et en liaison avec le code de la Sécurité Sociale en France pour certains produits remboursables.

En 2019, la commission BNITH Santé comporte 115 experts de 60 sociétés dont 37% de PME.

Annexe 6 : Les structures européennes et internationales du Textile et de l'Habillement (CEN TC248, CEN TC443, ISO TC38 et ISO TC133) et des commissions françaises de suivi

1 - Structure Européenne CEN/TC 248 " Textiles et produits en textiles"

Objet : Normalisation des aspects suivants des textiles, produits textiles et composants textiles :





BNITH

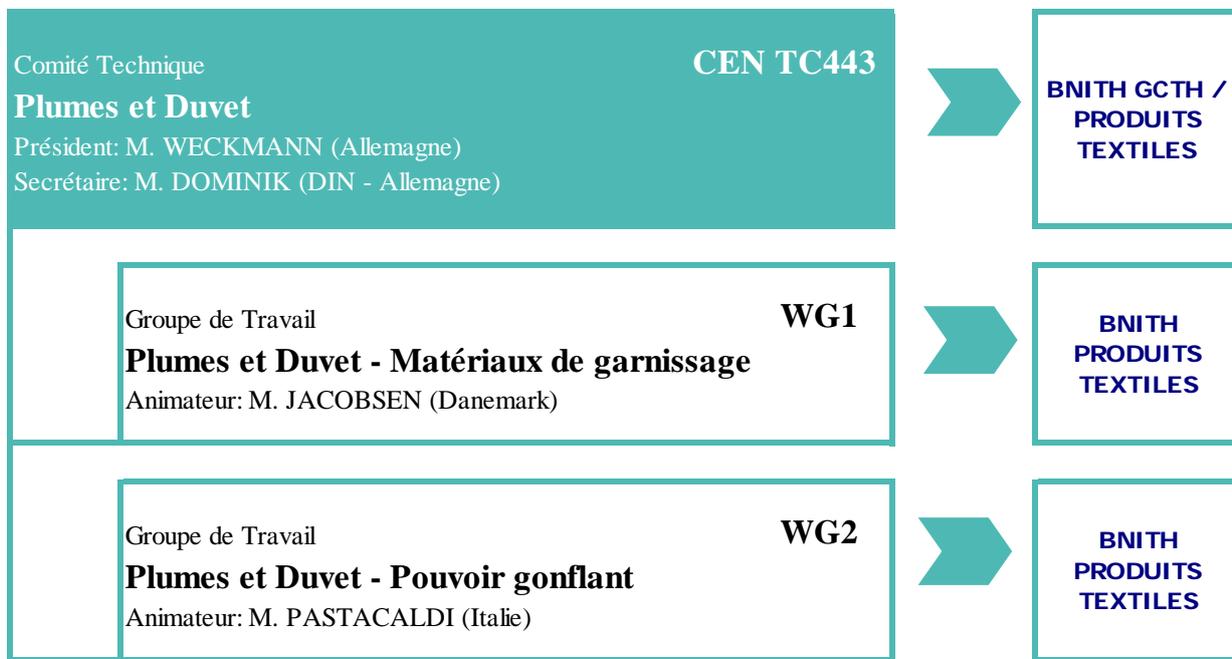
<p>Comité Technique CEN TC248</p> <p>Textiles et produits textiles</p> <p>Président: Dr SAGAR (Royaume-Uni) Secrétaire: Mme Jacky DUCAN</p>	➔	<p>BNITH GCTH / HABILLEMENT ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG20</p> <p>Sécurité des vêtements d'enfants</p> <p>Animatrice: Mme S. BOLTON (Royaume-Uni)</p>	➔	<p>BNITH PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG24</p> <p>Méthodes d'essais de flammabilité des textiles</p> <p>Animateur: M. Allan ROSS (Royaume-Uni)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG25</p> <p>Cosmétotextiles <i>(réactivé en octobre 2019)</i></p> <p>Animateur: M. PUGA DE FREITAS (France)</p>	➔	<p>BNITH PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG26</p> <p>Substances soumises à réglementation</p> <p>Animateur: Dr SAGAR (Royaume-Uni)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG28</p> <p>Propriétés thermorégulatrices des textiles et produits textiles</p> <p>Animateur: M. Jean Léonard (Belgique)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG30</p> <p>Composition - Analyse qualitative et quantitative des fibres et mélanges de fibres</p> <p>Animatrice: Mme DASCOT (France)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG31</p> <p>Textiles "intelligents"</p> <p>Animatrice: Dr EUFINGER (Belgique)</p>	➔	<p>BNITH PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG34</p> <p>Risques dans l'environnement du sommeil de l'enfant</p> <p>Animateur: M. HOUILLON (France)</p>	➔	<p>BNITH PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG36</p> <p>Classification des textiles et produits textiles selon leur comportement au feu</p> <p>Animateur/-trice: //</p>	➔	<p>BNITH PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG37</p> <p>Microplastiques d'origines textiles</p> <p>Animateur: M. PASTACALDI (Italie)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>

2 - Structure Européenne CEN TC443 "Plumes et Duvets"

Objet : Normalisation des aspects suivants des plumes et duvets, comme matériaux de garnissage :

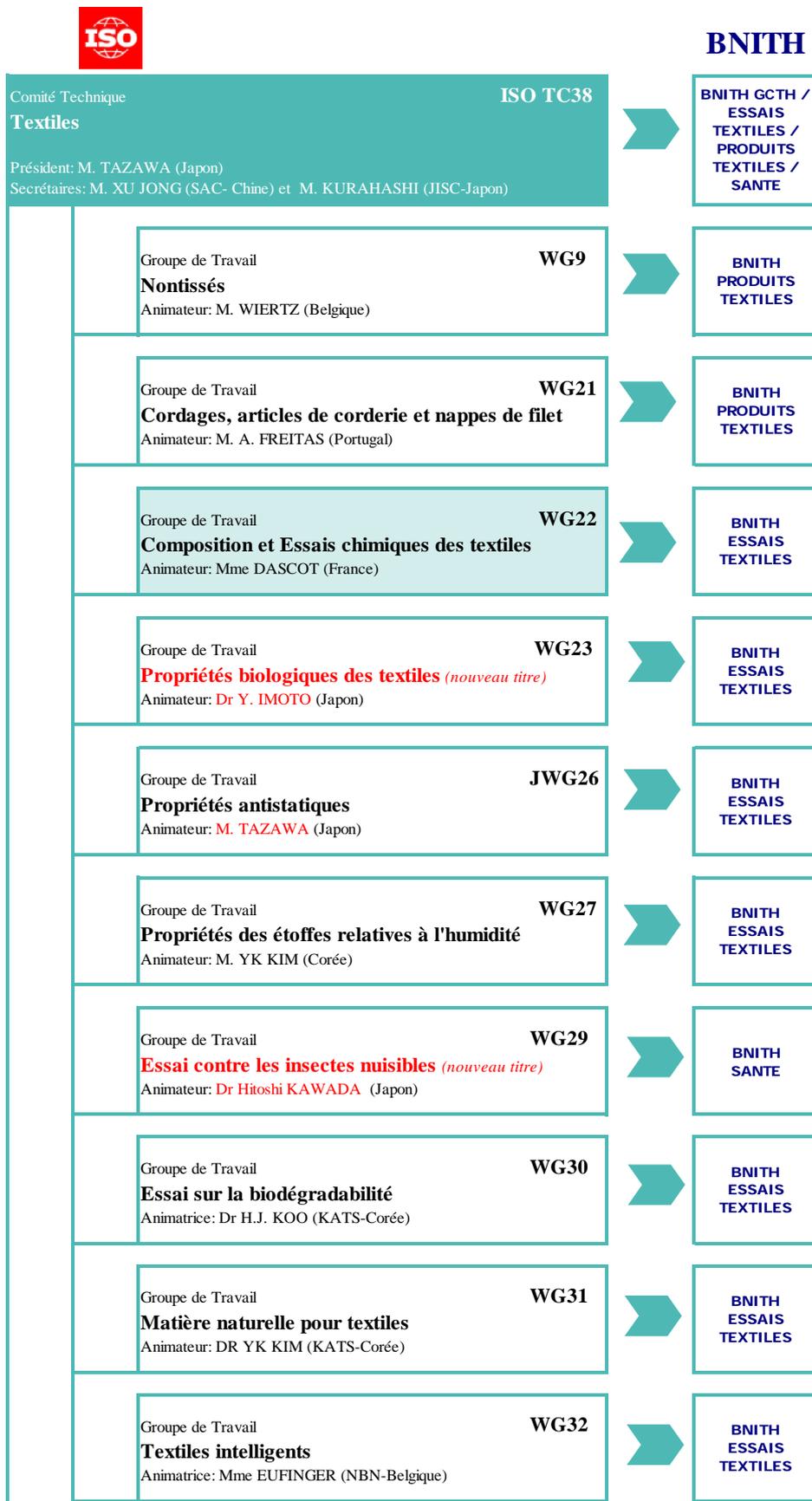


BNITH



3 - Structure Internationale ISO/TC 38 " Textiles "

Objet : Normalisation des fibres, fils câblés, cordages, tissus et autres articles fabriqués en textile, des méthodes d'essais, de la terminologie et des définitions intéressant ces questions : des matières premières de l'industrie textile, des produits auxiliaires et produits chimiques nécessaires aux traitements et aux essais ; des spécifications des produits textiles.





BNITH

<p>Comité Technique ISO TC38</p> <p>Textiles</p> <p>Président: M. TAZAWA (Japon) Secrétaires: M. XU JONG (SAC- Chine) et M. KURAHASHI (JISC-Japon)</p>		<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES / SANTÉ</p>	
<p>Comité Technique ISO TC38 SC1</p> <p>Essais des textiles colorés et des colorants</p> <p>Présidente: Dr Jinping GUAN (Chine) Secrétaires: M. ZHAO (SAC-Chine) & M. WOOLLEY (Royaume-Uni)</p>		<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES</p>	
	<p>Groupe de Travail WG1</p> <p>Lumière et intempéries Animateur: M. DIETEL (Allemagne)</p>		<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG2</p> <p>Lavage Animateur: Mme BOLTON (Royaume-Uni)</p>		<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG5</p> <p>Tissus témoins Animateur: M. HOUILLON (France)</p>		<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG13</p> <p>Projets techniques divers Animateur: M. STRUDWICK (Royaume-Uni)</p>		<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>



BNITH

<p>Comité Technique ISO TC38</p> <p>Textiles</p> <p>Président: M. TAZAWA (Japon) Secrétaires: M. XU JONG (SAC- Chine) et M. KURAHASHI (JISC-Japon)</p>	➔	<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES / SANTE</p>	
<p>Comité Technique ISO TC38 SC2</p> <p>Méthode d'entretien, de finition et de résistance à l'eau</p> <p>Présidente: Mme DASCOT (France) Secrétaires: Mme Ying SI (SAC-China)</p>	➔	<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES</p>	
	<p>Groupe de Travail WG1</p> <p>Nettoyage professionnel</p> <p>Animateur: Mme DASCOT (France)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG3</p> <p>Lavage et séchage domestique</p> <p>Animateur: M. CROCKER (USA)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG4</p> <p>Conservation d'aspect</p> <p>Animateur: Mme DASCOT (France)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG8</p> <p>Essais de résistance à l'eau</p> <p>Animateur: M. SIMONSON (USA)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG9</p> <p>Lavage industriel</p> <p>Animateur: M. LONG (Belgique)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
	<p>Groupe de Travail WG12</p> <p>Etiquetage d'entretien</p> <p>Animateur: M. HOUILLON (France)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>



BNITH

<p>Comité Technique ISO TC38</p> <p>Textiles</p> <p>Président: M. TAZAWA (Japon) Secrétaires: M. XU JONG (SAC- Chine) et M. KURAHASHI (JISC-Japon)</p>	➔	<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES / PRODUITS TEXTILES / SANTE</p>
<p>Comité Technique ISO TC38 SC20</p> <p>Description des étoffes</p> <p>Président: Mme H. TEMPLE (Afrique du Sud) Secrétaire: M. NAGESAR (SABS- Afrique du Sud)</p>	➔	<p>BNITH GCTH / PRODUITS TEXTILES</p>
<p>Comité Technique ISO TC38 SC23</p> <p>Fibres et fils</p> <p>Président: Dr Moon Hwo Seo (KATS-Corée) Secrétaires: Mme J. JIANG (SAC-Chine) - Mme H.J. KOO (KATS-Corée)</p>	➔	<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG2</p> <p>Cellulosique naturel Animateur: Mme W. LI (Chine)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG5</p> <p>Protéines naturelles Animateur: Mme Z. ZHANG (Chine)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG6</p> <p>Fibres chimiques Animateur: M. F. MEI (Chine)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Comité Technique ISO TC38 SC24</p> <p>Atmosphères de conditionnement et essais physiques des étoffes</p> <p>Président: Dr PARK (KATS-Corée) Secrétaire: Mme DASCOT (France)</p>	➔	<p>BNITH GCTH / ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG2</p> <p>Etoffes- Essais physiques Animateur: M. L. HOUILLON (France)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>
<p>Groupe de Travail WG5</p> <p>Mesurages numériques des étoffes Animateur: M. YOU-KYUM KIM (Corée du Sud)</p>	➔	<p>BNITH ESSAIS TEXTILES</p>

4 - Structure Internationale ISO/TC133 " Systèmes de tailles des vêtements - désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essayage virtuel "



Comité Technique

ISO TC133

Systèmes de tailles des vêtements - désignation des tailles, méthodes de mesure des tailles et essayage virtuel

Présidente: Mme PANDARUM (SABS-Afrique du Sud)

Secrétaires: M. Mahesh NAGESAR (SABS-Afrique du Sud) -
Mme M. WANG (SAC-Chine)

BNITH

**BNITH GCTH /
HABILLEMENT**

Groupe de Travail

WG1

Mesure du corps humain

Animateur: Prof. Y.S. LEE (Corée)
- Mme BOUGOURD (Royaume-Uni)

**BNITH
HABILLEMENT**

Groupe de Travail

WG2

Habillage virtuel

Animateur: Dr C.K. PARK (Corée)

**BNITH
HABILLEMENT**

Groupe de Travail

WG3

Indicateurs de mensurations

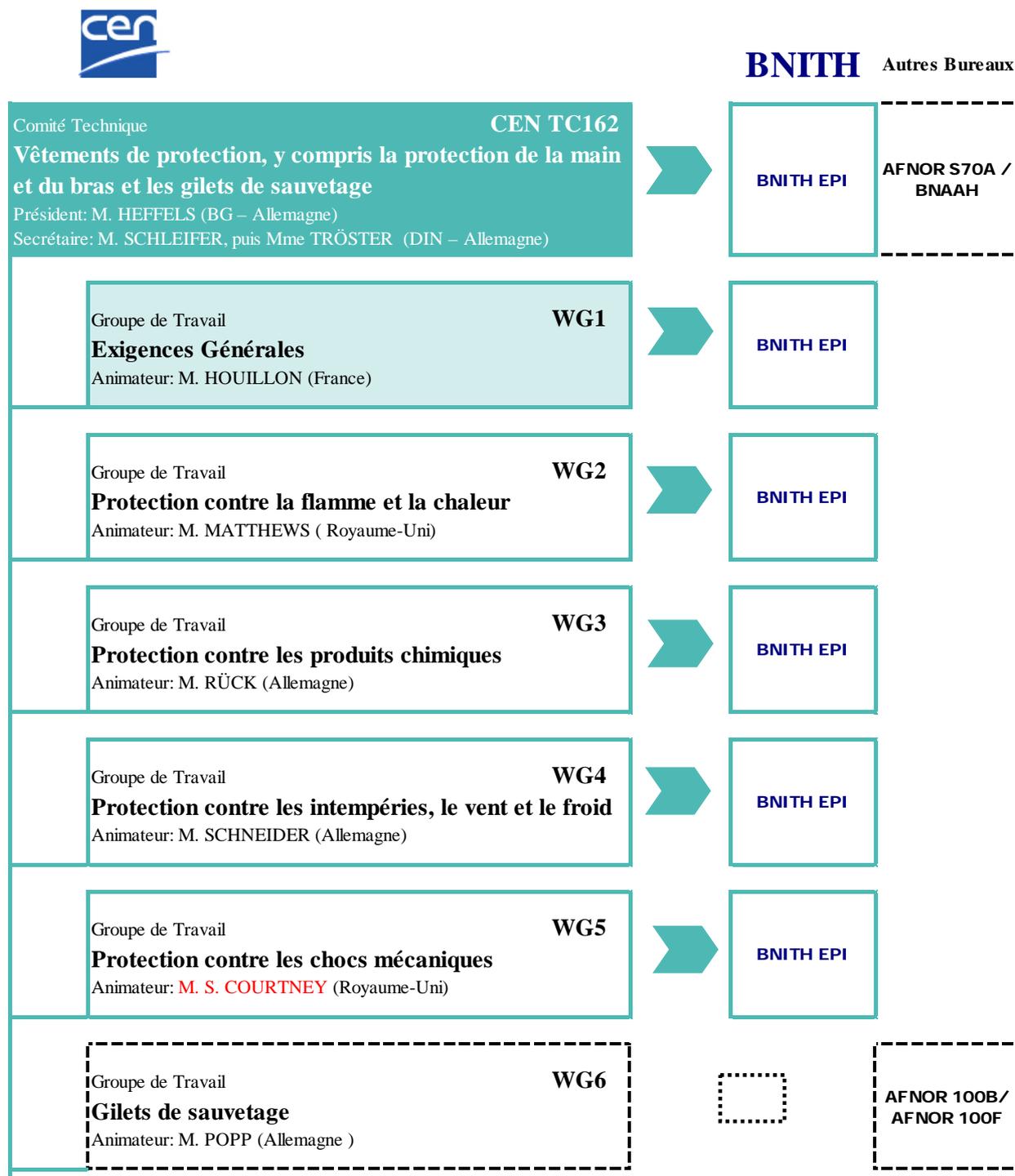
Animateur: M. L. Houillon (France)

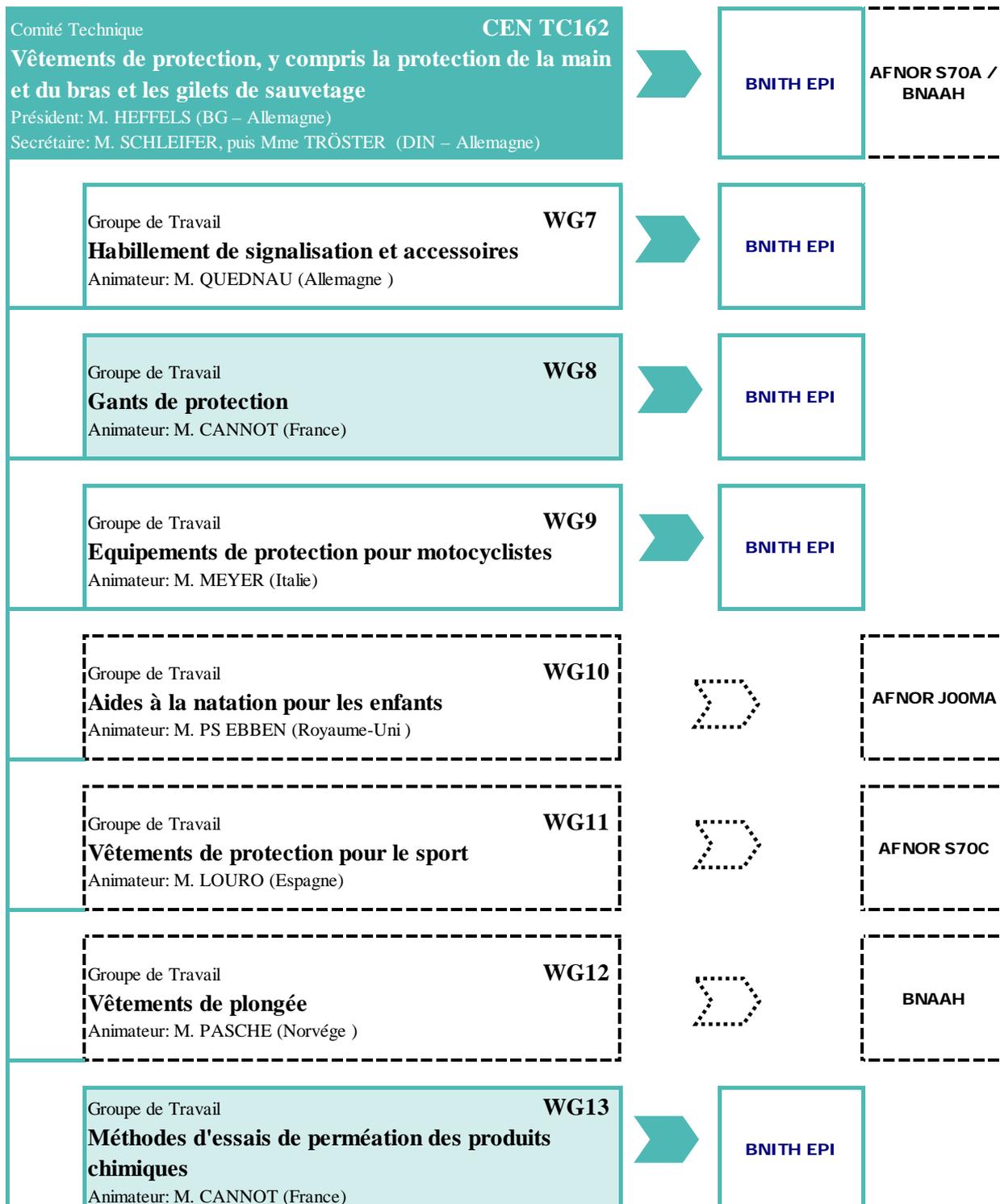
**BNITH
HABILLEMENT**

Annexe 7 : Les structures européennes et internationales des Vêtements et gants de protection (CEN TC162 et ISO TC94 SC13) et des commissions françaises de suivi

1 - Structure européenne du CEN TC162 "Vêtements de protection y compris la protection de la main et du bras et les gilets de sauvetage"

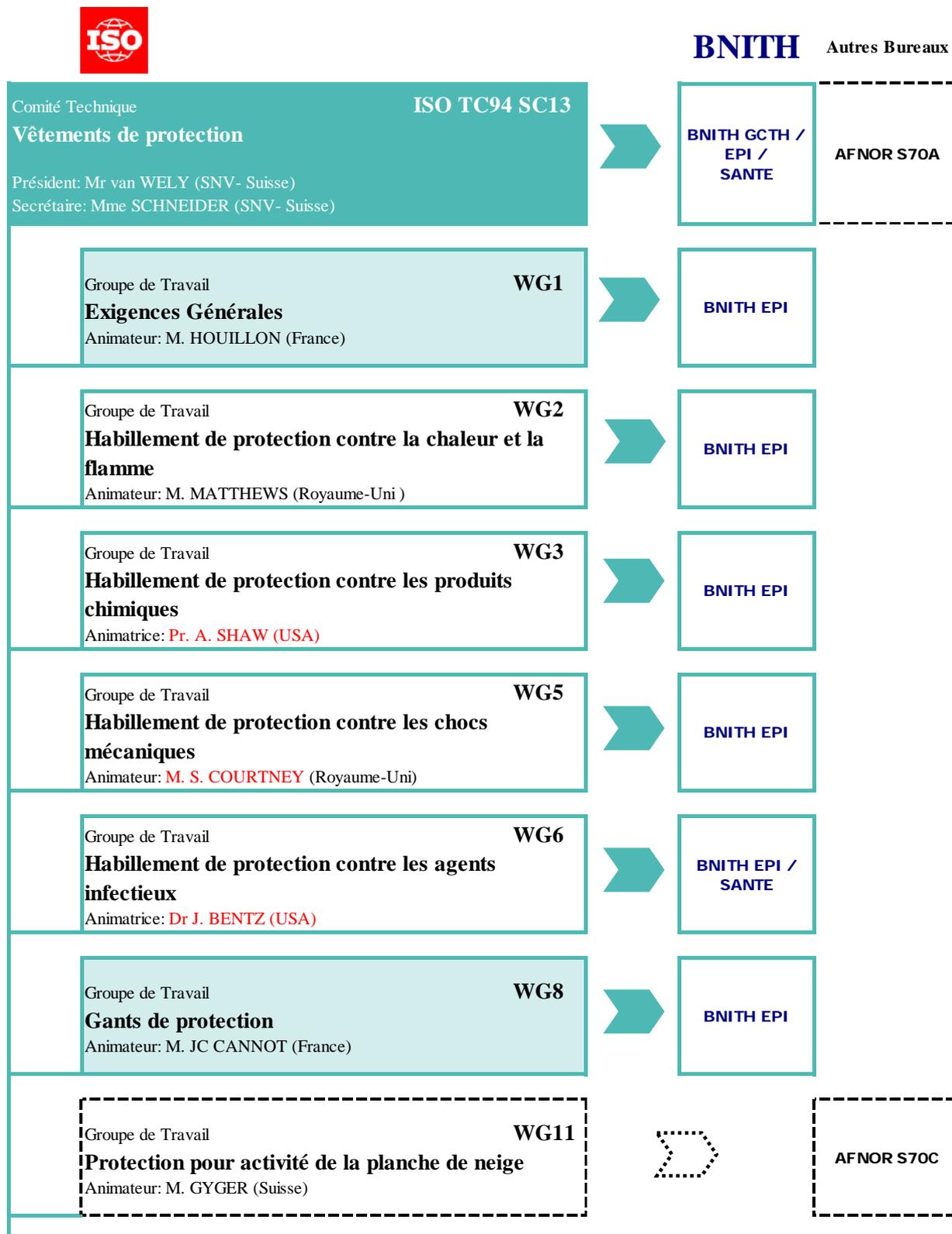
Groupe de coordination français de suivi : AFNOR S 70 A « EPI »




BNITH Autres Bureaux


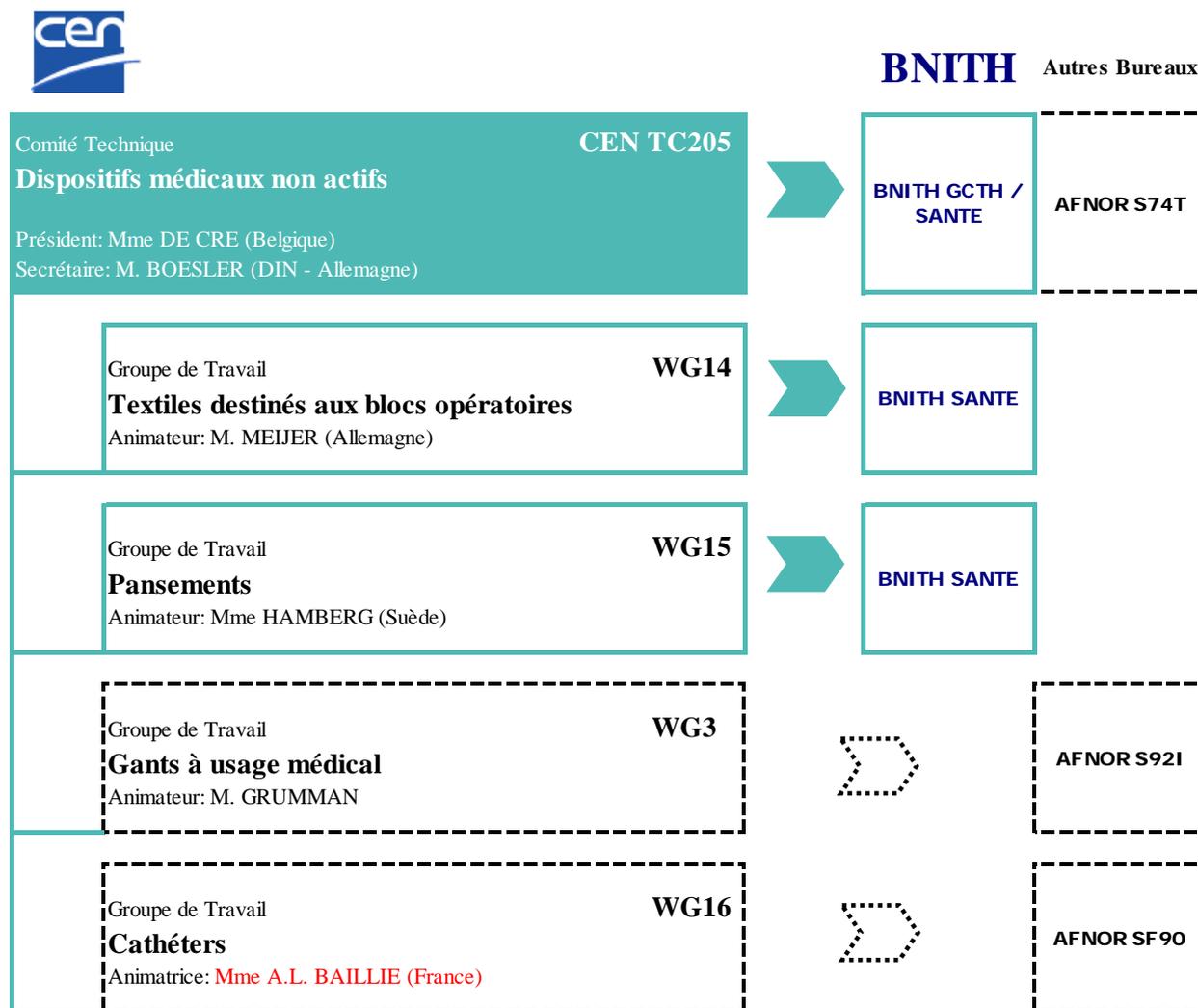
2 - Structure Internationale d'ISO TC94 SC13 "Vêtements de protection"

Groupe de coordination français de suivi : AFNOR S 70A « EPI »



Annexe 8 : La structure européenne des Dispositifs médicaux non-actifs (CEN TC205) et des commissions françaises de suivi

Objet : Normalisation dans le domaine des dispositifs médicaux non actifs avec pour objectif l'identification, l'adoption ou l'adaptation de normes ISO ou d'autres normes, ou, dans le cas où des normes ISO ou d'autres normes n'existeraient pas, l'élaboration de normes CEN relatives à la directive sur les dispositifs médicaux, concernant les dispositifs non actifs.



Annexe 9 : Le système de normalisation

1 - Le système français de normalisation

Il est organisé par le décret n°2009-697 du 16 juin 2009, abrogeant le précédent décret n° 84-74 du 26 janvier 1984. Les normes sont établies dans des commissions de normalisation qui rassemblent tous les acteurs économiques concernés.

AFNOR (Association Française de Normalisation) oriente, coordonne et anime le système français de normalisation. Ses principales missions sont :

- recenser les besoins en normalisation au niveau des 15 [Grands Programmes de Normalisation \(GPN\)](#). Chaque grand programme est piloté par un Comité Stratégique (CoS) qui réunit les principaux décideurs du secteur socio-économique intéressé.
- élaborer les stratégies normatives. Les [Comités Stratégiques \(CoS\)](#) définissent les orientations stratégiques de la normalisation à moyen et à long terme, avalisent les programmes de travail et allouent les ressources nécessaires à leur réalisation.
- coordonner l'activité des [Bureaux de normalisation](#)
- veiller à ce que toutes les parties intéressées soient représentées dans les commissions de normalisation
- organiser les enquêtes publiques
- homologuer les normes françaises
- publier, diffuser, promouvoir les normes

AFNOR est le membre français des organisations non gouvernementales de normalisation européenne (CEN/CENELEC) et international (ISO/IEC).

Les Pouvoirs Publics sont représentés par le Délégué Interministériel aux Normes qui fixe les directives générales pour l'établissement des normes, en contrôle l'application et les demandes de dérogation.

La coordination des actions des Pouvoirs Publics dans le domaine de la normalisation est assurée par un Groupe Interministériel des normes, dans lequel sont représentées toutes les administrations concernées.

Les Experts font la richesse du système de normalisation. En effet, ils travaillent à l'élaboration de normes et à leur révision. Représentant les intérêts des différents acteurs socio-économiques, les experts apportent leurs connaissances en participant aux 950 commissions nationales actives, plus de 2 000 instances de travail européennes (CEN), et environ 3 500 instances de travail internationales (ISO). Ils sont plus de 20 000 en France.

Les travaux de normalisation, sont animés par des [Bureaux de Normalisation \(BN\)](#) agréés par le Ministre chargé de l'industrie ou par AFNOR en l'absence de Bureaux de Normalisation. Au nombre de 21, les Bureaux de Normalisation sont des organismes sectoriels, fréquemment rattachés à une branche professionnelle, chargés notamment dans leur domaine de compétence de :

- ♦ l'animation des Commissions de Normalisation et des groupes d'experts,
- ♦ la préparation des positions techniques sectorielles françaises à défendre dans les instances européennes et internationales,
- ♦ la préparation et la formalisation des projets de norme.

2 - Le système de normalisation européenne

Créé en 1961, le **CEN**, **comité européen de normalisation**, compte 34 membres, soit un institut de normalisation par pays, dont AFNOR pour la France.

Il élabore les normes européennes et a connu un fort développement avec la construction européenne.

Son siège est à Bruxelles.

Les langues officielles du CEN sont le français, l'anglais et l'allemand.

L'adoption des normes européennes se fait par un vote pondéré, de la manière suivante :

CEN – NOUVEAUX CRITÈRES POUR LE VOTE PONDÉRÉ (1)

En Juin 2016, le CEN a changé son système de vote, en adoptant des critères inspirés du Traité de Lisbonne sur l'Union européenne.

On ne prend en compte que les votes exprimés (pas les abstentions)

Deux critères pour atteindre une majorité : 55% des membres, représentant 65% de la population des pays ayant voté

Si le résultat est négatif, nouveau décompte avec uniquement les votes des pays de l'Espace économique européen (Espace Économique Européen – 28 de l'UE + Islande et Norvège)

3 - Le système de normalisation internationale

Créée en 1947, l'**ISO, Organisation Internationale de Normalisation**, rassemble et coordonne le réseau des instituts nationaux de normalisation de 164 pays, selon le principe d'un membre par pays, dont AFNOR pour la France qui sont répartis en trois catégories : Comités membres, Membres correspondants, Membres abonnés.

Elle a pour mission de favoriser le développement de la normalisation dans le monde afin de faciliter les échanges internationaux de produits et services et de réaliser une entente mutuelle dans le domaine intellectuel, scientifique, technique et économique.

Son siège est à Genève. Les langues officielles de travail sont l'anglais, le français et le russe.

Contrairement au système européen, le processus d'adoption des normes internationales ne présente pas de système de pondération des votes par pays.

Pour être accepté en tant que Norme internationale de l'ISO, un document doit être approuvé par une majorité des deux tiers des votes exprimés par les membres de l'ISO qui ont participé à son élaboration et le nombre de votes négatifs ne doit pas dépasser le quart des votes exprimés par tous les membres de l'ISO qui ont voté.

En vue d'obtenir la meilleure efficacité et la discipline nécessaires aux travaux, chaque organisme national doit indiquer clairement, pour chaque comité technique et sous-comité, son intention :

- de participer activement aux travaux, ce qui entraîne l'obligation de voter et de prendre part aux réunions [membres (P)], ou
- de suivre les travaux en observateur, ce qui comporte la réception de documents, le droit de soumettre des commentaires et d'assister aux réunions [membres (O)]

Annexe 10: le processus d'élaboration d'une norme française, européenne et internationale

1 – les principales étapes d'élaboration d'une norme française

Niveau français : le rôle de l'expert



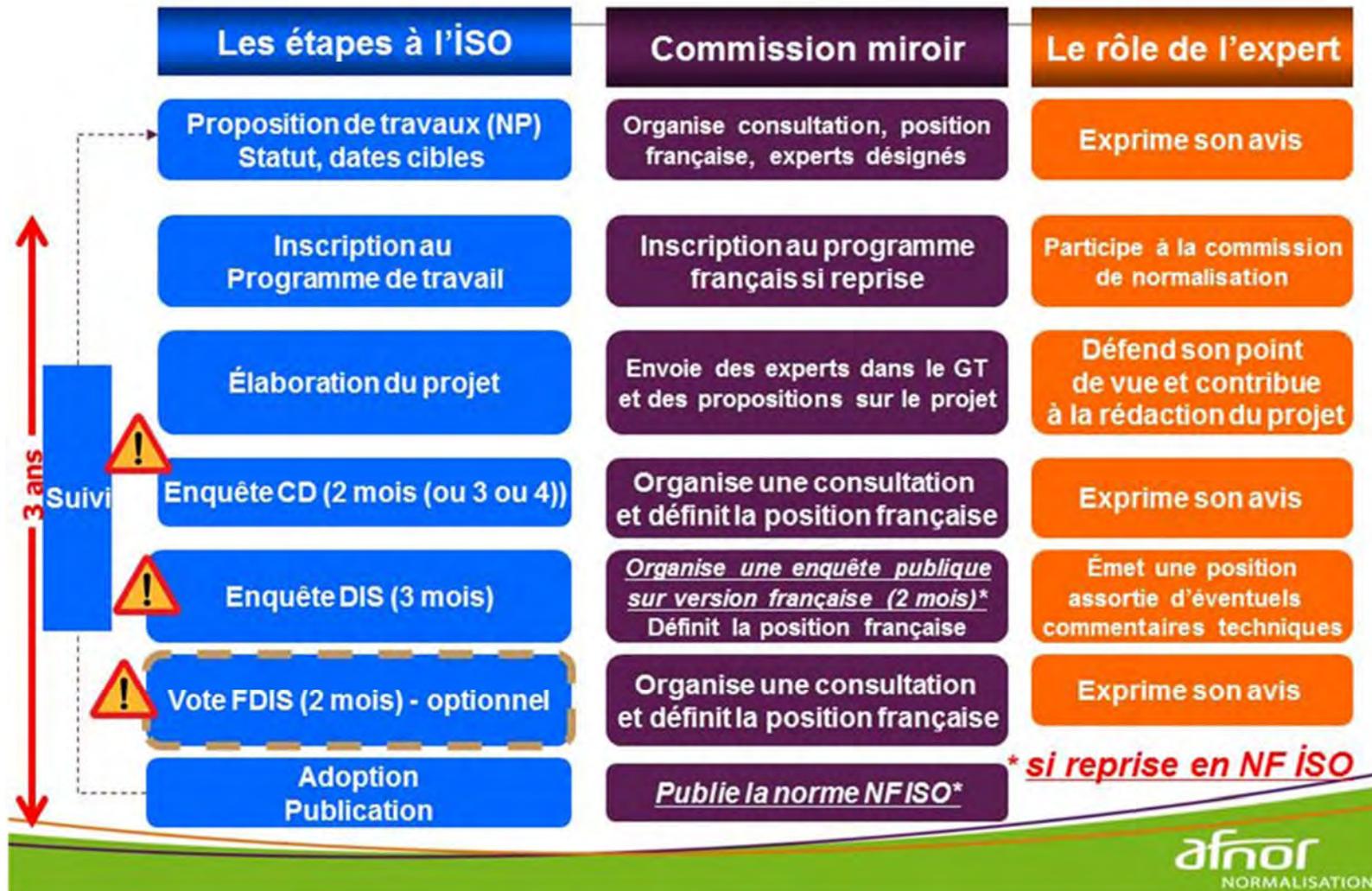
2 – les principales étapes d'élaboration d'une norme européenne

Niveau européen



3 – les principales étapes d'élaboration d'une norme internationale

Niveau international



Annexe 11 : Lexique

AFNOR	Association Française de Normalisation
BNITH	Bureau de Normalisation des Industries Textiles et de l'Habillement
CEN	Comité Européen de Normalisation
DGCCRF	Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
EURATEX	Association Européenne des organisations professionnelles du textile et de l'habillement
IFTH	Institut Français du textile et de l'Habillement
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
UFIMH	Union Française des Industries Mode & Habillement
UIT	Union des Industries Textiles
lexique relatif à la normalisation ...	
...en France	
BP	référentiel de Bonnes Pratiques
EP	Enquête Publique
FD	Fascicule de Documentation
NF	Norme Française
XP	Norme expérimentale
...en Europe	
PWI	P reliminary W ork I tem : thème de travail préliminaire
WI	W ork I tem : thème de travail
prEN	« project EN » : projet de norme européenne (à l'enquête)
FV	" F ormal V ote": vote formel (vote final)
FprEN	« F inal project EN » : projet final de norme européenne (au vote formel)
DAV	« D ate of A vailability » : date de mise à disposition
EN	N orme E uropéenne
...à l'international	
PWI	P reliminary W ork I tem : thème de travail préliminaire
WI	W ork I tem : thème de travail
CD	" C ommittee D raft": projet de comité
DIS	" D raft I nternational S tandard": projet de norme internationale
FDIS	" F inal D raft I nternational S tandard": projet final de norme internationale
ISO	I nternational S tandard (O : pour rappeler l'organisation)
TR	" T echnical R eport": rapport technique
TS	" T echnical S pecification": spécification technique

Pour tout contact et information :

**Laurent HOUILLON
Martine DASCOT**

**Bureau de Normalisation
des Industries Textiles et de l'Habillement
(BNITH)**

Tél. : 01 44 08 19 00

Fax : 01 44 08 19 39

Courriels :

**lhouillon@ifth.org - mdascot@ifth.org
bnith@ifth.org**

**Gregory BERTHOU
Alice RIDEAU**

**Association Française de Normalisation
(AFNOR)**

Tél. : 01 41 62 84 01

Fax : 01 49 17 91 58

**Courriels : gregory.berthou@afnor.org -
alice.rideau@afnor.org**

BNITH

14, rue des Reculettes - 75013 PARIS - Tél. : +33 (0)1 44 08 19 00